

ARTS & PUBLICS



Rapport d'activités 2013-2016 Perspectives 2017-2020

« Selon l'étude de l'Observatoire des Politiques culturelles sur la gratuité des musées, il apparaît que, du point de vue du public des musées, la mesure fait la (quasi-) unanimité : 96 à 98 % des visiteurs la trouvent positive. »



Sommaire

Introduction	3
Contexte du démarrage de l'association	4
Les missions prévues par la Convention avec la Fédération Wallonie-Bruxelles	8
Missions	9
<i>Mission 1 : Organiser 6 événements par an, soit 24 événements</i>	9
<i>Mission 2 : valoriser et médiatiser les fonds et collections permanentes des musées de la FWB</i>	12
<i>Mission 3 : gérer un site Internet d'information et publier une lettre d'information</i>	15
<i>Mission 4 : éditer un guide régulièrement actualisé et des outils de promotion</i>	17
<i>Mission 5 : travailler à la mise en réseau des musées et des organismes d'éducation permanente, organisations de jeunesse et touristiques, centres culturels, associations visant à animer la vie des familles, des seniors, des publics fragilisés et des usagers en général</i>	22
Nouveaux projets structurants	28
<i>Pour 50 cents, t'as de l'art</i>	28
<i>Videomuz</i>	29
<i>Rives d'Europe</i>	29
Organisation de l'association	32
<i>Equipe</i>	32
<i>Situation financière</i>	33
<i>Fonctionnement de l'association</i>	36
Conclusion du rapport	37
Perspectives 2017-2020	40
<i>Musées gratuits le premier dimanche du mois</i>	40
<i>Le contenu des premiers dimanches du mois dans les musées</i>	40
<i>La ou les saisons d'Arts&Publics</i>	41
<i>La communication vers le monde associatif et les CPAS</i>	41
<i>La mise en place de Fêtes annuelles de l'émancipation en partenariat avec une ville</i>	42
<i>Une plate-forme de co-voiturage</i>	42
<i>Médiation numérique</i>	42
<i>Rives d'Europe</i>	44
Annexes	45

Crédits photos de couverture :

1. MAC'S (Musée des arts contemporains), Hornu © CARAVANE 2014
2. Musée d'Histoire naturelle, Tournai © CARAVANE 2014
3. Hôpital Notre Dame à la Rose, Lessines © CARAVANE 2014
4. Musée de la Maison d'Erasmus, Bruxelles © CARAVANE 2014
5. Aquarium-Museum, Liège © CARAVANE 2014
- DOS. Musée d'Histoire naturelle, Tournai © CARAVANE 2014



Introduction

Environ 30 % de désengagés culturels selon les chiffres de l'Observatoire des politiques culturelles. 300.000 personnes en situation de pauvreté à Bruxelles et 700.000 en Wallonie. C'est dans ce contexte que l'association **Arts&Publics** a été créée le 26 mars 2012. Ces chiffres doivent éclairer nos débats. Comme opérateurs culturels, nous ne sommes pas que des gestionnaires d'institutions ou d'associations. Nous sommes des cadres de notre société essentiellement financés par de l'argent public. Et, comme tout responsable, nous sommes en devoir de nous interroger sur nos pratiques, nos manques et notre propre responsabilité. Nous ne détenons aucune vérité révélée et nos argumentaires doivent résister à l'examen critique, sans s'enfermer dans des *a priori* ou représentations non validées par les faits ou leur étude. C'est cette humilité qui guidera la rédaction de ce rapport.

À notre création, notre objet social était la valorisation de la gratuité dans les musées et particulièrement la promotion de la gratuité des premiers dimanches du mois, et l'organisation d'événements renforçant cette dynamique. La mission qui lui a été confiée par l'Administration générale de la Culture de la FWB découlait directement de cet objet.

L'association a pour ambition de développer au travers de ses activités un travail de réflexion collective, d'éducation, de sensibilisation et de publication autour des relations que les institutions culturelles en général et les musées en particulier entretiennent avec leurs publics.

C'est pourquoi, en avril 2014, l'association a élargi son objet social à la médiation entre les publics de la culture et les opérateurs existants tout en maintenant son objet de base comme la promotion de la gratuité des premiers dimanches du mois.

Cette transformation avait deux objectifs.

Tout d'abord, établir clairement qu'**Arts&Publics** est un opérateur culturel, pas une association de visiteurs. Il existait une certaine confusion due au positionnement de Bernard

« Ce que j'apprécie le plus quand je me rends au musée le premier dimanche du mois, c'est qu'on ne me demande rien. Pas de m'inscrire, pas ma carte de pointage, pas d'attestation. Quand on passe son temps dans les contrôles de l'Onem et dans les files des permanences syndicales, c'est du bonheur qui coûte peu. »

Liliane, artiste, divorcée, mère de deux enfants



Hennebert, Président de l'association pendant ses quinze premiers mois d'existence. Le changement de statut a permis de supprimer cette confusion.

Ensuite, le financement lié à l'action du premier dimanche du mois était totalement insuffisant pour faire vivre une association et une équipe, si réduite soit-elle. L'association devait envisager d'exercer d'autres missions en lien avec la première, *a priori*, mais différentes dans leur contenu et dans leur financement.

Mais il reste que le présent rapport est destiné aux autorités de la Fédération Wallonie-Bruxelles et se focalise donc sur la mission confiée par elles à l'association.

Contexte du démarrage de l'association

Le lancement de la mesure de la gratuité du premier dimanche du mois a fait débat dans le secteur et même au-delà.

Tout d'abord, relativisons celui-ci. Le débat sur le droit d'entrée au musée date d'avant la Révolution française. Il remonte à la création du British Museum en 1753. Il est récurrent dans l'histoire des politiques culturelles. L'histoire de ce débat est très bien décrite par François Mairesse dans son ouvrage « *le Droit d'entrer au Musée* » (Labor, 2005).

Rappelons néanmoins que c'est un musée – le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée à la Louvière – qui a introduit la mesure en 2002 et que de nombreux musées l'ont mise en pratique dès avant le décret : les musées communaux de Liège et de Tournai, le musée de Louvain-la-Neuve, les musées de Mons,...



Centre de la Gravure et de l'Image imprimée, La Louvière
© WBT - J.P.Remy 2011

Au niveau politique, le débat fut plutôt serein. La majorité de l'époque (PS – cdH - Ecolo) a voté le décret et l'opposition (MR) – divisée en son sein sur la question – s'est contentée de s'abstenir.

Au niveau du secteur des musées, la réaction a été plus mitigée. Les opposants ont été les plus actifs dans la presse.

Il est vrai que la situation du secteur est difficile. La fréquentation des musées a décliné d'environ 20 % entre 2004 et 2012, (source : Attractions et Tourisme reprise par MSW lors de leur audition au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles). L'étude d'Attractions et Tourisme concernant 97 institutions touristiques est douloureuse pour le secteur, particulièrement pour les musées wallons qui voient les musées des zones limitrophes gagner des visiteurs dans le même temps, notamment grâce à leurs mesures de gratuité (voir annexe 1)

La situation financière n'est guère plus enthousiasmante. 2012 est l'année où démarre la non-indexation des subventions. Cela dit, le secteur a bénéficié d'un refinancement de plus de 5 millions d'euros entre 2006 et 2012, une hausse de 56 % de ses budgets.

Les difficultés financières des musées semblent donc plus venir de leur baisse de fréquentation (ou de problème de gestion pour certains) plutôt que de la baisse des subventions.

Les nombreux contacts avec les musées nous ont permis de mieux leur faire comprendre les enjeux de la gratuité du premier dimanche : un outil supplémentaire pour aller à la rencontre des publics, un outil d'attractivité qui ne concerne pas que les gens précarisés mais aussi les jeunes, les familles,... une contrainte nouvelle imposée par le décret mais à intégrer comme la seule mesure concernant les publics. Car, dans le domaine des politiques tarifaires, le ministère est d'ordinaire assez peu interventionniste. (voir annexe 2)

Arts&Publics est régulièrement intervenu dans le débat, avec une certaine réserve.

La campagne du badge « Dans les Musées, la gratuité c'est maintenant ! » a permis un beau rayonnement sur les réseaux sociaux. Mais, notre mission étant celle d'un opérateur, nous souhaitons éviter que le débat apparaisse comme un débat entre nous et les musées.



Car, si la mesure est en gros bien vécue par les musées selon l'étude de l'Observatoire des Politiques Culturelles, les opposants sont ceux qui ont fait le plus de bruit.

Nous avons néanmoins publié dans La Libre début janvier 2014 une carte blanche en réaction à une interview du directeur du Musée de la Photographie particulièrement outrancier dans ses propos. On la relira avec intérêt : <http://artsetpublics.be/media/3fla-55-2.pdf>. (annexe 3)

Par la suite, le débat a rebondi début 2014 avec la publication de l'étude de l'Observatoire des Politiques culturelles, ce qui a donné lieu à quelques articles de presse. L'étude n'a pas fait faiblir les opposants. On a constaté une évolution dans la critique. Au début : on entendait, « ça ne marche pas ». Mais, ça marche. Puis, on a entendu : « Mais il y a un effet d'aubaine ». L'étude montre que cet effet est très limité. Maintenant on entend que « cela dévalorise les œuvres ». Permettez-nous de penser qu'il s'agit d'un propos de comptoir d'une totale ineptie. À part le Louvre (gratuit le premier dimanche du mois hors période touristique), les cinq autres musées les plus fréquentés au monde sont gratuits... tous les jours (le Musée national de l'Air et de l'Espace, le Musée d'Histoire naturelle et la National Gallery à Washington aux États-Unis ; le British Museum et la National Gallery à Londres au Royaume-Uni). Par ailleurs, les musées nationaux français et les musées italiens sont gratuits le premier dimanche du mois. Les grands musées de Madrid proposent pour leur part une période de gratuité quotidienne en fin d'après-midi. Aucun de ces musées n'estime ses collections dévalorisées... Aujourd'hui, on entend dire « La mesure ne fonctionne pas car elle n'attire pas les publics les plus précarisés ». Cette assertion nous semble pour le moins osée sans étude approfondie des publics concernés. Le nombre de retours négatifs sur certaines politiques de prix nous font penser que bien au contraire, avec une pauvreté en hausse, une telle mesure non stigmatisante et non discriminatoire est vraiment utile. Une intermittente du spectacle célibataire avec deux enfants a — peut-être — encore un statut, mais n'a vraiment rien à envier aux bénéficiaires du revenu d'insertion.

« Nous pouvons affirmer que nous sommes très satisfaits de cette démarche. Nous avons aussi constaté cet été un impact positif indéniable les quelques jours qui précèdent le dimanche gratuit. »

Robert Van Géléberg, administrateur-délégué du musée Hergé, plus important musée privé wallon



Bref, ce débat s'appuie beaucoup plus sur des idéologies ou sur des amertumes que sur les vraies questions, les valeurs, l'intérêt des publics et l'intérêt général.

Depuis lors, le débat ne se passe plus dans la presse mais dans les coulisses.

A priori, la mesure est plus que jamais à l'ordre du jour. Elle est aussi citée dans la Déclaration de politique communautaire comme un exemple de mesure visant à faciliter l'accès à la culture, dont il faut s'inspirer. Elle est actuellement discutée dans l'opération Bouger les lignes. Lors des ateliers de Bouger les lignes consacrés à l'accessibilité et à la médiation culturelle, les commentaires étaient plutôt positifs. Au moment de conclure ce rapport, nous ne pouvons préjuger des conclusions que la coupole tirera de ces ateliers. Outre notre participation aux ateliers, nous avons également rédigé une note écrite qui constitue l'annexe 2 du présent rapport.

La mesure se doit d'être accompagnée pour lui donner le maximum de dimensions. Entre les grandes structures, la masse des musées tous fort différents, les agences de communication ou l'administration, le choix d'une petite structure très volontariste a été sans doute le bon. C'est en tout cas un sentiment que nous partageons.



Les missions prévues par la Convention avec la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rappelons les missions qui nous sont confiées par la Fédération : organiser 6 événements par an, valoriser et médiatiser les fonds et collections permanentes des musées de la FWB, éditer un guide régulièrement actualisé et des outils de promotion, gérer un site Internet d'information et publier une lettre d'information, travailler à la mise en réseau des musées et des organismes d'éducation permanente, organisations de jeunesse et touristiques, centres culturels, associations visant à animer la vie des familles, des seniors, des publics fragilisés et des usagers en général.

Ces cinq missions fort différentes réalisées avec des moyens fort limités ont toutes été remplies. Certaines sont simples à évaluer et quantifier. D'autres sont plus « immatérielles » et donc moins simples à évaluer. Nous allons tenter de décrire quatre années de travail de la manière la plus précise possible dans les chapitres qui suivent.

Mais, de manière générale, nous pouvons être fiers du travail accompli. Ces missions se sont renforcées dans l'action. Les événements ont connu des succès allant croissant. Les outils de communication se sont diversifiés et ont largement dépassé les attentes. L'ambition de créer une communauté de visiteurs a été rencontrée. Cette communauté est particulièrement active sur les réseaux sociaux en partageant nos infos concernant le premier dimanche du mois. Ils sont plusieurs centaines, voire même plusieurs milliers selon les mois à relayer ainsi l'information. Une extension des activités vers la médiation culturelle vers les publics fragilisés ou via les outils numériques a pris forme.

Bref, malgré les difficultés de tout ordre (sous-financement, difficultés budgétaires des pouvoirs publics à tous les niveaux de pouvoir, débat sur l'efficacité de la mesure,...), l'association ne se porte pas trop mal et a un excellent bilan.

« Nos usagers qui assistent à nos activités utilisent la mesure et sont demandeurs du guide. À notre niveau, nous n'organisons pas d'activités le dimanche car notre hiérarchie trouve que le coût horaire – les heures payables et récupérables de la fonction publique – est trop onéreux mais nos usagers sont demandeurs ».

Le référent culturel d'un CPAS bruxellois



Missions

Mission 1 : Organiser 6 événements par an, soit 24 événements

La mission a été largement rencontrée. Bien au-delà du contrat.

En associant étroitement les musées à l'organisation de ces événements, nous avons pu les rendre très dynamiques. Ils ont tous été d'incontestables réussites d'**Arts&Publics** et des musées concernés.

Régulièrement, un animateur extérieur (un « courant d'air frais ») a participé à l'élaboration de cette journée. Nous avons veillé à équilibrer le type de musée, leur taille, leur situation géographique. Nous avons aussi rendu accessible le programme à des musées non reconnus ou non subventionnés. De manière générale, les équipes des musées se sont bien mobilisées. Au fil des ans, certains musées ont pris eux-mêmes des initiatives d'événements propres à leur ouverture du premier dimanche du mois.

Ces événements ont permis une médiatisation en général locale de la mesure.

Ces événements ont pris diverses formes : coups de cœur de l'équipe et des bénévoles, interventions de gens extérieurs de la « société civile », mise en valeur d'œuvres, explication au public de la restauration d'une œuvre, etc.



Dialogue, Louvain-la-Neuve © CARAVANE 2014

Calendrier et fréquentation

	musée	nombre de visiteurs	rapport au dimanche normal
2013			
Janvier	La Fonderie	+ de 250	x 30
Février	Musée d'Histoire naturelle de Tournai	1200	x 10
Mars	Musée de LLN Intégration du Musée Hergé dans le réseau avec un événement le matin (2.100 personnes) et une belle interaction entre les deux musées.	200	x30
Avril	Musée de l'Orfèvrerie à Seneffe	700	x 5
Mai	Musée des Beaux-Arts de Verviers	50	x 5
Juin	Parlamentarium	800	x 2
Juillet	Bois-du-Luc	100	x 5
Août	Musées d'Arlon	150	X 3
Septembre	Mariemont	450	x 4
Octobre	Trésor d'Oignies à Namur	180	x 6
Novembre	BAL à Liège	250	x 6
Décembre	Centre de Culture scientifique de l'ULB	100	x 3
2014			
Janvier	CIVA, Centre international de l'image, de la ville et de l'architecture	350	x 6
Février	Musée de la Ville de Bruxelles, dite aussi Maison du Roi + Musée Béjart et Musée du Slip	2100	x 3
Mars	Musée du Luminaire et au Musée de la vie wallonne	700	x 3
Avril	Musée des Lettres et de l'Imprimerie de Thuin	70	x 5
Mai	tous les musées de Tournai	2500	x 3
Juin	Musées de la Ville d'eaux à Spa	120	x 4
Juillet	au Mac's sur le site du Grand-Hornu	1300	x 3



Août	Musée de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles	1000	x 2
Septembre	Maison du Patrimoine médiéval mosan	700	x 3
Octobre	Musée de la Famenne	70	x 3
Novembre	Bois du Cazier	800	x 6
Décembre	Musée Hergé	700	x 2
2015			
Janvier	Musée Constantin Meunier	200	x 10
Février	Musée de la Maison d'Érasme	200	x 3
Mars	La Cité Miroir et Le Grand Curtius	2800	x 4
Avril	Musée du Jouet (Bruxelles)	400	x 3
Mai	Andenne / Musée de la Céramique et Centre archéologique de la grotte Scladina	130	x 8
Juin	Musée du carnaval et du masque	240	x 4
Parcours libre le dimanche 5 juillet de 10h à 18h			
Août	Musée de l'Eau et de la Fontaine	180	x 4
Septembre	Musée du Costume et de la Dentelle	280	x 4
Octobre	Musée en Piconrue	140	x 4
Novembre	Hôpital Notre Dame à la Rose	280	x 2
Décembre	Centre de la Gravure et de l'Image imprimée	250	x 6
2016			
Janvier	Parcours libre		
Février	L'Aquarium-Museum à Liège	2700	x 5
Mars	Musée des Celtes à Libramont	120	x 4
Avril	Art)&(Marges Museum à Bruxelles	100	x 3
Mai	Le Musée du Marbre (Rance)	80	x 4
Juin	Le Musée de la Fraise (Wépion)	200	x 6
à venir			
Le Musée communal de Nivelles le dimanche 3 juillet de 10h à 18h			
Les Musées de Huy / Musée communal – Fort de Huy – Ecomusée de Ben-Ahin le dimanche 7 août de 10h à 18h			
Le Musée BELvue (Bruxelles) le dimanche 4 septembre de 14h à 18h			
Le TAMAT (Tournai) le dimanche 2 octobre de 10h30 à 17h			
Le Memorial Mons Museum (Mons) le dimanche 6 novembre de 10h à 18h			
Le BPS 22 (Charleroi) le dimanche 4 décembre de 11h à 19h			



En outre, l'association a organisé plusieurs événements supplémentaires dans divers musées bruxellois (Fonderie, Maison Béjart, Bibliotheca Wittrockiana, Micro-Musée de la Frite) dans le cadre de l'opération « Pour 50c, t'as de l'art ! ».

L'association aura donc à la fin de la période couverte par la convention organisé 51 événements faisant participer 65 musées dont 43 reconnus par la Fédération.

Les fréquentations ont été toujours fortement en hausse par rapport à la fréquentation habituelle du musée (entre 50 % et 2500 % (!) de plus).

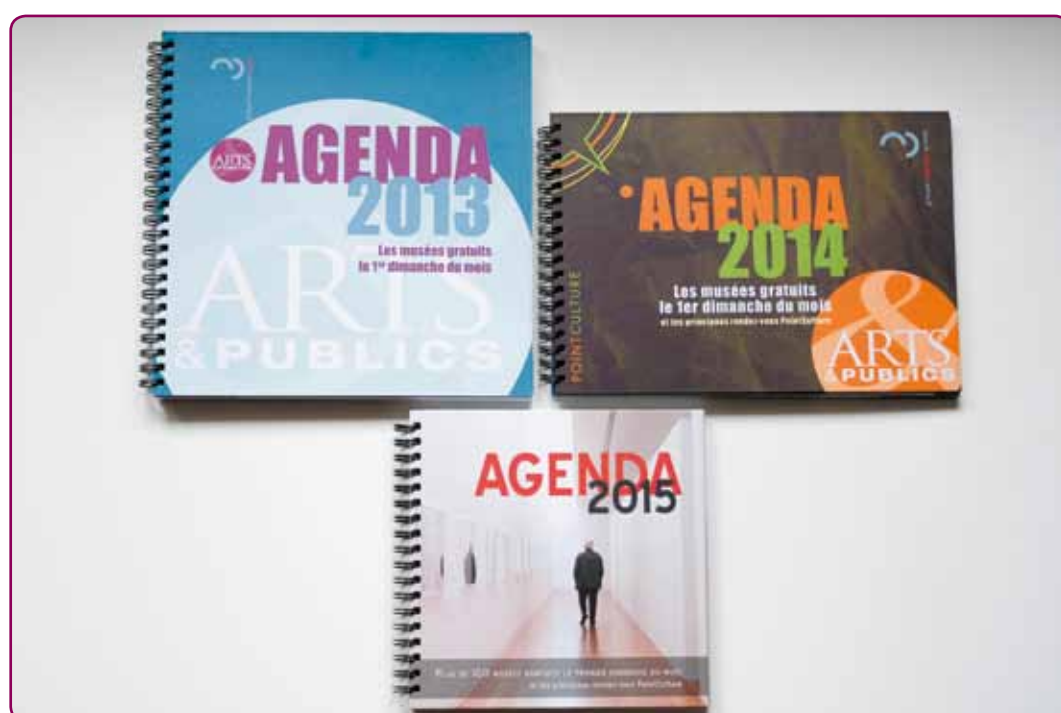
En termes de visibilité dans les médias, on a veillé à se renforcer dans les agendas sur Internet et les toutes-boîtes gratuits. On s'est aussi tourné avec des succès divers vers les journaux des mutuelles. En améliorant la communication sur les événements, on a permis – en partie - de sortir de la polémique née à l'adoption du décret.

Mission 2 : valoriser et médiatiser les fonds et collections permanentes des musées de la FWB

Cette mission est tellement large qu'on ne pouvait la remplir que très partiellement en lien avec d'autres missions, essentiellement de promotion. Nous retiendrons principalement :

L'agenda des musées

Édité fin 2012 pour la première fois, cet agenda a connu trois éditions (années 2013, 2014 et 2015). Ce projet a été rendu possible par le partenariat avec un imprimeur durant trois ans. D'autres partenaires furent sollicités. Il fut mis en lien avec une exposition en 2014-2015 pour sa troisième édition. Le projet agenda sera plus longuement décrit dans le volet « outils de communication ».





L'édition de l'agenda 2015 a été publiée le 18 novembre 2014. Ce projet a été cette fois beaucoup plus ambitieux puisqu'il a fait l'objet d'une collaboration avec les photographes du Collectif Caravane, PointCulture et nous. L'agenda a été en quelque sorte le catalogue d'une exposition présentée pendant la saison 2014-2015 dans cinq PointCulture... L'expo consiste en 24 photographies de musées de la FWB présentées sous la forme d'un collage sur aluminium. L'expo existe toujours. Elle pourrait tourner dans des divers lieux. Mais **Arts&Publics** n'est guère équipé pour mener ce type de projet dans le long terme.



Cet outil animé en 2013 et 2014 consistait en interviews des gestionnaires des musées sur leurs pratiques. On en a réalisé une petite vingtaine. Elles ont été présentées sur notre page Facebook, sur YouTube et sur le site de PointCulture Bruxelles. Elles permettaient aux musées de présenter pendant une douzaine de minutes leurs projets, leurs collections, leur actualité. Ce projet n'a pas été poursuivi par manque de temps et de rayonnement.

Regards sur les Musées

La revue Regards sur les musées est également un projet qui met en valeur les collections. Il sera néanmoins décrit essentiellement dans la rubrique Mission 4 : Outils de communication.

Mission 3 : gérer un site Internet d'information et publier une lettre d'information

Site Internet

Un mini-site a été créé dès la naissance de l'association. Il a fonctionné et a été régulièrement alimenté. Nous avons décidé courant 2013 de l'améliorer. Un budget a été obtenu pour cela et le nouveau site nettement plus performant en termes graphiques et d'accès à l'information a été mis en ligne en février 2014. Les musées y sont mieux mis en valeur. Des vidéos peuvent y être présentées. Les extraits de presse sont présentés. Nous pouvons y publier des articles. Chaque musée est répertorié. Le guide peut y être téléchargé. Plusieurs news par mois y sont publiées, tous les événements y sont mis en ligne. Le site a connu une belle progression de fréquentation au fil des ans pour se stabiliser aux alentours de 30.000 visites par mois minimum dans les premiers mois de 2016. C'est une progression de 800 % par rapport aux trois premiers mois de 2014.



Le site culture.be renvoie sur notre site pour le guide des musées gratuits. C'est une source importante de fréquentation (notamment grâce à leur excellent référencement).

Incontestablement, une meilleure synergie avec les sites des musées et des partenaires bénéficierait à la visibilité du dispositif. Mais les résultats de fréquentation sont néanmoins très satisfaisants.





Le modèle de newsletter mensuelle a été maintenu au fil des ans. Il a permis une information régulière des gens intéressés. La newsletter d'Arts et Publics enrichit son fichier des adresses recueillies lors des événements (parfois) et des demandes d'abonnement via mail qui sont très régulières avec évidemment un pic lors des jours précédant ou suivant le premier dimanche du mois. On compte au total environ 30.000 adresses dans nos fichiers.

À l'heure actuelle, la newsletter reprend quatre types d'information : l'annonce des événements organisés par nos soins, l'événement mensuel, les activités des musées le premier dimanche du mois, les activités importantes des musées partenaires.

Une collecte systématique d'adresses e-mail en collaboration avec les musées a été envisagée mais s'est avérée difficile à mettre en place (collaboration des musées pas efficace, difficultés des sites d'envois de mail sur ce type de fichiers constitués ainsi,...)

Nos informations sont aussi relayées par les newsletters de partenaires : Le Ligueur, Point Culture, le Crioc...

Mission 4 : éditer un guide régulièrement actualisé et des outils de promotion

Guide

Le Guide des musées gratuits a été constamment adapté. Il a de multiples avantages, est facile à imprimer directement d'Internet tant pour les gens que pour les musées. Il est complet.

Différents problèmes se sont néanmoins posés. Ainsi, l'évolution du nombre de musées est assez rapide (de 44 en 2012 à plus de 140 en 2015) et le nombre de musées répertoriés fait que les informations changent vite (des musées rentrent, sortent, adaptent leurs horaires, ferment pour travaux). Par ailleurs, le modèle n'est pas extensible à l'infini. En réduisant les textes à leur plus simple expression et les infos complémentaires, nous sommes arrivés à garder l'ensemble des musées.

Le guide a fait l'objet d'éditions imprimées chaque année avec des diffusions dans les musées par nos soins, dans les PointCulture et via le réseau BHS.

En outre, le guide a été repris en 2014 et en 2015 dans le supplément au journal Le Soir « Regards sur les Musées ».

Un tract plus petit renvoyant à notre site (avec un code QR pour faire tendance) a été un moment envisagé et pourrait se faire notamment pour la diffusion lors de grands événements (Foire du Livre, Museum Night Fever,...). Cela pourrait aussi être un outil de type cartes postales.

Nous avons aussi réalisé quelques guides sous cadre que nous avons remis à certains musées que nous visitons.



PRÉSENTE

Plus de

150

musées **gratuits**
chaque
1^{er} dimanche
du mois

ÉDITION 2016

Programme 2016 d'Arts&Publics

Le Musée communal de Nivelles le dimanche 3 juillet de 10h à 18h
Les Musées de Huy: Musée communal – Fort de Huy – Ecomusée de Ben-Ahin le dimanche 7 août de 10h à 18h
Le Musée BELvue (Bruxelles) le dimanche 4 septembre de 14h à 18h
Le TAMAT (Tournai) le dimanche 2 octobre de 10h30 à 17h
Le Memorial Mons Museum (Mons) le dimanche 6 novembre de 10h à 18h
Le BPS 22 (Charleroi) le dimanche 4 décembre de 11h à 19h

Les détails de ces activités sont disponibles le mois qui précède sur notre site www.artsetpublics.be - Inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle en envoyant un e-mail à info@artsetpublics.be

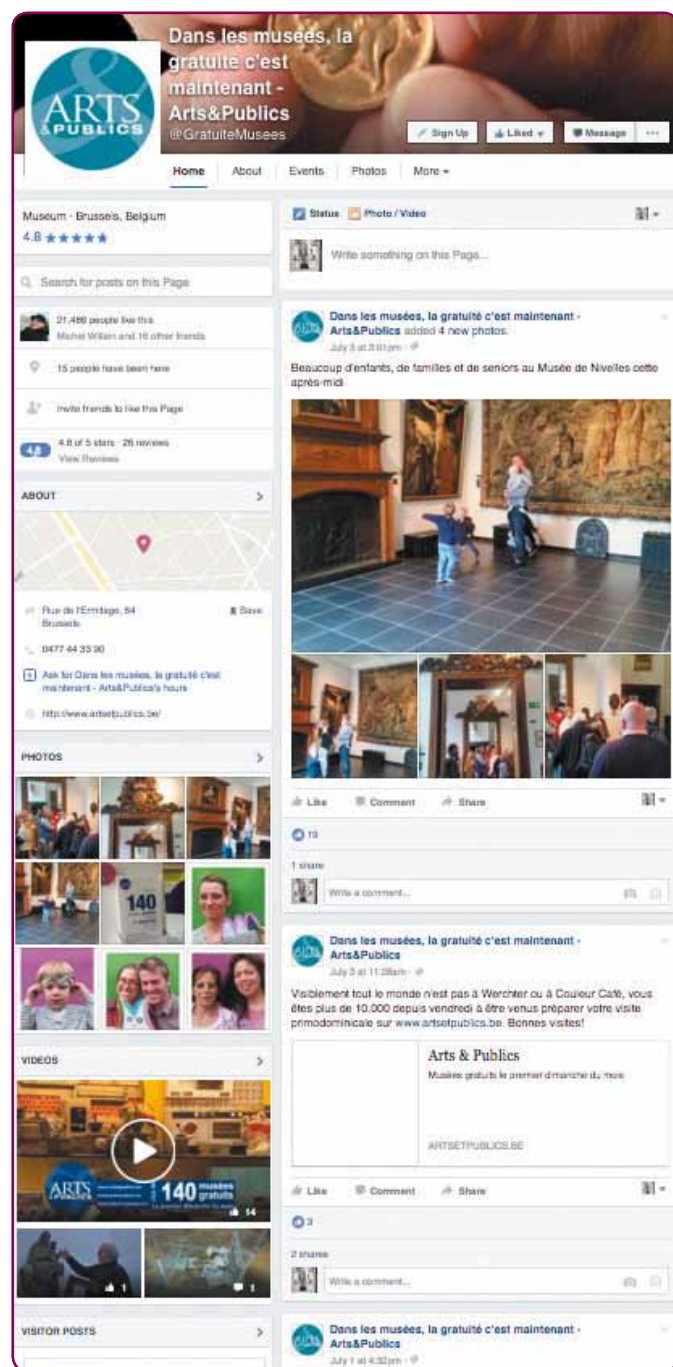


ACCESS+ i s'adresse aux publics ayant des besoins spécifiques. Il permet d'identifier le niveau d'accessibilité d'un bâtiment ou d'un site et de prendre connaissance des informations relatives à ses conditions d'accès. www.access-i.be

GUIDE GRATUIT - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Compte Facebook



La fanpage Facebook recueille un succès certain. Elle s'est imposée comme le véhicule essentiel de communication de l'association. Elle permet de diffuser de l'information et surtout que des fans s'en emparent et la relaient, ce qui fait boule-de-neige. C'est aussi assez intéressant au niveau participatif. Avec plus de 20.000 fans (mai 2016), son impact est désormais important. Après la recherche d'infos sur les moteurs de recherche, Facebook est le premier vecteur de visite de notre site Internet.

Les événements FB permettent aussi de faire la promotion des événements que nous organisons. Ils sont un bon baromètre de la fréquentation des événements.

Une ou deux infos sont données quotidiennement, ce qui assure un lectorat régulier.

Des posts « sponsorisés » ont un relais désormais très impressionnant notamment dans les deux à trois jours précédant le premier dimanche du mois. Cela se compte en centaines, voire milliers de partages. Et au final d'une visibilité auprès de 100.000 à 300.000 personnes selon les mois !

Plusieurs professionnels de la communication nous ont souligné leur enthousiasme face à notre stratégie Facebook.



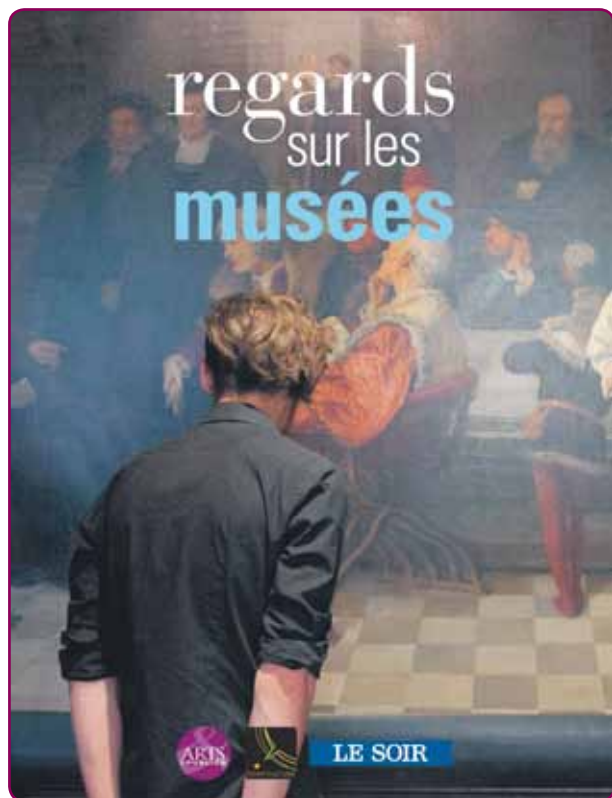
Le compte Twitter @Arts_et_Publics

Il a été créé début 2014 à l'occasion de la #MuseumWeek lancée sur Twitter France par 12 musées français. Cet événement a connu un bel engouement des musées français mais aussi anglais, espagnols et italiens qui ont partagé 260.000 tweets sur le thème en une semaine. Notre audience est encore confidentielle et le monde muséal belge est extrêmement discret sur Twitter.

En 2015, nous sommes devenus ambassadeurs de la MuseumWeek pour la Belgique francophone.

En 2016, nous avons développé un projet annexe avec quelques Maisons de Jeunes qui a donné un peu de visibilité à la MuseumWeek en Belgique et beaucoup de visibilité à ce micro-projet dans le monde à travers la toile de Twitter et de sa #MuseumWeek animée par environ 2.000 institutions muséales dans le monde. C'est le premier événement culturel à se dérouler intégralement sur un réseau social. Intégralement ? Pas tout à fait... Un peu partout dans le monde, des projets liés à la MuseumWeek se greffent sur le projet. En Wallonie et à Bruxelles, où Twitter n'est pas encore très développé, c'était l'occasion de populariser le projet. C'est ainsi que le Délégué général aux Droits de l'Enfant et **Arts&Publics** se sont associés pour encourager la participation d'enfants d'écoles bruxelloises en collaboration avec l'Arts&(Marges Musée à Bruxelles. Le projet a ainsi mis en valeur un travail de terrain visant l'émancipation des jeunes par l'expression artistique. Il a abouti d'une part à la production de capsules vidéo qui restent téléchargeables sur <https://vimeo.com/commeunlundi> et d'autre part à deux ateliers avec des groupes de jeunes de Bruxelles et de Charleroi dans le cadre du projet Histoires croisées en collaboration avec le Festival International de l'Enfance et de la Jeunesse.





Publié à deux reprises fin octobre 2014 et 2015, ce projet a été capital pour notre développement et notre visibilité. Et pour et pour celle de l'ensemble du secteur.

Imprimé à 90.000 ex. (+ 10.000 tirés-à-part en 2014, 15.000 en 2015), il a permis de fédérer de nombreux partenaires muséaux et d'exprimer notre point de vue sur les musées. Il a aussi permis une diffusion du guide ; notre projet a été mieux compris et mieux ressenti depuis.

Cerise sur le gâteau, les partenariats ont permis d'en faire un projet équilibré financièrement. Le projet pourrait donc se stabiliser sur le long terme. Il est en chantier pour 2016.

L'outil a été diffusé également par les musées partenaires (la diffusion doit en être améliorée), les PointCulture et les bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles via le Service de la Lecture Publique.

Ce projet est l'exemple-type de ce que le secteur a des difficultés à réaliser seul. Grâce à notre intervention, une vingtaine de musées ont à chaque fois permis cette réalisation. La dynamique de la gratuité a permis une grande visibilité du secteur et à chaque fois le retour immédiat dans la fréquentation des musées tout le long du mois qui a suivi s'en est ressenti.

L'information produite par **Arts&Publics** et PointCulture est de qualité. Elle met l'ensemble des musées en valeur. Les retours sur le contenu rédactionnel sont excellents.

Le public conserve ce type de publication. On retrouve souvent des gens l'ayant avec eux dans les mois qui suivent aux événements estampillés **Arts&Publics**.

Autres outils

D'autres outils plus ponctuels ont été mis en place.

Un clip vidéo diffusé fin mars 2015 sur Télé-Bruxelles (désormais BX1). Il présentait le passage à 140 musées du dispositif, un événement au musée du Jouet et l'expo Grand Angle sur les musées.

Un folder spécial Mons 2015 a été diffusé en janvier 2015 massivement pendant la fête inaugurale de Mons 2015 et de manière assez large dans le Hainaut dans les mois qui ont suivi.

Une des **2015** raisons de visiter **MONS**

15 musées gratuits
1^{er} dimanche du mois

**PLUS DE 130 MUSÉES GRATUITS
LE PREMIER DIMANCHE DU MOIS
EN WALLONIE ET À BRUXELLES**
www.artsetpublics.be

+ 2 EXPOS

« Van Gogh au Borinage - La Naissance d'un artiste »
Au S.A.N. 8 Rue Neuve
dimanche 1^{er} février • dimanche 1^{er} mars
dimanche 5 avril • dimanche 3 mai

« Mons, à l'époque des grandes découvertes »
Au Musée des Sciences Naturelles 7 Rue des Galliers
dimanche 3 mai • dimanche 7 juin
dimanche 5 juillet • dimanche 2 août
dimanche 6 septembre • dimanche 4 octobre

S.A.N. 8 Rue Neuve MONS
www.san.mons.be

Musée François Dierckx 12 Square F. Roosevelt MONS
www.dierckx.mons.be

Maison Van Gogh Rue du Pavillon 7033 CUESMES
www.maisonvangogh.mons.be

Treux de Sainte-Trinité Place du Chapitre MONS
www.treuxsainteunitrinite.mons.be

Anciens Ateliers 17 Rue de la Trouille MONS
www.ateliers.mons.be

Salle Saint-Georges Grand Place MONS
www.sallesaintgeorges.mons.be

Magasin de papier 26 Rue de la Clé MONS
www.magasindepapier.mons.be

Musée du Vieux Nîm 31 Rue Edouard Mouzin 7020 NIMY
Musée ouvert chaque week-end de 14h à 18h, du début avril à la fin octobre
www.vieuxnimy.be

Musée de la route Casemates Place Nervienne MONS
www.museedelaprote.be

A PARTIR D'AVRIL 2015

SILEX'S Minières de Spiennes Rue du Point du jour 7032 SPIENNES
www.silex.mons.be

Musée du Doudou Jardin du Mayeur MONS
www.museedoudou.mons.be

L'Artéologie 3 Rue Claude de Bettignies MONS
www.artéologie.mons.be

Belfroi Rue des Clercs - Rampe du Château MONS
www.belfroi.mons.be

Musée Momental Museum Boulevard Dolez MONS
www.museummomental.mons.be

A PARTIR DE JUIN 2015

Muséum 76 Rue de Nîm MONS
www.museum.mons.be

**DANS LA RÉGION, PARTENAIRES DE MONS 2015.
GRATUITS LE PREMIER DIMANCHE DU MOIS.**

MAC'S au Grand Hornu • Musée de Manque • Centre de la Gravure et de l'Encre Imprimée • Musée de la Photographie • Musée de Mariemont • Le Domaine de Seneffe Musée de l'Orfèvrerie • L'Ecomusée de Bain de Lac • Le Centre Rotonde

ARTS & PUBLICS



Mission 5 : travailler à la mise en réseau des musées et des organismes d'éducation permanente, organisations de jeunesse et touristiques, centres culturels, associations visant à animer la vie des familles, des seniors, des publics fragilisés et des usagers en général

Cette mission fort large était cruciale pour l'association. Elle visait à décroiser le secteur, ce qui est un élément très important pour la conquête de nouveaux publics.

Nos informations sont aussi relayées par les newsletters du Ligneur, de PointCulture, du Crioc, de Culture.be.

Resserrer les liens avec les autres acteurs culturels et le tourisme. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette question ne laisse personne indifférent. Beaucoup de liens existent déjà. Pour notre part, nous avons œuvré dans ce sens notamment sur le projet Tournai, la ville aMusées. Un financement wallon ponctuel a été obtenu.

Des rencontres avec le ministre bruxellois du Tourisme, son homologue wallon, l'échevin du Tourisme de la Ville de Bruxelles et le président de VisitBrussels en 2012 ont eu lieu de manière assez positive.

Plusieurs contacts ont également été pris avec Wallonie-Bruxelles-Tourisme (ex-OPT). Ils ont apprécié l'agenda qu'ils ont reçu les deux années. Ils relaient parfois nos événements sur leur page Facebook.

La situation est stationnaire dans ce secteur relativement mouvant pour des raisons institutionnelles.

Nous avons beaucoup parlé avec VisitBrussels mais l'obstruction du Conseil bruxellois des musées est assez nette. Toute tentative de discussion avec le CBM a été assez vaine.

Enfin des contacts ont eu lieu avec le CGT en 2015-2016 dans le cadre d'un programme Tourisme pour Tous en Wallonie.

Nous avons aussi tissé des contacts avec les grandes organisations d'éducation permanente :



- le PAC, rencontré à plusieurs reprises. Nous avons publié un article dans le Cahier de l'éducation permanente publié par PAC en avril-mai 2014 sous le titre « De l'objet au virtuel, la métamorphose des musées » ;
- le CAL, qui a publié quelques articles à notre sujet et avec qui nous avons organisé un événement un premier dimanche du mois à la Cité Miroir ;
- le MOC, notamment via sa régionale du Brabant wallon et sa webradio ;
- la Ligue des Familles a publié une excellente carte interactive des musées gratuits

Musées gratuits le 1er dimanche du mois : notre carte interactive



Publié le 22 Juin 2016

Bon plan, ce 3 juillet : comme chaque premier dimanche du mois, 140 musées à Bruxelles et en Wallonie sont gratuits. Lequel de ces lieux découvrir ? Faites votre programme avec notre carte interactive. Avec cette fois, la fête au Musée communal de Nivelles.



Jouet Star / Musée de la Vie wallonne
musées gratuits de votre région.

Pousser la porte d'un musée, en famille, ce n'est peut-être pas votre truc ? À moins que le prix d'entrée ne vous décourage ? Ou encore que vous ne sachiez pas par lequel débiter ? Et pourtant, la Wallonie et Bruxelles regorgent de musées sympas à visiter avec des enfants. Et si vous tentiez l'expérience ce dimanche 3 juillet ? Cette carte interactive vous permet de découvrir, en un coup d'oeil, tous les



Notre lien avec PointCulture s'est renforcé. Nous avons développé de nombreuses synergies avec PointCulture: la distribution puis l'édition de l'agenda, la rédaction et l'édition de « Regards sur les Musées », la mise en place du cycle « Pour un numérique humain et critique ». Nous avons installé notre siège d'exploitation wallon dans leurs locaux de Charleroi et envisageons d'y installer aussi nos bureaux à Bruxelles dès septembre 2016.



En 2016, nous avons mené un projet en collaboration avec l'asbl Festival international pour l'Enfance et la Jeunesse. Ce projet a fait interagir plusieurs structures travaillant avec des jeunes (MJ de Ganshowren, MJ de Couillet, les mercredis artistiques des Marolles, l'asbl Kaosmos) et des musées. (MULUM, Centre de Culture scientifique ULB et Arts&Marges). Ce projet a débouché sur une expo qui s'est tenue l'espace d'un week-end en mai 2016 à la Chataigneraie à Flémalle.

De manière générale, nous avons entretenu des rapports positifs avec bon nombre de musées. Le rapport met en exergue que nous avons organisé 65 événements avec eux. Le succès de nos événements, une certaine rondeur dans les débats sont les preuves d'une situation qui s'impose aujourd'hui comme permanente et de long terme.

Nous avons rencontré les équipes d'une centaine de musées pour des entretiens riches et souvent cordiaux. Le dialogue a permis de mieux comprendre les points de vue des uns et des autres.

Il est humain de croire que ce que l'on entreprend réussit grâce à soi. Nous ne sommes pas à l'abri de cette vision. Mais quand un directeur de musée nous dit que « les premiers dimanches du mois fonctionnent bien chez nous mais l'accroissement de notre public est dû principalement à notre nouvelle politique d'expositions temporaires », nous avons la faiblesse de croire qu'il ne voit pas l'ensemble des éléments. C'est évidemment subjectif.

Restent, enfin, les relations avec les fédérations de musées. Elles sont au nombre de deux puisqu'elles sont organisées au niveau régional. Nous les avons toutes deux rencontrées.

Ni le Conseil bruxellois des musées, ni Musées et Société en Wallonie ne sont favorables au premier dimanche. Les deux ont une position que nous trouvons parfois malsaine : être le représentant du secteur, son syndicat pour ainsi dire, mais aussi une association qui mène



des projets et cherche des financements. Pour leur première fonction, il y a un désaccord de fond entre le gouvernement et eux. Et nous, nous sommes positionnés comme l'opérateur désigné par le gouvernement. Pour leur seconde fonction, nous sommes en quelque sorte concurrents dans la menée de projets pilotes et les recherches de financements. Difficile dès lors de bien s'entendre...

Signalons quand même que la direction du CBM est exercée par une néerlandophone et, depuis l'an dernier, sa présidence aussi (une conservatrice du très bruxellois Musée de Tervuren sis en Flandre).

Quant à MSW, on ne peut que relever que son argumentation est sujette à caution. Rien ne prouve que la mesure ait fait diminuer les recettes des musées alors qu'elles ont baissé de 20 % entre 2004 et 2012 avant l'adoption de la mesure. Et la critique se fait surtout sur sa capacité à « *toucher des personnes socialement défavorisées {qui} n'est clairement pas atteinte, ce sont surtout des habitués qui déplacent leur visite au musée les premiers dimanches du mois* ». Les deux volets de cette phrase prêtent largement à débat. Toucher les publics défavorisés est un objectif annexe du décret et la gratuité ne lève qu'un élément de résistance parmi tant d'autres. Quant au fait que le public du premier dimanche est en partie significative un nouveau public, c'est confirmé par l'étude de l'OPC qui dit clairement que l'effet d'aubaine n'a que des effets limités. (Étude de l'Observatoire des Politiques culturelles, Juin 2014 PP.27 et 28 en annexe 3). MSW ne propose d'ailleurs aucune alternative...

Conclusion : **Arts&Publics** entretient en général de bonnes relations avec les musées. Mais elles sont plus difficiles avec les fédérations.

Adhésion au code de respect de l'usager culturel

Il nous est demandé par convention de respecter le code des usagers culturels décidé par la FWB en avril 2006. Nous nous plions donc volontiers à cette contrainte. Cela dit, le secteur des musées l'applique peu dans sa politique de communication. La mention de la gratuité du premier dimanche du mois est régulièrement omise sur les dépliants ou les sites des musées qui contreviennent ainsi au code. Un rappel émanant de l'administration pourrait être utile mais cette dernière ne semble pas encline à le faire.



Reste le cas particulier du Musée d'Art fantastique qui s'est mis dans une situation illégale en mettant une condition de réservation pour obtenir la gratuité le premier dimanche du mois. Sans explication réglementaire ou juridique, l'administration a néanmoins validé ce système à notre grand étonnement. Informée par courrier après plusieurs infos vers le cabinet, la ministre Joëlle Milquet n'a pas eu le temps de nous répondre avant sa démission. Cette situation devrait trouver une issue dans les services de la FWB. Mais l'attitude de l'administration dans ce dossier pose néanmoins question.

Le musée Wellington qui prétend n'appliquer la gratuité qu'aux seuls résidents bruxellois ou wallons est aussi un cas un peu particulier qui demanderait une mise au point des services.

Éléments annexes

Extension du réseau

Le réseau est passé de 49 musées à la naissance de l'association en 2012 à 150 musées au moment de clôturer ce rapport. La part des musées subventionnés par la FWB y est légèrement prépondérante. Nous avons fait le choix de garder l'offre



ouverte à tout type de musées, qu'ils soient subventionnés ou non. Il s'agit d'un parti pris permettant de mettre en valeur l'ensemble du dispositif. De nombreux musées nous ont rejoint sur une base volontaire dont le Musée Hergé mais aussi de nombreux petits musées associatifs (Micro-Musée de la Frite, musées de Goesnes,...) ou communaux non-subventionnés (Evere,...). Les Musées fédéraux ont été relancés à plusieurs reprises sans succès. À la marge de notre action, nous valorisons toujours un peu la gratuité des musées Wiertz et Constantin Meunier (gratuits tous les jours mais pas ouverts le dimanche) et celle des musées fédéraux le premier mercredi après-midi du mois, même si ce n'est pas notre mission. Le cabinet de curiosité de la Cinematek est par contre ouvert gratuitement tous les jours dont le premier dimanche du mois. Quelques contacts ont eu lieu avec des

musées flamands ainsi que le milieu politique sans grand résultat sauf dans le cas de la ville de Courtrai qui applique le premier dimanche du mois à ses musées dans le cadre de l'Eurométropole Lille-Tournai-Courtrai. Un contact a eu lieu avec l'Euregio (Aachen-Maastricht) qui aurait permis d'ajouter quelques musées hollandais à l'offre, mais cela ne nous semblait pas vraiment pertinent.

Soutien à la réintroduction du don

Nous avons incité les musées à installer des tirelires à la sortie du musée le premier dimanche du mois. Les expériences où l'urne était attractive et bien placée ont montré que ces recettes étaient loin d'être négligeables, parfois largement supérieures aux recettes d'un dimanche payant. Il s'agit d'une démarche plus politique. Il y a malgré tout des questions pratiques : les recettes communales ne sont pas nécessairement affectées aux dépenses culturelles, certains amènent des questions de sécurité, mettre la tirelire pour une asbl de promotion des musées du type amis des musées est mal vu par les services communaux,... Mettre un type unique d'urne à disposition des musées a été envisagé mais nous y avons renoncé, notamment vu l'extension galopante du nombre de musées partenaires.

Mobilité

L'idée d'un projet autour de la mobilité et de l'accessibilité géographiques des musées est à l'étude : plate-forme de covoiturage, balades pédestres et cyclistes, collaborations avec les TEC.

Un projet de parcours-musées a été proposé pour la journée sans voiture à Bruxelles en 2014. Nous pensons relancer ce projet.

Capsules vidéo réalisées en collaboration avec la Délégation générale aux Droits de l'Enfant

Des capsules vidéo relayant la parole des enfants sur les musées ont été réalisées en 2016 et diffusées sur les réseaux sociaux pendant la période de la #MuseumWeek de Twitter. Elles ont été réalisées en partenariat avec le musée Art(et)Marges. Un accord de principe de reconduire ce type de projet a été pris avec la DGDE.

Appliquant la gratuité des musées le premier dimanche du mois depuis un an, le musée de la Ville de Bruxelles « la Maison du Roi » annonçait début 2014 une augmentation de fréquentation de 5.000 visiteurs sur l'année 2013 parallèlement à une fréquentation plus importante des résidents bruxellois. Son équipe n'hésite pas à attribuer cette évolution positive à la mise en place du premier dimanche gratuit.



Nouveaux projets structurants

Pour 50 cents, t'as de l'art



Ce projet de terrain soutenu par d'autres pouvoirs publics que la FWB nous permet de développer un réseau de visiteurs actifs participants à nos événements et à d'autres activités dans les musées bruxellois.

Ce projet s'est particulièrement bien développé en 2014 à Ixelles, autour de la figure de Constantin Meunier. Nous y avons tissé une toile avec de nombreux partenaires associatifs et scolaires. XLJ, l'AMO SOS Jeunes, l'asbl le Maître Mot, l'Institut technique Cartigny, le Fab'lab de l'ULB, la Maison de Quartier Malibran, le comité culturel du CPAS d'Ixelles. Nos autres territoires de travail furent les quartiers de Forest, Saint-Josse, Anderlecht et Woluwe-Saint-Pierre. L'action y fut plus limitée mais nous avons mené des actions avec la Maison de Quartier Saint-Antoine, l'Ispat, le PCS Syndicat des locataires et la Cité de l'Amitié.

Ce projet a été poursuivi en 2015 particulièrement vers le secteur du Logement social bruxellois. Le nombre d'associations partenaires tourne autour de la trentaine et six musées ont été partenaires en 2015-2016 : la Fonderie, la Maison Béjart, la Bibliotheca Wittrockiana, le Musée du Jouet, le Micro-Musée de la frite, Art)&(Marges.

Nous y avons inclus un volet de médiation culturelle numérique avec, notamment, la participation de jeunes à la #MuseumWeek de Twitter, la fabrication de livres numériques, des visites et des événements Fablab dans les musées.

La préparation de la saison 2016-2017 est en cours.

Videomuz

Ce projet propose de mettre la démocratisation actuelle de la production de jeux vidéo au service de la médiation muséale. L'objectif est le suivant : amener un groupe d'utilisateurs d'un musée à créer une œuvre ludique basée sur une des thématiques qu'il traite - puis la mettre à disposition du public et l'utiliser comme outil de médiation. En recourant aux logiciels qui simplifient la création de jeux vidéo (plus besoin de « coder »), l'idée est de mettre sur orbite une vaste opération de rencontres ludiques et cognitives entre les musées, les publics, les œuvres, le patrimoine, les territoires et les communautés qui donnent sens aux musées. Dans ce cadre, l'outil numérique de médiation muséale n'est pas pensé par le musée pour le public, mais élaboré conjointement, dans des formules contributives, transversalement, entre professionnels et amateurs « ordinaires ».



Videomuz a été conçu conjointement par la direction de la médiation culturelle de PointCulture et **Arts&Publics**. Après deux séminaires de présentation fin 2014 et en avril 2015, un appel à candidatures a été lancé. Les musées de Mons via l'Artothèque ont été sélectionnés. Le recrutement du groupe très diversifié en termes de genre, d'âge et d'origine sociale s'est fait par séances d'infos et annonces diverses. Le groupe a travaillé avec l'animateur Pierre-Yves Hurel, doctorant à l'Université de Liège (et depuis peu chargé de projet au sein d'**Arts&Publics** – voir le chapitre sur l'organisation de l'association) au premier semestre 2016. Le travail de groupe est désormais achevé. Le jeu est en cours de finalisation. Il sera dévoilé le 22 août 2016 à l'Artothèque.

Rives d'Europe

« Rives d'Europe » est un projet de médiation culturelle travaillant à la reconnaissance des fécondations culturelles multiséculaires orientales et occidentales qui agissent depuis



plus de trois mille ans à l'intérieur de l'espace européen, pour la formation des cultures dans une Europe plurielle. Il est issu d'une réflexion entamée en 2009, lors d'un spectacle suivi de débats sur Averroès (philosophe, théologien rationaliste islamique, juriste, mathématicien et médecin musulman andalou de langue arabe du XII^{ème} siècle). Le projet « Rives d'Europe » procède par programmes. Ces programmes opérationnels sont gérés par l'asbl **Arts&Publics** depuis le début de cette année 2016.

En 2016, Rives d'Europe a mis en place deux programmes distincts.

Programme 1 : Médiation interculturelle à l'aide du Jeu vidéo

L'atelier consiste à apprendre la maîtrise du logiciel de création de jeux vidéo et, ensuite, collégialement, à inventer un jeu dont le thème est la déconstruction du mythe du choc des civilisations et la découverte des liens oubliés ou ignorés entre les cultures orientales et européennes... Cela fait intervenir l'histoire, l'histoire de l'art, les sciences politiques, l'imaginaire individuel et collectif, le travail d'interprétation stimulé par l'intelligence collective du travail en groupe... C'est ensemble que le fil narratif, la philosophie et l'esthétique du jeu sont élaborés. Sans tabou.

CRÉER EN GROUPE UN

JEU VIDÉO

SUR LE DIALOGUE DES CULTURES



PARTICIPEZ!

Arts & Publics lance un appel à participer à la création collective d'un jeu vidéo consacré au dialogue des cultures, c'est le projet « Rives d'Europe ». Curieux, gamer, artiste, travailleur culturel, cet appel est ouvert à la participation des personnes individuelles, de groupes constitués ou d'associations.

Les activités prévues se dérouleront d'août à décembre 2016.

Séances d'infos
le mercredi 8 juin à Bruxelles



Le processus est encadré par Arts & publics et ses partenaires, avec l'aide d'un animateur en jeu vidéo formé aux enjeux idéologiques du projet. Le résultat sera une première version d'un jeu, une première version utilisable mais pas destinée à la commercialisation. Ce premier développement du jeu serait testé par les groupes impliqués dans la création, et via le Net et des présentations interactives dans les centres de jeunes, associations, etc. Cette version sera donc relativement simple, au niveau du nombre de personnages créés, du nombre des situations proposées, du nombre de problématiques abordées, etc. Il s'agira d'évaluer à la fin de ce processus ce produit-test, ses difficultés, ses atouts, etc., et la faisabilité d'un prolongement.

Une campagne en décembre portera sur le thème «Devenez testeur du jeu»; un appel en ce sens pourrait être diffusé sur les réseaux sociaux. Les jeunes ayant participé aux ateliers seront mobilisés pour tester le jeu. Le jeu sera ensuite publié sur Internet, deviendra un support de communication sur les réseaux sociaux. Le produit réalisé permettra de structurer une communauté de « gamers ». Si la dimension éducative représente la part essentielle du jeu, il comportera aussi la dimension de « score » indispensable pour susciter de l'émulation. Le jeu pourra être amélioré (au niveau de l'habillage graphique et sonore), et par la suite accueillir de nouveaux épisodes, connaître de nouvelles versions, grâce à la mise en place d'autres ateliers impliquant d'autres contributeurs.

Programme 2 : projet pédagogique Rives d'Europe / Lumière et Lumières

La relation entre science et religion est au cœur de ce programme. Il s'agit d'un sujet abordé depuis l'Antiquité dans de nombreux champs d'investigation, dont la philosophie des sciences, la théologie, l'histoire des sciences et l'histoire des religions. Elle sera abordée au travers de l'œuvre de divers philosophes : Aristote, Ibn Rushd (Averroès) et Descartes principalement. Le programme mettra en relief comment l'historiographie européenne omet plusieurs siècles d'histoire de la pensée et plus précisément de cette histoire commune à l'Orient et à l'Occident par laquelle la philosophie – comme science de la connaissance (épistémologie) – cherche à s'autonomiser des dogmes de la théologie. Ce programme ne débutera qu'en juillet 2016 par des recherches et la rédaction d'un cahier pédagogique à destination des enseignants. Une série d'animations pédagogiques seront planifiées encore fin d'année et courant 2017. Le programme se déroule dans un premier temps en Région de Bruxelles-Capitale à Ixelles, en direction de plusieurs établissements scolaires sur le territoire de cette commune. Plusieurs de ces établissements sont classés « à discrimination positive ».



Organisation de l'association

Équipe

En 2013 et 2014 l'action de l'association a été portée par l'administrateur-délégué seul, travaillant sous statut d'indépendant pour des prestations entre un 3/5^e et un 4/5^e temps avec quelques collaborations ponctuelles. Le barème de sa rémunération est calqué sur celle d'un directeur de centre culturel avec 15 ans d'ancienneté (barème 4.2 applicable aux centres culturels ayant moins de 5 personnes employées).

En 2015, une collaboratrice a été engagée pour l'action « Pour 50 cents, t'as de l'art », sous statut Activa.

En décembre 2015, le gouvernement wallon a octroyé 11 points APE à l'association, dont le siège d'exploitation wallon est situé au PointCulture de Charleroi.

L'association a commencé à utiliser ces points APE courant 2016.

Au moment de finaliser ce rapport, l'équipe se constitue donc ainsi:

Jacques Remacle, administrateur-délégué, coordination générale, sous statut d'indépendant.

Marie Ozanne, chargée de projet temps plein, responsable des projets liés au premier dimanche du mois, sous statut APE plein temps.

Isabelle Greivelding, chargée de projet, rédactrice des dossiers et des rapports, assistance administrative, relations avec le secrétariat social, aide à la communication, sous statut APE mi-temps.

Pierre-Yves Hurel, chef de projet, responsable jeu vidéo, sous statut APE mi-temps.

Laurence Drybergh, animatrice, responsable du projet « Pour 50c, t'as de l'art ! », sous statut Activa 4/5^e temps.

À part le Louvre (gratuit le premier dimanche du mois hors période touristique), les cinq autres musées les plus fréquentés au monde sont gratuits... tous les jours ! L'existence de plages régulières de gratuité pour l'ensemble des publics reste la norme au niveau international.



Situation financière

Les recettes de l'association proviennent désormais de différentes sources pour différents projets.

En 2014 et en 2015, le chiffre d'affaires de l'association montait aux environs de 140.000 euros.

La situation fin 2015 laissait un boni cumulé de 5.659 euros au bilan et des provisions d'un montant total de 24.000 euros assurant partiellement la rémunération de l'AD et la réalisation du supplément du Soir en 2016.

Le budget 2016 sera en grosse progression avec l'augmentation des prestations de l'AD à 9/10è temps sur l'ensemble de l'année et l'utilisation des points APE obtenus.

Les comptes et bilans 2015 ainsi que le budget 2016 sont en annexe. Un budget 2017-2020 est également joint.

L'association n'a aucun problème de gestion ni de problème financier. Il reste bien sûr de manière chronique des difficultés de trésorerie dues à l'arrivée tardive des subventions. Ces problèmes ont toujours pu être maîtrisés via l'aide de divers administrateurs et la patience de quelques fournisseurs.



Le Bois du Cazier, Marcinnelle © CARAVANE 2014

Dépenses	Budget	Recettes	Budget	Budget pas encore assurés
Frais de bureau	8 400	Loterie Nationale		15 000
Frais adm	8 000	Conv FWB	24 750	
Rému AD (1/3)	18 000	FWB - Présidence Demotte	2 000	
Total Promo	10 000			
Regards sur les musées	34 000	Recettes promo le Soir	37 000	
APE 1bis (MO)	10 000			
Frais divers 50c	6 000	Cocof - Culture	10 000	
ACTIVA LD	9 000	Cocof présidence	6 000	
APE 1 (MR)	4 000	Logement Bxl	21 000	
Rému AD (2/3)	18 000	div communes	2 000	
Pijistes-guides	4 000	Coh soc cocof	6 200	
		FIEJ	3 400	
APE 2 (PYH)	6 000	Coh soc reliance	40 000	
APE 3 (IG)	6 000	Différents appels à projets Rives d'Europe		15 000
Consultants RDE	8 000			
Frais divers RDE	8 000			
Rému AD (3/3)	18 000			
Divers	6 950			
TOTAL	182 350		152 350	30 000

Commentaires sur le budget 2016

Recettes

Au moment de remettre ce budget, deux informations nous restent inconnues au niveau des recettes :

- La subvention Loterie Nationale FWB a été demandée. Elle n'est pas encore acquise. Son montant a varié selon les années. En 2014, elle était de 25.000. En 2015, de 10.000. Nous avons inscrit 15.000 au budget.
- Nous avons introduit plusieurs réponses à des appels à projet pour le projet Rives d'Europe. Nous espérons en obtenir 15.000 euros.

Dépenses

La rémunération de l'AD a été divisée en trois tiers pour souligner que son financement n'est pas à charge de la seule FWB.

Seules les estimations de la quote-part «Employeurs» sont indiquées dans la colonne «Dépenses» afin de rendre le budget plus lisible.

Les réductions de charges sociales et les subventions du Forem sont mieux détaillées dans les prévisions budgétaires 2017-2020 (Annexe 6).



Musée International du Carnaval et du Masque, Binche © CARAVANE 2014

Fonctionnement de l'association

L'association fonctionne correctement.

L'Assemblée générale se réunit une ou deux fois par an.

Le Conseil d'administration se réunit quatre ou cinq fois par an. Il a été renouvelé lors de la dernière Assemblée générale le 7 juin 2016.

Il est désormais constitué de :

Eric Pecher, employé du secteur privé (président); Jean-Pierre Brouhon, retraité (trésorier); Pierre Hemptinne, directeur de la médiation culturelle à PointCulture; Lindsay Pilbeam, usagère culturelle, architecte d'intérieur et Jacques Remacle, administrateur de projets (secrétaire et administrateur-délégué)

Membres de l'AG :

Serge Alhadeff, cadre dans le secteur privé, Rachid Barghouti, assistant parlementaire, Philippe Bouillon, enseignant et artiste, Michèle Corin, fonctionnaire communale, Roland de Bodt, fonctionnaire, Jean-Pierre Gougeau, usager de musée, sculpteur, Sophie Levêque, fonctionnaire, Isabella Lenarduzzi, consultante, Véronique Oruba, employée, Emmanuel Paye, directeur de centre culturel et historien de l'art, Jean-Louis Peters, fonctionnaire, Bruno Renkin, webdesigner, Pierre Verbeeren, directeur de Médecins du Monde.

Conclusion du rapport

Au bout de quatre ans d'existence et malgré des moyens limités, **Arts&Publics** a affirmé son rôle et rempli la mission confiée par la FWB avec succès.

Elle a rempli l'ensemble des missions certes à des degrés divers mais sans jamais lâcher l'essentiel.

Avec les moyens alloués, nous avons à la fois mis en place de nombreux outils de communication personnelle et assuré un beau relais dans la presse. La mesure est de mieux en mieux connue. L'association a noué des contacts positifs avec les musées et des associations partenaires. Elle a construit un réseau de relations avec le monde politique pour développer des projets annexes. Elle a fait exister la démarche de la gratuité des musées le premier dimanche du mois en sortant progressivement de la polémique engendrée par certains directeurs de musées de moins en moins nombreux. Au contraire, on sent les musées désireux de mieux communiquer sur le premier dimanche du mois. Le Mac's, un des rares musées à pouvoir se permettre des campagnes télévisuelles pour ses expositions, annonce ainsi la gratuité des premiers dimanches dans ses spots. Il faut en finir avec une espèce de gratuité cachée par les musées. C'est d'une part contraire au code de respect des usagers culturels, et d'autre part contreproductif puisque cela augmente la quote-part des gens qui ne sont pas au courant. L'administration devrait être beaucoup plus attentive à cela en envoyant un courrier à l'ensemble des opérateurs concernés pour leur rappeler l'obligation de mentionner clairement cette pratique tarifaire sur l'ensemble de leurs documents promotionnels.

Incontestablement, les outils de communication de l'association touchent tous les publics. Un supplément comme *Regards sur les Musées* publié avec Le Soir a un énorme retentissement. Là aussi, on constate que c'est un document réalisé en parfaite collaboration avec le secteur. De nombreux musées participent à son financement et à sa réalisation en proposant des sujets.

« Je discutais avec des hébergées et on parlait du week-end. Une hébergée qui est là depuis sept mois a dit à une nouvelle... Tu sais, tous les premiers dimanches du mois les musées de Tournai sont gratuits... et c'est génial... on peut ainsi aller voir les musées... Moi, j'adore aller avec mes garçons au musée des animaux. Eux aussi, ils adorent... Elle a alors regardé le calendrier pour voir quand serait le prochain dimanche gratuit. Comme quoi... On ne se rend pas toujours compte de ce que l'on sème ».

La responsable d'une maison d'accueil à Tournai

Reste une question. Nous avons mentionné plus haut que l'objectif de la mesure est de développer de nouveaux publics, dont les publics précarisés ne sont qu'une partie seulement. La nature des publics touchés ne peut donc être centrale dans notre évaluation parce qu'elle n'était nullement indiquée dans notre convention comme élément central de notre mission, les publics précarisés n'étant cités que parmi d'autres priorités : secteur associatif, éducation permanente,... Nous ne pouvions donc en faire l'axe essentiel de notre travail, même si nous l'avions voulu. Rappelons que le décret du 3 mai 2012 n'avait d'ailleurs pas cela comme objectif principal. Même si la ministre de l'époque se disait dans les débats parlementaires « *particulièrement attentive à permettre à tous les publics d'accéder à la culture, et notamment les publics fragilisés* », l'objectif du décret était clairement d'élargir les publics de toute nature. Et c'était l'objectif de notre mission.

Néanmoins, nous faisons le constat que la mesure a permis de progresser sur le terrain des publics fragilisés aussi. Nous avons entretenu des relations avec de nombreux CPAS pendant ces quatre années. Au début, la mesure était peu connue. Mais, au bout de deux ans, nous avons fait le constat que la mesure avait gagné en visibilité notamment auprès de référents culturels des CPAS. Ceux-ci nous disaient en substance : « *Nos usagers qui assistent à nos activités utilisent la mesure et sont demandeurs du guide. À notre niveau, nous n'organisons pas d'activités le dimanche car notre hiérarchie trouve que le coût horaire – les heures payables et récupérables de la fonction publique – est trop onéreux mais nos usagers sont demandeurs* ».

Pour notre part, nous avons clairement entamé des démarches vers les publics défavorisés à Bruxelles dans le cadre du projet « Pour 50 cents, t'as de l'art ». Et si nous invitons notre clientèle et nos réseaux à des activités le premier dimanche du mois, un nombre conséquent d'activités encadrées en groupe se déroulent en semaine. Ce faisant, nous créons une filière d'émancipation, concept qui nous est cher et que nous souhaitons développer à l'avenir.

Pour assurer sa survie et son développement, l'association a fait le choix de diversifier son activité en lien avec son objet social de départ, en reprenant un ancien projet mis entre parenthèses par l'administrateur-délégué. Elle peut désormais s'appuyer sur de précieuses aides à l'emploi obtenues.



Mais cette diversification s'est faite en renforçant la cohérence. Désormais association de médiation culturelle, elle propose des projets d'accessibilité à la culture (premier dimanche du mois, projet « Pour 50c, t'as de l'art ! »), de médiation culturelle à travers un outil numérique fort prisé par les jeunes, le jeu vidéo, de médiation interculturelle et de médiation scolaire à travers le projet Rives d'Europe.

Comment améliorer l'attractivité des premiers dimanches du mois dans les musées ? La bonne opinion que les visiteurs en ont est son principal atout. « *Il apparaît que, du point de vue du public des musées, la mesure fait la (quasi-) unanimité. Parmi ceux qui s'expriment, seuls 1,9 % des visiteurs en accès gratuit et 3,9 % en accès payant émettent des avis négatifs* ». (Étude de l'OPC, p. 69). Sur un tel niveau d'adhésion, il y a moyen de créer beaucoup de choses !



Musée de la Maison d'Erasmus, Bruxelles © CARAVANE 2014

Perspectives 2017-2020

Nous souhaitons tout d'abord rappeler l'originalité de la mesure de la gratuité des musées le premier dimanche du mois. Pour une fois, le ministère fait une mesure à l'attention des publics plutôt que des artistes ou des opérateurs culturels. Comme nous l'avons souligné et détaillé dans notre note pour Bouger les lignes, intitulée « Au-delà de l'accessibilité, viser à émanciper », c'est aussi une des rares interventions des pouvoirs publics dans les tarifs des opérateurs. Dans cette note, nous avons aussi émis quelques suggestions de fond ou de chantiers de réflexion.

Nous considérons que l'accompagnement de la mesure doit être poursuivi et renforcé en deux directions : l'accompagnement en termes de contenu et la communication vers les publics spécifiques.

Musées gratuits le premier dimanche du mois

Nous sommes prêts évidemment à prolonger la mission telle qu'elle a été remplie pendant quatre ans et décrite en profondeur dans les pages qui précèdent.

Les cinq missions peuvent être maintenues et prolongées sans problème pour nous. Ces missions seront d'autant mieux rencontrées que les aides à l'emploi obtenues fin 2015 et activées en 2016 permettent un travail plus en profondeur.

Mais nous souhaiterions améliorer les choses suivantes dans le cadre d'un renforcement de cette mesure d'accessibilité des musées.

Le contenu des premiers dimanches du mois dans les musées

Le contenu des animations le premier dimanche du mois pourrait être amélioré. Les animations pourraient être plus originales, mieux préparées. Parfois les musées proposent des choses très novatrices et très nombreuses. Parfois, c'est classique. Parfois c'est un peu service minimum. Nous avons le souhait d'améliorer cela. L'accompagnement des nouveaux publics est important. Une visite réussie un premier dimanche du mois peut donner un visiteur à vie. Reprenons cette phrase de Denis Gielen, directeur du Mac's, à propos des premiers dimanches du mois : « *Cela peut déclencher quelque chose dans l'esprit*



des gens et aider une frange de la population qui ne peut pas se payer le musée. Pour moi c'est clair, la gratuité sans accompagnement est incomplète et risque d'être inefficace ». À ce stade, elle est loin d'être inefficace mais faisons le constat qu'elle peut être améliorée. Dans une certaine mesure, c'est aussi le rôle des musées et ils ont obtenu un refinancement important pour ce faire entre 2006 et 2012.

La ou les saisons d'Arts&Publics

La saison d'**Arts&Publics** est pour le moment unique même si on a organisé quelques événements supplémentaires à Bruxelles dans le cadre du projet Pour 50c, t'as de l'art. Elle cherche à montrer les diversités des musées dans leur objet (arts, techniques, histoire locale), leur cadre géographique (rural/urbain), leur taille,... Évidemment, au rythme d'un musée par mois, on mettra quelques années encore à faire le tour. Ainsi, pour améliorer la récurrence, nous souhaiterions multiplier les saisons. Outre la saison de base, nous pourrions faire des saisons thématiques. Nous pourrions continuer à faire des événements à Bruxelles dans le cadre de « Pour 50c, t'as de l'art ! » Nous avons en tête pour 2017 de faire une saison en commun avec PointCulture sur leur thématique annuelle Nature/Culture et une autre sur le thème de l'accessibilité en collaboration avec Access-I. Nous avons également l'intention d'organiser un Access-Day avec une dizaine de musées en mars 2017.

La communication vers le monde associatif et les CPAS

Deux pistes de travail pourraient être retenues.

La poursuite du travail mené au sein du projet « Pour 50c, t'as de l'art ! » en systématisant la rencontre et une dynamique avec l'ensemble des référents culturels des 19 communes bruxelloises. Ce projet pourrait devenir l'embryon d'une « *filière de l'émancipation* » dans le domaine des musées qui pourrait par la suite être étendue à d'autres disciplines. Ces filières pourraient en tout cas être mises en place au niveau de six villes wallonnes : Tournai, Mons, Charleroi, Namur, Liège et Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ce projet pourrait être mené en partenariat avec PointCulture et Article 27.

Par ailleurs, une diffusion systématique du guide, d'une part, vers l'ensemble des CPAS wallons et bruxellois doit être effectuée avec un suivi régulier vers les référents culturels des CPAS et, d'autre part, vers l'ensemble des acteurs de la lutte contre la pauvreté. Ce



guide pourrait s'insérer dans un produit plus attractif comme une espèce de valise pédagogique, un kit du futur visiteur faisant la promotion des musées et du dispositif des premiers dimanches. Les volets bruxellois et wallons de cette action pourraient être menés en collaboration avec les Régions.

La mise en place de Fêtes annuelles de l'émancipation en partenariat avec une ville

Il s'agirait, sur le modèle de la Ville des Mots, d'organiser une communication reprenant l'ensemble des événements gratuits d'une ville sur une courte période, comprenant évidemment le premier dimanche du mois déjà instauré. Ces fêtes pourraient inclure une « nuit des débats », un concept lancé récemment avec grand succès par la Ville de Paris. Elles pourraient constituer l'axe culturel du Plan wallon de lutte contre la pauvreté. Le partenariat avec la Région permettrait d'associer les départements du Patrimoine, de l'Action sociale et du Tourisme.

Une plate-forme de co-voiturage

L'accessibilité géographique des lieux est souvent un problème. Aller en TEC au Musée de la Photo un dimanche reste un sérieux défi. Une plate-forme de covoiturage serait un bienfait pour le climat. De telles plates-formes existent de manière générale. Avec Arts&Publics, nous allons commencer à populariser un dispositif de ce type pour les premiers dimanches du mois. En faire une vraie plate-forme nécessiterait un peu de travail mais cela pourrait être très intéressant à faire.

Médiation numérique

Nous souhaitons également élargir notre mission à des projets déjà menés - sans financement du moins dans le cadre de cette convention - dans le domaine de la médiation numérique : Videomuz et la MuseumWeek de Twitter

Videomuz

Le projet-pilote mené avec les Musées de Mons est une expérience très intéressante. Notre volonté est de prolonger cette expérience avec les musées. Il pourrait s'agir d'un axe novateur et d'une mission complémentaire nouvelle pour Arts&Publics qui souhaite prolonger son partenariat avec PointCulture. **Arts&Publics** a marqué clairement son souhait de développer ce type de projet en procédant à l'engagement de Pierre-Yves Hurel à mi-temps suite à l'expérience de l'ArtoQuest.



Les formes que prendra la suite ne sont pas encore finalisées.

Nous pensons travailler dans trois directions :

- l'amélioration du jeu de l'ArtoQuest dans une dimension plus professionnelle ;
- l'organisation d'autres pilotes pendant la durée de notre nouvelle convention portant sur d'autres formes de jeux et des musées d'autres régions (Mons, Namur,...) ;
- une collaboration déjà initiée avec l'atelier d'Arts Numériques de l'École supérieure d'Art de Saint-Luc à Bruxelles en vue de développer une thématique Musées dans les travaux de fin d'études de leurs étudiants.

Ce projet fera l'objet d'une note complémentaire après la publication du jeu le 22 août 2016.

A priori, nous souhaitons son incorporation dans la mission qui nous est confiée.

#MuseumWeek sur Twitter

Nous avons souligné lors de divers entretiens au cabinet de la Ministre l'intérêt de cette manifestation pour la visibilité de nos musées, notamment vers l'étranger. Plusieurs musées nous ont avoué la même chose que Anne Quérinjean, la directrice du Musée de Louvain-La-Neuve : « *Le musée a sa page Facebook mais nous n'avons pas de community manager. La personne qui gère cela a des tas d'autres activités dans le musée* ». Pourquoi ne pas fédérer tout ce travail en créant un compte commun des musées sur Twitter mis en valeur lors de la #MuseumWeek dès 2017 ? Nous nous y employons depuis deux ans sans mission ni moyen.

« Ce que j'aime le premier dimanche dans le musée, c'est qu'il y a des gens. Vous voulez dire plus de gens ? (silence embarrassé). Vous êtes en train de me dire que certains dimanches, il n'y a PERSONNE?? Oui, cela arrive mais jamais le premier dimanche. »

Conversation avec un gardien de musée (reconnu en catégorie B)



La MuseumWeek offre un accès privilégié à des contenus artistiques, culturels, historiques et scientifiques exclusifs et permet ainsi aux utilisateurs de Twitter dans le monde entier de partager leur passion pour la culture.

Soulignons l'aspect participatif du projet où les musées et les publics peuvent interagir pendant une semaine entière autour d'hashtags communs.

Ce projet prendrait plusieurs dimensions :

- un community management commun exercé par **Arts&Publics** en collaboration avec les musées partenaires de l'opération ;
- des ateliers avec des Maisons de Jeunes sur le modèle de ce qui a été réalisé en 2016 avec trois structures jeunes ;
- un événement commun « physique », où les aspects numériques seraient mis en valeur.

Rives d'Europe

Le projet a été décrit pour information dans le présent rapport. Il est évidemment porteur d'interactions possibles avec notre action concernant les musées. Mais les premières interactions apparues l'ont d'abord été sur les volets « jeu vidéo » et « médiation scolaire » qui ne sont actuellement pas comprises dans la convention dont nous demandons la prolongation. Nous reviendrons vers le ministère autrement sur ce volet.



Musée d'Histoire naturelle, Tournai © CARAVANE 2014

Annexe 1

Fréquentation des attractions touristiques étrangères

France, Pays-Bas et Grand-duché du Luxembourg

Comparer les chiffres obtenus de l'étranger, n'est pas toujours une chose aisée. Les bases de travail ne sont pas les mêmes, et surtout on se rend vite compte que nous avons réalisé un travail poussé avant d'autres pays. Nous obtenons des données souvent parcellaires et pas aussi détaillées.

Les plus complètes que nous ayons pu obtenir et qui sont finalement pertinentes, proviennent des observatoires des musées. Au niveau des grottes et cavernes, les échos obtenus en France (mais non chiffrés) laissent entrevoir un tassement depuis de nombreuses années. Les parcs animaliers, aquariums,... et autres activités autour de la nature ne se portent globalement pas trop mal.

Notre 1^{ère} analyse nous conduit vers la France dont la santé touristique est assez bonne. Les plus grands sites touristiques sont majoritairement en croissance depuis de nombreuses années. Sur 24 sites touristiques affichant près d'1 millions de visiteurs annuels, seuls 25% de ces derniers connaissent une diminution de leur fréquentation !

En regardant de plus près les chiffres des musées français, nous dressons un constat identique pour les Pays-Bas et le Grand-duché du Luxembourg : leur fréquentation est en hausse.

	2006	2011	Différence face à	Différence hors
	Visiteurs	Visiteurs	2006	gratuité
Nord Pas-de-Calais	1.149.426	1.524.636	+375.210	+34.172
<i>Gratuits</i>	302.866	643.904	+341.038	
Picardie	425.146	494.249	+69.103	+13.864
<i>Gratuits</i>	189.097	244.336	+55.239	
Alsace	1.325.982	1.427.903	+101.921	+41.321
<i>Gratuits</i>	495.895	556.495	+60.600	
Champagne-Ardenne	421.929	383.585	-38.344	-12.508
<i>Gratuits</i>	212.897	187.061	-25.836	
Île de France	29.869.250	35.838.626	+5.969.376	+2.772.488
<i>Gratuits</i>	9.617.256	12.814.144	+3.196.888	
Totaux	33.191.733	39.668.999	+6.477.266	+2.849.337
<i>Totaux gratuits</i>	10.818.011	14.445.940	+3.627.929	

Fréquentation des musées en France 2006-2011

(source DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES - Département de la politique des publics)

La raison principale semble venir de la gratuité imposée par le Ministère de la Culture. La progression constatée entre 2006 et 2011 est due pour 55% à cette mesure.

L'influence est prédominante en Île de France et surtout auprès des grands musées : Le Louvre, le Musée de l'Armée, la Grande Galerie de l'évolution, Musée d'Orsay,...

Dans le Nord Pas-de-Calais, la gratuité est la principale cause de l'augmentation.

Les musées français appliquent depuis de nombreuses années la gratuité. Cette dernière a encore été renforcée en 2009 avec étendue de l'octroi aux jeunes de 18-25 ans et aux enseignants. Les musées ont reçu une légère compensation financière mais qui n'a pas couvert la différence. Cette compensation pourrait disparaître prochainement. La plupart des gestionnaires souhaiteraient sortir de ce système car il leur coûte trop cher.

L'augmentation de visiteurs ne génère donc pas une augmentation de chiffre d'affaires ! Une étude menée en France sur ce sujet montre clairement que la gratuité n'a pas fait venir des publics dits éloignés de la culture. Le facteur prix n'est pas le frein pour ce public, il l'est plutôt pour un public occasionnel de lieux de culture.

	2005	2009	Différence face à 2005	Différence hors gratuité
	Visiteurs	Visiteurs		
Pays-Bas	19.648.000	22.037.000	+2.389.000	+925.000
<i>Gratuits</i>	3.801.000	5.265.000	+1.464.000	

	2003	2011	Différence face à 2003	Différence hors gratuité
	Visiteurs	Visiteurs		
Grand-duché	283.241	446.323	+163.082	+22.526
<i>Gratuits</i>	76.158	216.714	+140.556	

Fréquentation des musées aux Pays-Bas 2005-2009 (source EGMUS)

Fréquentation des musées au Grand-Duché 2003-2011 (source EGMUS)



Accessibilité culturelle Au-delà des gratuités, viser à émanciper !

L'accessibilité à la culture passe par de nombreux canaux. Les opérateurs et les pouvoirs publics n'en contrôlent qu'une petite partie. Avant eux, sont passés les familles, le système éducatif, les médias, les représentations mentales et depuis moins longtemps les réseaux sociaux.

C'est peu dire qu'il faut aborder ces questions avec beaucoup d'humilité. Le bilan est contrasté, les capacités de réponses sont limitées et - faut-il le rappeler ? - les moyens sont rares.

Pour notre part, nous allons donc essayer de donner un peu de lumière sur ce que nous connaissons le mieux par notre action depuis quatre ans : la question de la gratuité (des gratuités) dans les différents secteurs culturels et bien entendu plus spécifiquement dans le secteur des musées, un des plus petits au point de vue de son poids dans les diverses subventions (les secteurs des Arts visuels et du Patrimoine représentent 10 % des dépenses culturelles totales contre 31 % aux Arts vivants et 46 % au secteur de la participation culturelle. Le total de ces dépenses est de 16.333.464 euros). Ce n'est pas que nous n'avons aucun avis sur le reste, notamment sur la médiation culturelle, mais nous n'allons pas refaire tout le travail de la coupole à nous seuls.

Cette tentative de remise à plat, donnant nombre d'éléments objectifs, reste néanmoins celle d'un acteur culturel conscient que le débat sur ces questions fait se confronter des points de vue divergents qui correspondent souvent à autant de conceptions de la société. Il tient compte aussi, sans avoir vocation à le représenter légitimement, du point de vue des publics souvent ignorés dans les débats culturels.

Les opérateurs culturels et la gratuité en Fédération Wallonie-Bruxelles

Peu invasifs, les pouvoirs publics de la FWB ont relativement peu légiféré ou pris des dispositions contraignantes vis-à-vis des opérateurs culturels en matière de politique tarifaire depuis sa création. Les quelques contre-exemples seront décrits ci-après.

L'essentiel de la politique tarifaire est donc aux mains des opérateurs. Que font-ils en matière de gratuité ? La palette des réponses est aussi large que le spectre des opérateurs, leur nature et leur politique. On peut néanmoins dégager certaines tendances.

Dans le domaine de la participation culturelle, la gratuité est fort répandue pour les animations, les activités, certains stages, conférences ou événements. Elle n'est néanmoins pas systématique.

Dans le domaine des arts de la scène, il faut différencier les activités récurrentes des festivals. Les activités récurrentes sont très rarement gratuites. Dans les théâtres, la pratique de la Première

gratuite, principalement sur invitation (mais pas toujours), est assez généralisée. Des places sont aussi réservées pour les comédiens. Enfin, beaucoup de places sont offertes via des concours en lien avec les médias pour améliorer la promotion du spectacle. Par contre, divers festivals, notamment dans le domaine des musiques non classiques, sont gratuits. Plusieurs festivals gratuits ont émergé au début du siècle. Certains sont entre-temps devenus payants, au moins partiellement (Eurimics devenant le Brussels Summer Festival ou encore le VerdurRock à Namur). Mais le phénomène inverse existe. Le Sfinks festival est devenu gratuit en 2013, modifiant radicalement son modèle économique. La gratuité est aussi assez présente dans les festivals d'Arts de la rue.

Dans les bibliothèques ou les centres d'archives, la gratuité de l'accès est la norme. Le prêt est en général payant mais fort bon marché. C'était le cas aussi à la Médiathèque. La transformation en PointCulture n'a pas changé cela. Dans ses activités publiques, PointCulture fait une large part à la gratuité d'accès.

Dans le domaine des Arts Plastiques et les Musées, les pratiques sont variables. Les galeries — marchandes, associatives ou gérées par les pouvoirs publics — sont généralement d'accès gratuit. Les musées sont partagés entre un accès gratuit généralisé (une pratique encore en application dans les grands musées fédéraux jusqu'en 1999) ou limité à certains jours (premiers mercredis après-midi ou premiers dimanches). Certaines institutions pratiquent des nocturnes gratuites événementielles (Musée d'Ixelles) ou récurrentes (le Wiel's). La gratuité des vernissages reste de loin (qu'ils soient ouverts ou strictement sur invitation) la gratuité la plus répandue dans le secteur. Le secteur pratique aussi des gratuités événementielles comme les Journées du Patrimoine avec des fréquentations importantes. Enfin, un dispositif existe permettant la gratuité pour les scolaires pour 12 ou 14 musées. Les places sont donc remboursées aux opérateurs. Ce procédé est toujours d'application. Le cabinet nous informait récemment qu'il n'est pas envisagé de supprimer le principe d'une compensation aux 14 musées qui la mettent en œuvre (malgré que 72 musées reconnus sont donc exclus de ce procédé...). Le cabinet n'écarte pas l'idée d'aménager quelque peu le dispositif en raison du contexte budgétaire actuel. Selon nos informations, l'enveloppe s'élevait en 2013 à environ 180.000 euros. Selon le cabinet, le coût annuel de la mise en œuvre de cette gratuité scolaire (à politique inchangée) est estimé à 285.000 euros en 2016.

Enfin, nous soulignerons, parce que ce fut un événement qui a mobilisé l'attention et des moyens importants, que Mons 2015 a axé une part importante de sa communication sur le fait que 85 % de sa programmation était d'accès gratuit.

Disons encore un mot sur la « quasi-gratuité » ou les ristournes ou encore les gratuités pour certaines catégories. De nombreuses institutions accordent des tarifs spécifiques. Il n'est pas possible dans cette note de tout énumérer ni de donner un embryon d'étude. Ces tarifs à « discrimination positive » peuvent viser des catégories professionnelles (artistes, enseignants, étudiants, travailleurs des sites touristiques, expatriés membres de l'Union belge), des tranches d'âge (seniors, enfants) ou encore des catégories économiques (chômeurs, CPAS). Dans ces derniers cas, il convient d'observer une certaine prudence. Il n'y a parfois qu'une mince limite entre discrimination et stigmatisation.

Notons toutefois deux dispositifs qui ne manquent pas d'intérêt.

La Carte Prof. Il s'agit d'une carte nominative réservée aux membres des personnels de l'enseignement en activité en Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux et fonctions confondus, et dont le traitement est pris en charge par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En la présentant aux partenaires du dispositif, les détenteurs de Carte Prof bénéficieront des avantages octroyés par ces institutions ou entreprises, dont parfois la gratuité. L'intérêt des partenaires est bien sûr que les enseignants reviennent avec leur classe.

Article 27. L'asbl Article 27 se donne la mission de sensibiliser, de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. Elle agit sur le coût de l'offre via un ticket modérateur valable à Bruxelles et en Wallonie et elle mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Son travail se développe en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et les publics. L'accès au ticket modérateur se fait via une organisation sociale (CPAS, maisons d'accueil, centres de santé mentale ou d'alphabétisation...) partenaire de l'asbl. Le dispositif est rendu possible grâce à une modération du prix d'entrée par les partenaires culturels et à un fonds de compensation alimenté par les pouvoirs publics et les associations sociales. Article 27 revendique en 2015 la diffusion de 40.000 tickets vers 20.000 personnes environ.

Les politiques de gratuité en Fédération Wallonie-Bruxelles

On relèvera néanmoins quelques exceptions : l'instauration de la gratuité pour la Fête de la Musique, l'instauration d'une journée Théâtres gratuits le jour de la Fête de la Communauté française le 27 septembre et l'instauration récente (après une phase-test de six ans) de la gratuité du premier dimanche du mois dans les musées.

La Fête de la Musique

La Fête de la Musique, importée de France il y a une trentaine d'années, est gratuite. Pour être labellisés ou soutenus par le Conseil de la Musique, les projets doivent être gratuits. Ils ne sont d'ailleurs par entièrement financés par le Conseil de la Musique, c'est expressément indiqué dans l'appel à projets. Nous ne disposons pas d'éléments budgétaires précis. En effet, au fil des ans, le Conseil de la Musique s'est vu confier de nombreuses autres missions dont plusieurs de représentation internationale (petite remarque : ces missions devraient être confiées à WBI ou à sa dépendance Wallonie-Bruxelles musiques plutôt qu'être financées par l'AG de la Culture). La gratuité de la Fête de la Musique est inscrite dans le contrat-programme du Conseil de la Musique. La subvention allouée au Conseil de la Musique est de 899.000 euros.

« Théâtres Portes Ouvertes » le jour de la Fête de la Fédération Wallonie le 27 septembre.

Théâtres Portes Ouvertes était une invitation ouverte au public à assister gratuitement à une représentation théâtrale. L'objectif poursuivi visait à promouvoir les metteurs en scène, comédiens et artistes professionnels du théâtre adulte et jeune public et particulièrement les compagnies reconnues et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'opération Théâtre Portes Ouvertes s'intégrait dans les festivités du 27 septembre aux côtés d'autres opérations qui valorisent les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Près de 10 000 spectateurs étaient invités au théâtre dans une bonne trentaine de théâtres et centres culturels. Globalement, le Ministère remboursait forfaitairement la recette selon une clé tenant compte notamment du cachet annoncé aux Tournées Arts&Vie. Un budget de 80.000 euros était réservé à cette opération. Après 41 ans, d'existence, l'opération a pris fin en 2013 pour des raisons essentiellement budgétaires.

La gratuité des musées le premier dimanche du mois

Il s'agit incontestablement du seul vrai exemple d'intervention des pouvoirs publics dans les tarifications des opérateurs. Là encore, il s'agit d'un produit importé de France puisque la gratuité des musées nationaux français a fait l'objet d'une loi en 1996.

L'histoire doit néanmoins retenir que c'est un musée qui a introduit cette pratique en 2002 : le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée à la Louvière. De nombreux musées ont embrayé :

ceux de la ville de Tournai et de la ville de Liège, de l'Université de Louvain-La-Neuve, ... En 2006, la ministre de l'époque a conventionné 12 institutions pour appliquer cette mesure. Le système était basé sur un remboursement de tickets. C'était un mauvais système : discriminatoire entre musées, incontrôlable dans les faits et surtout impayable s'il fonctionnait bien et devait être étendu. Entre 2006 et 2012, le financement du secteur des musées a été accru de plus de 5 millions d'euros, soit un accroissement de 56 %. À la fin de ce cycle de refinancement jamais vu dans le secteur, la ministre a proposé au parlement l'extension de cette gratuité à l'ensemble des musées subsidiés par le Ministère via une modification du décret votée le 3 mai 2012. La suppression du système du remboursement ne représentait que 1,2 % du refinancement octroyé. Rappelons que la mesure ne s'applique qu'aux fonds permanents, même si de nombreux musées l'étendent aux expos temporaires.

Un jeune opérateur, Arts&Publics créé en 2012, a été désigné pour accompagner la mesure. Son financement a été octroyé via une convention de 25.000 euros. Arts&Publics est également soutenu via la Loterie Nationale, pour un budget variable selon les années (entre 5.000 et 25.000 euros selon les années). Le nombre de musées participant à la mesure est passé de 44 à plus de 140 entre 2012 et 2015. Plus de 60 musées non reconnus la pratiquent de manière de volontaire. La visibilité de l'opération n'est aujourd'hui plus à démontrer. Arts&Publics ainsi enregistré près de 100.000 visites sur son site sur les trois premiers mois de l'année 2016.

Une étude de l'Observatoire des politiques culturelles a étudié l'impact de la mesure. Si elle ne change pas fondamentalement la sociologie de la population, elle présente une importante augmentation de la fréquentation en ces jours et pas de report des dimanches payants sur les dimanches gratuits. Cette étude recoupe l'étude sur la gratuité des musées de la Ville de Paris : la gratuité intégrale des collections permanentes des 14 musées de la Ville depuis 2001 a permis une multiplication par six de leur fréquentation, passant de 400.000 à 2.400.000 visiteurs. C'est impressionnant. La sociologie n'évolue pas. Reste que les personnes précarisées ou les jeunes sont désormais six fois plus nombreux...

Remarque supplémentaire sur un argument de comptoir...

Il est un argument ABSURDE qui circule dans le débat. Celui que la gratuité « dévalorise les œuvres ». Il s'agit d'une totale ineptie. À part le Louvre (gratuit le premier dimanche du mois hors période touristique), les cinq autres musées les plus fréquentés au monde sont gratuits... tous les jours (le Musée national de l'Air et de l'Espace, le Musée d'Histoire naturelle et la National Gallery à Washington aux États-Unis ; le British Museum et la National Gallery à Londres au Royaume-Uni). Par ailleurs, les musées nationaux français et les musées italiens sont gratuits le premier dimanche du mois. Les grands musées de Madrid proposent pour leur part une période de gratuité quotidienne en fin d'après-midi. Les musées nationaux suédois sont devenus gratuits tous les jours l'an dernier. Aucun de ces musées estime ses collections dévalorisées...

La mesure a fait débat. Retenons néanmoins quelques éléments.

1. Relativisons celui-ci. Le débat sur le droit d'entrée au musée date d'avant la Révolution française. Il remonte à la création du British Museum en 1753. Il est récurrent dans l'histoire des politiques culturelles. L'histoire de ce débat est très bien décrite par François Mairesse dans son ouvrage « Le Droit d'entrer au Musée » (Labor, 2005).
2. Au niveau politique, le débat fut plutôt unanime. La majorité de l'époque (PS - cdH - Ecolo) a voté le décret et l'opposition (MR) – divisée en son sein sur la question – s'est contentée de s'abstenir. Faisons le constat qu'il n'y a aucune majorité politique pour revenir sur le décret dont la modification n'est pas inscrite – au contraire – au programme du Gouvernement de la FWB.

3. Le monde associatif s'est fort intéressé à la mesure et en a été un relais puissant : la Ligue des Familles et le Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté ont été parmi les premiers partenaires et le sont encore. Le CRIOC nous a beaucoup relayés avant sa disparition. PointCulture et Smart ont joué un rôle de caisse de résonance important.

4. Au niveau du secteur des musées, les opinions sont partagées. Si les opposants ont été les plus actifs dans la presse, de nombreux musées appliquent la mesure avec volontarisme en organisant des animations ce jour-là et rappelons que près de la moitié des musées participants le font sur une base volontaire. Il est vrai que la situation du secteur est difficile. La fréquentation des musées a décliné d'environ 20 % entre 2004 et 2012 selon une étude d'Attractions et Tourisme relayée par la Fédération des Musées (Musées et Société en Wallonie). Cette étude indique que cette baisse est plus forte dans certains secteurs, dont celui des musées. Mais, dans le même temps, le secteur a bénéficié d'un refinancement de plus de 5 millions d'euros entre 2006 et 2012, une hausse de 56 % de ses budgets.

On pourrait se demander, en gardant un peu le sens de l'humour : « Si le refinancement a échoué, que faut-il faire maintenant ? » C'est évidemment une boutade, mais la question donne à réfléchir.

En effet, diverses questions se posent, d'autant que la fréquentation des musées est secouée par la vague d'attentats qui touche l'Europe et dont les musées ont été une cible privilégiée (Bardo à Tunis, Musée Juif à Bruxelles).

Pourquoi ce refinancement n'a-t-il pas permis une embellie des chiffres de fréquentation ? Celle-ci s'est-elle produite depuis (les derniers chiffres livrés par les musées datent de 2012, soit avant l'instauration de la mesure) ? L'instauration de la gratuité du premier dimanche a-t-elle permis de freiner substantiellement, voire d'arrêter cette chute tendancielle ?

Les musées de la Ville de Bruxelles nous ont donné une indication. L'année de l'implantation du premier dimanche du mois en 2013, la fréquentation globale a augmenté de 5 %, essentiellement grâce à la fréquentation des premiers dimanches du mois. Leurs statistiques ont montré qu'il s'agissait d'un public local. Les recettes globales ont légèrement diminué. De ce fait, ils m'ont dit que la mesure rencontrait largement leurs objectifs.

Sur la base des chiffres que certains musées ont accepté de nous confier et de certaines extrapolations, nous avons estimé la fréquentation des musées gratuits le premier dimanche à 22.000 personnes par mois environ, soit 264.000 par an.

Quels constats généraux poser à partir de la situation décrite ? Quelles propositions et recommandations bâtir sur cette base ?

Constats généraux

Rappelons le contexte. Autour de 30 % de désengagés culturels selon les chiffres de l'Observatoire des politiques culturelles. 300.000 personnes en situation de pauvreté à Bruxelles et 700.000 en Wallonie. Si ces chiffres ne se recouvrent pas totalement, leur mise en lien doit éclairer nos débats. Comme opérateurs culturels, nous ne sommes pas que des gestionnaires d'institutions ou d'associations. Nous sommes des cadres de notre société essentiellement financés par de l'argent public. Et, comme tout responsable, nous sommes en devoir de nous interroger sur nos pratiques, nos manques et notre propre responsabilité. Nous ne détenons aucune vérité révélée et nos argumentaires doivent résister à l'examen critique, sans s'enfermer dans des *a priori* ou représentations non validées par les faits ou leur étude.

Il ressort du descriptif ci-dessus que les opérateurs culturels sont largement maîtres de leur tarification et que le nombre de dispositifs est extrêmement varié, peu coordonné et pas toujours cohérent. Les pouvoirs publics interviennent peu et rarement. Est-il légitime qu'ils le fassent dans certains cas ? La crise de légitimité que traverse le monde politique depuis de nombreuses années amènera certains à juger un peu rapidement que non. Pourtant, en tant que gardien de l'intérêt général et seul garant d'une structure démocratique de la société, il est évident que la réponse est positive. Elle l'est d'autant plus que les opérateurs culturels sont essentiellement subventionnés par les pouvoirs publics.

Il semble aussi que la ministre actuelle a pris position dans le sens d'une plus grande intervention. En janvier 2016, elle marquait dans sa communication à la presse à propos de l'avant-projet de décret du gouvernement sur les Arts de la scène sa volonté de voir les contrats-programmes détailler une politique tarifaire notamment en matière de billetterie et de gratuité selon les règles du Gouvernement. La Déclaration de politique communautaire va dans le même sens. Elle prévoit notamment la prolongation de la politique de gratuité des musées le premier dimanche du mois. Cette mesure y est même citée en exemple.

La note d'orientation de la coupole joue son rôle mais mélange un peu les genres, passant des propositions nécessitant de longues études et négociations (coordonner les différentes réductions de prix en établissant des priorités communes aux niveaux fédéral, régional, provincial, communal afin que l'offre soit visible et praticable globalement) à la mesure précise semblant apporter des solutions sans grand développement (soutenir et renforcer le système Article 27). Pour ma part, je serai plus pragmatique et aussi plus prudent, même si toute revendication est légitime. À titre personnel, je souhaite à tous les opérateurs de voir leurs subventions maintenues ou augmentées mais est-ce bien le rôle de la coupole de commencer une telle opération par des recommandations de cet ordre ? Je suis en tout cas convaincu que la mission de cette opération n'est pas de gérer la redistribution des subventions.

Essayer de déterminer une politique publique d'accessibilité est évidemment un travail de longue haleine qui doit s'appuyer sur ce qui existe.

Tout d'abord, quels sont nos objectifs sur le long terme ? Ne s'agit-il pas essentiellement de réduire le nombre de désengagés culturels et sa part dans les publics de la culture ? Tendre à réduire cette part de 5 %, soit d'environ 200.000 personnes, pourrait être l'objectif ambitieux d'une nouvelle politique.

Pour y arriver, il faudra s'interroger sur les coûts de l'accompagnement des mesures d'accessibilité.

Prenons deux exemples.

Article 27 écoule 40.000 tickets par an à destination d'un peu moins de 20.000 personnes toutes disciplines confondues. L'association dispose de deux conventions d'environ 250.000 euros chacune et d'aides à l'emploi d'un montant plus ou moins équivalent. L'accompagnement (de grande qualité) d'un ticket Article 27 coûte donc entre 20 et 25 euros.

Arts&Publics a estimé la fréquentation des musées sur 12 premiers dimanches du mois à 264.000 personnes par an. Sa subvention (Loterie nationale variable comprise) est de 35.000 euros. L'accompagnement de cette mesure coûte 0,13 euro par personne touchée.

Un ratio de 150 à 200 sépare le coût des deux dispositifs.

Il serait pourtant imprudent de les opposer. Reprenons ces propos de Claude Fourteau, ancienne responsable de la politique des publics du musée du Louvre. *« L'expérience et le volontarisme invitent à accomplir les principes et à éviter le dogmatisme. Les visiteurs du dimanche pour leur part estiment que la gratuité a plus d'impact sur eux du fait d'être discontinuée, pourvu qu'elle soit régulière. Ils admettent aussi que le musée a besoin de financement et sont prêts à y participer pour autant qu'ils le puissent. En revanche, ils demandent instamment du respect, qui se marquerait par un accompagnement de médiation, largement à inventer, qui leur rende le musée accessible. Car la gratuité n'est pas une molle facilité qui exonérerait le musée de toute autre action culturelle ; elle est exigeante accrue d'un engagement actif aux côtés des visiteurs en devenir. »*

Il faut faire le constat que les organisations sociales avec lesquelles travaille Article 27 ont des contraintes importantes. Le dimanche, leurs publics ne sont pas toujours disponibles ; le personnel est parfois en équipe réduite ou, s'il est disposé à travailler, coûte plus cher à son employeur (les principes des heures payables et récupérables dans les services publics le dimanche). La gratuité du premier dimanche n'est peut-être pas adaptée à ces publics dans le cadre de l'association qui les encadre mais elle constitue la possibilité pour eux d'avoir accès au même lieu culturel de manière personnelle et émancipée par la suite. Bien loin d'être inconciliables, ces dispositifs sont très clairement complémentaires. Reste à faire le lien.

Propositions de recommandations

Contribuer à émanciper, c'est ce que nous retiendrons comme objectif de fond avec un objectif à 10 ans de réduire à moins de 25 % la part de désengagés culturels dans les publics.

Propositions de chantiers de réflexion

Nous proposons qu'une étude analyse de manière précise l'impact du décret sur les musées de 2002, particulièrement dans l'utilisation des fonds alloués. A quoi ont-ils servi ? Quelles situations ont-ils permis de résoudre ? Quel impact sur la fréquentation ? Quel est l'impact du premier dimanche sur la fréquentation ? Comment objectiver les résultats des partenariats entre Article 27 et les musées ?

Nous proposons qu'une étude soit menée en vue d'établir une grille des tarifs des institutions de la FWB et de faire adapter une grille de référence. Dans l'immédiat, le secteur devrait demander que la ministre recommande par circulaire aux institutions culturelles de ne plus augmenter leurs prix plus que l'index. Nous avons assisté à plusieurs augmentations de prix ces derniers mois. (+17 % au Musée de la Photographie par exemple).

Au niveau régional (et plus particulièrement de la Wallonie), il faut étudier les éléments d'un volet culturel intégré au Plan de lutte contre la pauvreté. Le secteur culturel doit unanimement appuyer

cela.

Renforcer le code des usagers culturels en l'intégrant dans un décret sur les droits culturels.

Une réflexion doit avoir lieu sur les avantages catégoriels. Les jeunes et les seniors sont-ils plus touchés par la crise que les familles, par exemple ?

Il faut éviter de rééditer des expériences qui ont déjà été tentées auparavant sans succès (Carte Jeunes) ou qui existent déjà sous d'autres formes (Nuit des musées) sans vouloir empêcher un débat plus approfondi sur ces deux points cités.

Propositions opérationnelles

Inviter les associations Arts&Publics et Article 27 à se parler afin d'établir à partir des dispositifs gérés par chacun une « filière de l'émancipation » dans le domaine des musées qui pourrait par la suite être étendue à d'autres disciplines. Associer PointCulture à ce rapprochement.

Remplacer le système de remboursement des places scolaires à un nombre limité de musées (14) par un appel à projets de médiation culturelle entre musées et écoles ayant un contenu pédagogique. Cet appel serait ouvert aux musées, aux associations de médiation culturelle et aux écoles. Parallèlement, demander à la Carte Prof de recommander aux enseignants d'utiliser le premier dimanche du mois pour préparer leurs animations et sorties dans les musées.

Mettre en place des Fêtes annuelles de l'émancipation en partenariat avec une ville et les Régions, par exemple, sur le modèle de la Ville des Mots. Le partenariat avec les Régions permettrait d'associer les départements du Patrimoine, de l'Action (ou de la cohésion) sociale et du Tourisme. Ces fêtes reprendraient l'ensemble des événements gratuits d'une ville sur une courte période, comprenant évidemment le premier dimanche du mois déjà instauré. Ces fêtes pourraient inclure une « nuit des débats », un concept lancé récemment avec grand succès par la Ville de Paris.

Nous ne nous étendrons pas sur les multiples possibilités de propositions à faire dans d'autres domaines et notamment dans le domaine de la médiation.

Si ce n'est sur un point très peu développé dans la note de la coupole et dont on parle peu dans notre secteur : l'accessibilité géographique des lieux. Une plate-forme de covoiturage serait un bienfait pour le climat. De telles plates-formes existent. Cela pourrait servir de base commune aux opérateurs culturels pour encourager le co-voiturage. Avec Arts&Publics, nous allons commencer à populariser un dispositif de ce type pour les premiers dimanches du mois.

Note rédigée le dimanche 3 avril 2016 en vue des débats de la Coupole « Démocratie et Diversité culturelles » de l'opération Bouger les lignes.

*Jacques Remacle
administrateur-délégué
Arts&Publics*

Ouvrez les portes des musées !

La gratuité des musées imposée les premiers dimanches du mois est critiquée par certains directeurs d'institution. La pédagogie s'impose plutôt que la démagogie.

■ RÉPLIQUE ■

A l'exception du Louvre, cinq des six plus grands musées au monde sont entièrement gratuits : le Musée national de l'Air et de l'Espace à Washington, le British Museum à Londres, le Musée d'Histoire naturelle et la National Gallery à Washington et la National Gallery à Londres. En Belgique francophone, cent musées pratiquent la gratuité au moins le premier dimanche du mois, soit douze jours par an. Parfois, cette mesure est mal comprise, quelques-uns cherchant constamment la polémique sur le sujet. Il nous apparaît nécessaire de faire preuve d'un peu de pédagogie plutôt que de démagogie sur la question.

Après un an d'application, les résultats commencent à se faire sentir. Une étude donnera sous peu des chiffres et une analyse précise. Mais d'ores et déjà, nos expériences sur le terrain montrent le succès de la mesure. De mois en mois, tous les événements d'Arts&Publics dans les musées ont engendré des affluences entre 4 et 25 fois supérieures à un dimanche normal. Ces résultats montrent non seulement que la mesure est efficace mais surtout qu'elle gagnera à être plus connue.

Quand, en 2002, le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée à La Louvière importe la gratuité du premier dimanche, déjà appliquée dans les musées nationaux de France, il ne s'attendait pas à faire figure de pionnier de ce qui est aujourd'hui une politique publique majeure de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il tenait le discours simple suivant : *"On n'est pas là pour faire le plus de bénéfices possibles. Notre mission : essayer que les gens viennent découvrir nos expos."* Aujourd'hui, la mesure touche 100 musées soit sur base volontaire, soit par l'application du décret voté le 2 mai 2012.

Le secteur muséal a connu une évolution rapide et spectaculaire en une douzaine d'années. Le décret pris par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2002 a organisé le sec-

teur en catégories sur base de critères précis. Un refinancement important du secteur a eu lieu sur cette base. Les reconnaissances ont continué à se succéder. Le refinancement des musées d'environ 40 % depuis 5 ans a soutenu prioritairement la médiation vers les publics. On ne peut l'ignorer.

On peut comprendre que les musées cherchent à bénéficier de nouveaux moyens financiers et fassent donc pression sur la ministre en ce sens mais, en pratiquant ainsi, ils biaisent complètement le débat. La mesure de gratuité du premier dimanche est un outil d'attraction de nouveaux publics en général, pas des publics précarisés en particulier. Certains musées s'en emparent pour en faire une vitrine de qualité, d'autres la négligent même s'ils l'appliquent. Qu'ils ne s'étonnent pas dès lors de leurs propres résultats mitigés dont ils sont responsables.

Si la mesure est désormais une condition pour les musées subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, elle a été précédée par de nombreuses autres expériences dans des musées dépendant de villes comme Liège, Tournai ou Mons, de provinces comme celles de Namur ou de

Liège, ou encore d'université (Louvain-la-Neuve) qui avaient rejoint l'initiative sur base volontaire et qui continuent à le faire, à l'instar du principal musée privé de Wallonie : le Musée Hergé. Quant aux musées fédéraux gratuits jusqu'en 1999, ils ont perdu une large partie de leur public en devenant payants. Leur fréquentation en 1998 était encore de 953 316 visiteurs. Celle-ci chuta à 306 321 en 2008 avant de profiter de l'effet du Musée Magritte pour remonter légèrement.

Les musées fédéraux refusent d'appliquer la gratuité du premier dimanche, lui préférant celle du mercredi après-midi malheureusement peu accessible au grand public. Il y a un reproche qu'on peut adresser à la mesure du premier dimanche du mois. C'est éventuellement qu'elle n'est pas encore assez connue.

JACQUES REMACLE
Administrateur
délégué
d'Arts&Publics

CULTURE

Musées

Entrez, il fait frais

Poussiéreux, savants ou casse-tête... les a priori ne manquent pas en matières de musées. Il suffit pourtant de presque rien pour quitter ces idées préconçues. Première étape : user pousser les portes, sans croire que le portefeuille ne pourra d'office pas suivre. Puis découvrir des lieux, des thématiques, des points de vue. En somme, se laisser guider.



Le visiteur typique prend la forme d'une femme d'une cinquantaine d'années avec un niveau d'études relativement élevé. Mais se limiter à elle serait tirer un portrait à trop gros traits de ceux que l'on croise dans les musées. Ce serait d'ailleurs sans compter les initiatives prises par nombre d'acteurs culturels pour diversifier leurs publics, offrir, notamment, les plus jeunes entre les cimaises, fournissant d'idées pour intéresser enfants et même adolescents. Ils se munent de "médiateurs culturels" pour décomplexer les plus frileux, les moins habitués à arpenter les salles d'exposition. Car en le sait : l'âge, le niveau d'éducation, le statut professionnel, l'environnement géographique ont un impact sur la fréquentation des lieux culturels.

Vous avez dit 27 ?

Prendre part à la vie culturelle, jouter des arts... sont pourtant considérés comme des droits pour chaque humain. La Déclaration universelle des droits de l'Homme l'indique en son article 27. Plus encore, "la culture fait aussi partie d'une vie équilibrée", observe l'association Article 27 (1) qui travaille à rendre la culture accessible aux plus pauvres. Les freins ne manquent pas : financiers, mais aussi culturels ou psycho-sociaux. "L'aspect financier n'est jamais la face visible de l'iceberg", estime Catherine Legros, directrice d'Article 27 Wallonie. Elle sait de quoi elle parle. Son association, via des partenaires comme les CPAS, des centres d'accueil, des restaurants sociaux, etc. diffuse, entre autres, des tickets à un tarif préférentiel (1,25 euros), valables pour des spectacles, expositions... On parle du "ticket Article 27" ou du "Coupon", du côté de Liège. C'est par là qu'Article 27 a démarré. Mais l'association a vite repéré l'existence d'autres entraves : la peur face à l'inconnu, la certitude de ne pas être à sa place, l'impression de ne pas comprendre les codes... Article 27 agit alors aussi comme "passeur", comme "médiateur", et développe des outils ludiques et didactiques pour un véritable accès à la culture. "Nous envisageons l'accès de manière systémique, explique la directrice d'Article 27. Aspects financiers et médiation sont la dissociables, pour contribuer à une plus grande démocratisation de la culture".

Par seulement les plus pauvres

En ces temps de crise, Catherine Legros remarque la nécessité d'élargir le champ des bé-

néficiaires. "Il est impératif de répondre aux besoins de personnes pour lesquelles le frein financier est une nouvelle entrave". Pour ces personnes, la démarche culturelle est sans doute plus naturelle, plus habituelle. Par contre, leur situation financière ne leur permet plus de fréquenter les lieux culturels, notamment culturels.

Parfois le dimanche

Un autre dispositif pourrait les encourager à ne pas renoncer à pousser les portes d'un musée d'art, de sciences ou d'histoire. Depuis le 1^{er} janvier 2013, une règle est instaurée dans les critères de subventionnement des musées par la Fédération Wallonie-Bruxelles : la gratuité le premier dimanche du mois (2). Cette mesure - qui n'a pas fait l'unanimité du côté des institutions muséales - entre progressivement en vigueur en fonction du renouvellement des contrats programmes. Le fameux musée du Louvre à Paris avait initié un tel mécanisme à la fin des années 90. Puis l'a abrogé partiellement, pour la période de haute saison. Parallèlement, son petit frère à Lens pratique encore la

gratuité quotidienne jusque fin 2014, pour sa fameuse Galerie du temps. Cette formule de lancement du nouvel espace sorti de terre en 2012 sera ré-analysée en fin d'année.

Aujourd'hui, en Wallonie et à Bruxelles, une centaine de musées - subventionnés ou pas - pratiquent la gratuité le premier dimanche du mois. L'association Art & publics tient à jour un guide commun (3) et un site Internet afin de valoriser cet usage dominical.

Six mois après l'entrée en vigueur de la mesure de gratuité, l'effet semble positif sur le taux de fréquentation. D'autant plus quand la gratuité est couplée à une animation particulière (concert, conférence, fête...) ou à une nouvelle exposition temporaire. Par contre, cette gratuité ne draine pas nécessairement des inhabituels des musées, d'après l'enquête de l'Observatoire des politiques

C'est le bon moment pour aller à l'art. Aut expériences...

culturelles qui vient d'être rendue publique. A titre indicatif, le prix d'entrée dans les musées soutenus par l'Observatoire se situe entre deux et neuf euros.

Certes, ce coût peut être un obstacle, mais il ne faudrait pas oublier l'absence d'intérêt ou le manque de temps souvent invoqués. Avec l'été, les journées se font moins chargées. C'est le bon moment pour se confronter aux œuvres, s'exposer à l'art, aux expériences... pour visiter par exemple un des 500 musées présents les sols wallon et bruxellois (4). Du petit musée perdu dans un hameau wallon et tenu par un conservateur passionnant, au musée royal qui propose plusieurs expositions temporaires par an et est soutenu par une équipe éducative substantielle, il y en a pour tous les goûts.

/// CATHERINE DALOZE



(1) Article 27 Wallonie : 081263840 - www.article27.be

(2) Découpage institutionnel belge oblige. Il n'en va pas de même pour les musées fédéraux. Totalement gratuits jusqu'en 1999, ils observent la gratuité majoritairement aux week-ends après-midi. Toutefois qu'en nord du pays, les mesures sont variables en fonction des musées, des communes...

(3) Guide Plus de 100 musées gratuits, chaque premier dimanche du mois, disponible dans les Points Culture (ex-médiathèques) et téléchargeable sur <http://artetpublics.be>

(4) Inventaire disponible sur www.portail.wallonie.be/museums/

Sept types de goûts

A partir d'une enquête sur la consommation culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles, des chercheurs ont établi sept profils de "pratiquant culturel". Ils mettent en évidence des rapports à la culture complexes, hybrides, changeants et qui ne se résument pas à la fréquentation d'une culture considérée comme "savante". En fonction des activités et des goûts exprimés - allant du théâtre au jardinage, en passant par la discothèque ou le petit écran, ils dessinent des portraits-typiques. Chacun pourra s'y reconnaître, totalement ou en partie.

> Les adeptes culturels (23 %) : ils n'ont pas d'activités de loisirs à l'extérieur, ni à domicile, ailleurs. Hormis le fait de regarder la télévision (plus de 3 h/jour), ils tendent à ne pas lire, à ne pas écouter de la musique, ils ne sont pas spécialement attachés à s'intéresser aux autres créations artistiques comme le jardinage, les arts-croisés, le triest...

> Les nostalgiques (13 %) : comme les "adeptes culturels", ils ne sont pas très actifs sur le terrain culturel. Comme eux, voire plus qu'eux, ils regardent beaucoup la télévision. Mais contrairement à leurs compatriotes, ils s'activent à l'intérieur du foyer. Le jardin, la cuisine... sont leurs champs d'investissement. Ils se montrent de grands consommateurs de musique, surtout des années 60-80; ils n'ont pas d'usage d'Internet.

> Les hybrides (19 %) : les portes sont fréquemment pour eux. Parcs d'attractions, zoos, salles de concerts, restaurants, discothèques... constituent leurs lieux de prédilection. "Ils écoutent de la musique, mais ce ne sont pas ceux qui écoutent le plus souvent". Leurs goûts musicaux : variété internationale, nouvelle chanson française, rap/R'n/R, hard rock et musique de monde. A la télévision, ils apprécient les séries américaines; au cinéma, les films d'aventure et d'action. La plupart ont moins de 40 ans.

> Les connectés (21 %) : avec eux, on plonge dans la nouvelle culture de l'écran. Celui-ci sera moins branché sur les chaînes de télévision, que sur Internet, sur des sessions de jeux ou pour visionner des DVD. "Ils vont plus souvent en discothèque que les nostalgiques, mais moins souvent dans les bars... Ils sont très peussés aux lieux de spectacle et d'exposition. Par contre leur univers est davantage tourné vers le sport" 69% d'entre eux ont moins de 30 ans.

> Les amateurs culturels à tendance classique (22 %) : on les retrouve fréquemment dans des lieux considérés comme "cultivés" : expositions, concerts de musique classique, théâtres... La télévision les voit faire des choix sélectifs, avec une préférence pour les documentaires, les émissions d'actualité... Ils se démarquent également par "une grande consommation de livres et de bandes dessinées".

> Les amateurs culturels à tendance moderne (11 %) : par rapport aux amateurs classiques, ceux-ci entretiennent un rapport "plus décontracté" à la culture. Les lieux considérés comme "cultivés" ne leur sont pas éloignés, mais ils les fréquentent de manière moins assidue que les amateurs classiques. Leur élection est caractéristique. Parcs d'aventure, spectacles d'humour, conférences, musées, galeries, zoos, événements sportifs, foires ou monuments historiques, ils sont de tous les terrains. Ils font par contre un usage modéré d'Internet et des consoles. Et sont particulièrement investis dans des activités militantes et bénévoles.

> Les voraces culturels (10 %) : ce sont les visiteurs les plus assidus des lieux culturels et artistiques (théâtre, concert, conférence, expo...). Mais attention, ils "travaillent pas dur et ne font pas tout sans attention". On les dit "électriques structurés". Ils entretiennent un rapport critique à la télévision, et s'engagent sur des genres culturels "hautement communs, tantôt littéraires". Leur besoin expressif est tiré. On les retrouve sur les planches, en plénière à la main... ainsi que sous les traits de militant, de bénévole. 70% d'entre eux vivent dans de grands centres urbains comme Bruxelles ou Liège.

> Sources : Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, études de novembre 2012. A lire sur www.opc.chu.be

Patrimoine

84 musées gratuits chaque premier dimanche du mois

Sept nouveaux musées ont rejoint, en ce début de septembre, le réseau des musées gratuits le premier dimanche du mois, portant le nombre de musées partenaires à 84, a indiqué mercredi l'association "Arts&Publics" à l'origine de l'initiative. Les sept nouveaux musées sont l'Arts&Marges Musée et le Rouge-Cloître à Bruxelles, les Musée Gretry et Musée du Luminaire à Liège, le Musée de Nimy à Mons, la Maison de l'Imprimerie à Thuin et le Musée Monopoli à Barsey-Flostoy dans le Namurois. L'ASBL "Arts&Publics" se félicite de l'adhésion *"de plus en plus spontanée des musées à ce dispositif"*. *"Si le décret la rendant obligatoire pour les musées reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles joue un rôle, de nombreux musées ou centres d'art la pratiquent sur une base volontaire"*, note-t-elle.

Les fêtes de la gratuité, lors desquelles un musée propose des activités particulières chaque mois, se poursuivront cet automne. Les prochaines éditions auront lieu le 6 octobre au Musée provincial des Arts anciens à Namur, le 3 novembre au Bal à Liège, et le 1^{er} décembre au Centre de culture scientifique de l'ULB à Charleroi-Parentville. (Belga)

→ Le nouveau guide des musées participants peut être téléchargé via l'adresse <http://artsetpublics.wordpress.com/musees-partenaires>.

LA LIBRE 05/09/13

Pas moins de 84 musées gratuits les premiers dimanches du mois

BRUXELLES Sept nouveaux musées viennent de rejoindre le réseau des musées gratuits le premier dimanche du mois, portant le nombre de musées partenaires à 84, indiqué hier l'association «Arts&Publics» à l'origine de l'initiative. Les sept nouveaux musées sont l'Arts & Marges Musée et le Rouge-Cloître à Bruxelles (*photo*), les Musée Gretry et Musée du Luminaire à Liège, le Musée de Nimy à Mons, la Maison de l'Imprimerie à Thuin et le Musée Monopoli à Barsey-Flostoy dans le Namurois. L'asbl «Arts&Publics» se félicite de l'adhésion «de plus en plus spontanée des musées à ce dispositif». Par ailleurs, les fêtes de la gratuité, lors desquelles un musée propose des activités particulières chaque mois, se



Ph. D. R.

poursuivront cet automne. La prochaine édition aura lieu le 6 octobre au Musée provincial de Arts anciens à Namur. Le nouveau guide des musées participants peut être téléchargé via l'adresse artsetpublics.wordpress.com/musees-partenaires.

MÉTRO - 05/09/2013

Wallonie-Bruxelles : 69 musées gratuits en 2013

Dès janvier, 17 nouveaux musées seront gratuits le 1^{er} dimanche du mois soit 69 pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Objectif 100 en 2015 !

• Marie-Françoise GIROUSSE

Il est fier de son bébé ou plutôt de celui de la toute jeune ASBL « Arts & publics ». Bernard Hennebert, le « trublion culturel » de la Fédération Wallonie-Bruxelles présente l'agenda 2013 des « musées gratuits ». Un « vrai » agenda où les 52 semaines de l'année sont rythmées de 52 présentations de musées, tous gratuits ou presque le premier dimanche du mois. « Lorsque nous avons décidé de publier cet agenda cet été, nous confie Bernard Hennebert, 52 musées proposaient l'entrée gratuite le premier dimanche du mois. On s'est dit 52 musées, 52 semaines, c'est chouette ! Mais depuis, 17 nouvelles institutions nous ont rejointes ! Nous les citons bien sûr également dans l'agenda ! »

Dix-sept, c'est un beau coup alors que l'opération lancée voici 10 ans enregistrait, bon an mal an, quelque 5 nouveaux adhérents. « Mais ce n'est pas un hasard, s'il y a bien un effet de contagion, entre autres via les participants à ces premiers dimanches gratuits, l'adoption en mai dernier d'un nouveau décret par la Fédération Wallonie-Bruxelles montre aussi ses premiers effets. » Ce décret prévoit, en effet, l'obligation de la gratuité du premier dimanche du mois pour les musées qui désirent conserver une subvention de la Communauté.



La Fonderie à Bruxelles, le Musée de la vie wallonne à Liège. Ils sont dans l'agenda 2013 !

« Au fur et à mesure du renouvellement de ces conventions, il est certain que le nombre de musées participants va encore augmenter. Notre but c'est clairement d'atteindre l'objectif 100 en 2015 lorsque Mons sera Capitale européenne de la Culture. » La gratuité du premier dimanche du mois est un combat que Bernard Hennebert a longtemps mené seul. « Lorsque les grands musées fédéraux sont devenus payants, voici une quinzaine d'années, ils ont en contrepartie et pour essayer de récupérer une partie du public perdu, ouvert gratuitement une fois par mois. Mais c'est le premier mercredi du mois. Ça ne va pas. Quand on pratique la gratuité, on le fait à un moment où les gens

sont disponibles, le week-end ou en nocturne ! » En 2002, le Centre de la gravure de La Louvière décide d'ouvrir gratuitement ses portes chaque premier dimanche du mois. « J'ai trouvé ça génial comme opposition à l'ouverture du premier mercredi du mois. Je me suis lancé dans le combat. Pendant 10 ans, j'étais seul, je voulais montrer qu'un simple citoyen pouvait faire bouger

les choses. » Désormais, Bernard Hennebert n'est plus seul. « Nous avons créé une ASBL, Arts & publics et nous avons pu, grâce à un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles, engager un permanent pour six mois. C'est ce qui nous a permis de réaliser cet agenda mais aussi de mieux organiser encore la grande fête que nous proposons, chaque fois que nous ouvrons une nouvelle musée, dans un musée différent (voir ci-contre). Normalement, nous aurions pu pérenniser cet engagement. Enfin, nous l'espérons... »

En attendant, Bernard Hennebert (qui reste bénévole) et Jacques Remacle qui est le permanent de service (et l'administrateur-délégué de l'ASBL) ne sont pas rancuniers. S'ils continuent à estimer qu'ouvrir gratuitement le mercredi est une erreur, leur agenda donne pourtant la liste des musées qui la pratiquent, principalement les grandes institutions fédérales mais aussi, les musées anversois... Qui ouvrent, eux, le dernier mercredi du mois ! Pourquoi faire simple ? ■

Chaque mois un événement

Créer l'événement, attirer le public vers des musées qui ne sont peut-être pas près de fermer, c'est le rôle des désormais fameuses « fêtes à la gratuité » qui chaque premier dimanche du mois font un focus sur un des musées de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « Notre rôle, outre la médiatisation de ces fêtes, explique Bernard Hennebert, c'est d'aider ces musées à créer un événement que les visiteurs peuvent partager. Ça marche vraiment très bien. Les 12 fêtes de 2013 sont naturellement présentées dans l'agenda » le premier

dimanche du mois. À partir du 6 janvier au Musée bruxellois de l'Industrie et du Travail (la Fonderie) de 14 à 17 h. Bon à savoir, les 50 premiers visiteurs recevront un exemplaire de l'agenda 2013. Pour les autres, l'agenda est disponible, tout aussi gratuitement mais dans la limite des stocks disponibles dans les sièges et le distributeur de la Médiathèque. M.F.G.
www.lavener.net - www.asbl-arts-et-publics.be

Combien de visiteurs en plus ?

La Fédération Wallonie-Bruxelles a fait ses calculs et estime avec satisfaction qu'en quelques années, la gratuité du premier dimanche du mois a permis de passer en moyenne de 10 % à 50 % de visiteurs en plus par rapport à un dimanche payant. Pour Bernard Hennebert, c'est insuffisant. « On doit au moins pouvoir doubler le nombre de visiteurs un dimanche gratuit et le quadrupler un dimanche de « fête ! » Pour preuve, il évoque les deux dernières fêtes organisées à Tournai et à Woluwe-Saint-Pierre où respectivement, on a pu compter 22

fois et 6 fois plus de visiteurs qu'un dimanche payant. Clairement, l'ASBL Arts & Publics veut maintenant toucher plus de gens encore. Et elle entame deux grands chantiers. « Le premier va consister à aller à la rencontre du milieu associatif. Des rencontres festives dans les musées sont déjà prévues avec les syndicats, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et le Conseil de la Jeunesse. Nous voulons les sensibiliser à ces dimanches gratuits pour qu'ils en parlent dans leurs milieux. » Mais l'ASBL veut également donner

une couleur touristique à ces dimanches gratuits. « En cette période de crise, pourquoi ne pas adopter de nouvelles pratiques familiales. Aller à la découverte de musées dans des régions et des villes que l'on ne connaît pas. D'autant que le week-end, la SNCB offre des réductions. » Car si le secteur de la culture manque d'argent, celui du tourisme est généralement mieux doté. Et que le tourisme culturel c'est aussi l'avenir. Jusqu'à soutenir la gratuité du dimanche ? C'est aussi le pari de Bernard Hennebert. ■

M.F.G.

Lundi 4 février 2013

Tournai, champion de Wallonie des musées gratuits du 1^{er} dimanche

Hormis Bruxelles, Tournai est l'endroit qui, dans l'espace Wallonie-Bruxelles, propose le plus de musées gratuits le 1^{er} dimanche du mois : huit !

• François DESCY

« Ça fait quatre ans que je suis gardien au musée des Beaux-Arts et j'ai toujours connu la gratuité du premier dimanche du mois. Quand c'est payant, un dimanche d'hiver hors exposition attire ici une vingtaine de personnes en moyenne, entre 14 et 17 h. Il est 14 h 45, et nous avons déjà enregistré 50 visiteurs alors que les gens arrivent généralement vers 15 h, après le dîner. » Voilà ce que nous disait Lionel ce dimanche 3 février



ce musée est un des meilleurs de Bel... doivent nos naves : c'est l'exce... soit gratuit ou non il n'a des caractéristiques

VITE DIT

Musée d'histoire naturelle : 350 visiteurs !

Huit musées tournaisiens ont donc ouvert leurs portes gratuitement ce dimanche : Beaux-Arts, Marionnette, Archéologie, Folklore, Arts décoratifs, Tapisserie, Armes et Histoire naturelle. C'est ce dernier qui, avec 350 visiteurs, a remporté la palme. « Un chiffre colossal dit Christophe Rémy, conservateur. On a entre 50 et 100 personnes un dimanche payant, le double ou le triple un dimanche gratuit habituel. » Il faut dire que le musée a bénéficié hier d'une visibilité toute particulière grâce à l'ASBL Arts et Public, créée en mars 2012 afin de promouvoir la gratuité. Laquelle ASBL, chaque mois, met un musée de la Fédération Wallonie-Bruxelles en évidence. Hier était le tour de

autres que se présenter un couple de Bruxellois. « Gratuité ou pas, nous serions venus de toute façon car

rique », ont-ils expliqué.

La plupart des visiteurs sont visiblement au courant qu'ils ne

tion quand quelqu'un sort son portefeuille. « Ils en profitent pour faire plusieurs musées », observe Lionel.

Sont-ce les moins nantis qui, en priorité, profitent de l'aubaine ? « Non... Certaines personnes trouvent que notre entrée payante à 2,50 € c'est encore trop cher et ce ne sont pas les plus pauvres : elles ont des sacs de marque... Franchement, 2,50 € ce n'est pas la fin du monde quand il faut compter 20 € pour une grande expo ou pour Pairi Daiza. Maintenant, quand on vient avec quatre enfants et qu'après ça ne pleut pas, je comprends qu'on hésite. D'ailleurs, quand c'est gratuit, il y a plus d'enfants. »

Les visiteurs sont-ils plus sympas quand c'est pour rien ? « Que cela

desagréables ou des gens très gentils. Je me souviens d'une personne venue voir nos 100 chefs-d'œuvre et qui voulait appeler la police parce qu'on lui demandait 6 € alors qu'elle avait lu quelque part que c'était 1,50 €... » Comment réagissent les Tournaisiens à la gratuité ? « Les Tournaisiens sont très rieurs à venir ici. Beaucoup moins nombreux en tout cas que les Bruxellois, les Liégeois ou les Japonais... On reconnaît un Tournaisien au fait qu'il croit que c'est gratuit pour lui toute l'année. Mais il y a déjà 15 ans que cette époque est révolue... »

Michel est également gardien au musée des Beaux-Arts, mais depuis un an seulement. Avant, il officiait au Musée d'archéologie, où il n'y a pas nécessairement

musée tournaisien, qui avait mis les petits plats dans les grands : visites guidées, nourrissage des animaux, travaux du décor. « La gratuité ne suffit pas à faire venir les gens, il faut aussi médiateurs », constate Jacques Renard, administrateur-délégué d'Arts et Public. Qui annonce son désir d'organiser un grand événement gratuit avec l'ensemble des huit musées tournaisiens. J.D.

Surtout un public familial à Mouscron

Le Musée de folklore de Mouscron participe également à l'opération gratuite lors des premiers dimanches du mois.

Hier après-midi, l'espace de la rue des Brasseurs a donc ouvert ses portes au public. Entre 14 et 18 h, une vingtaine de personnes ont profité de l'action pour contempler les différentes collections, sans mettre la main au portefeuille.

« D'ordinaire, les chiffres nous montrent que le nombre de visiteurs, le dimanche après-midi, est de l'ordre de la quinzaine », explique une employée du musée.

En se basant uniquement sur ces données chiffrées, on peut donc avancer que la gratuité influe légèrement sur la fréquentation. Une observation qui devra toutefois se confirmer dans les prochains mois, car il ne s'agit pas du deuxième dimanche de l'opération.

Aussi avec les grands-parents

« En janvier, les visiteurs avaient eu connaissance de l'opération sur notre site internet ou dans les journaux », poursuit l'employée. En général, comme ce dimanche après-midi, nous accueillons principalement des familles avec enfants. Souvent, ce sont les grands-parents qui accompagnent aussi. »

Des gens qui ont donc bien connaissance de la gratuité. Il faut dire qu'en plus d'une publicité générale en Wallonie, au même titre que tous les musées participants, le Musée de Folklore a développé son propre système d'annonce.

« Ce dimanche après-midi, une seule personne n'était pas au courant de la gratuité, dit notre interlocutrice. La majorité des visiteurs sont du coin et viennent de Mouscron, Herseaux ou Dottignies. Pour toucher un maximum de monde, nous avons envoyé des mailings à notre base de données et avons aussi développé nos propres folders. » ■ M.D.



Le musée des Beaux-Arts de Tournai a sans doute bénéficié de l'afflux au musée d'Histoire naturelle.

16 BRUXELLES

MUSÉES

“LA GRATUITÉ ? Une super idée !”

► Les familles ont profité de l'action gratuite du 1^{er} dimanche du mois pour découvrir de nouveaux musées

► En mai 2012, la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un décret qui rend obligatoire la gratuité pour les musées subventionnés chaque premier dimanche du mois. Cette mesure qui vise à promouvoir les musées ainsi qu'à élargir leurs publics concerne déjà 69 musées partenaires.

En Région bruxelloise, plusieurs musées ont participé pour la première fois, ce dimanche 6 janvier, à l'action gratuite. C'était notamment le cas du Musée d'Art fantastique, de la Maison du Roi et du Musée René Magritte établi à Jette dans la maison où le peintre a vécu durant presque un quart de siècle.

Le musée Belvue qui retrace l'histoire de notre pays au travers de ses arts, ses mouvements sociaux et, surtout, sa

royauté fait désormais partie de la liste des partenaires. Hier, nous y avons croisé plusieurs familles qui n'étaient pas là par hasard.

“J'ai vu l'annonce dans la presse et je me suis dit que c'était une bonne occasion pour faire une sortie en famille au musée”, confie Cheche venue avec ses deux garçons âgés de 13 et 8 ans. Les enfants vont déjà très régulièrement au musée avec l'école. Mais la gratuité, c'est une super idée pour permettre aux gens d'y aller en famille !”

AUDREY ET NICOLAS sont venus avec leurs trois enfants pour participer aux différents jeux parcours proposés par le musée Belvue. *“On va déjà régulièrement au musée mais c'est clair que la gratuité encourage encore plus à y aller. Par exemple,*



► Cheche et ses deux enfants âgés de 13 et 8 ans ont apprécié le fait de pouvoir visiter gratuitement le musée Belvue ce dimanche. © DOMINIQUE BAUMANN/REUTERS

ce n'est pas sûr que l'on serait venu aujourd'hui si cela n'avait pas été gratuit”, constate Nicolas.

Si l'action en tant que telle n'est pas nouvelle, le message lui semble être enfin passé. *“Tous ceux qui passent la porte*

sont au courant que l'entrée du musée est gratuite aujourd'hui. Du coup, certains sont même venus exprès de Liège ou de Tournai”, nous a-t-on expliqué aux guichets du musée Belvue.

Pa. D.

22 SEPTEMBRE 2012

LA LIBRE BELGIQUE

Collectif d'une centaine
de personnalités des mondes
politique, culturel et social⁽¹⁾

→ Pour ajouter votre signature:
info@artsetpublics.be

■ Opinion | Culture

La gratuité musées, c'e

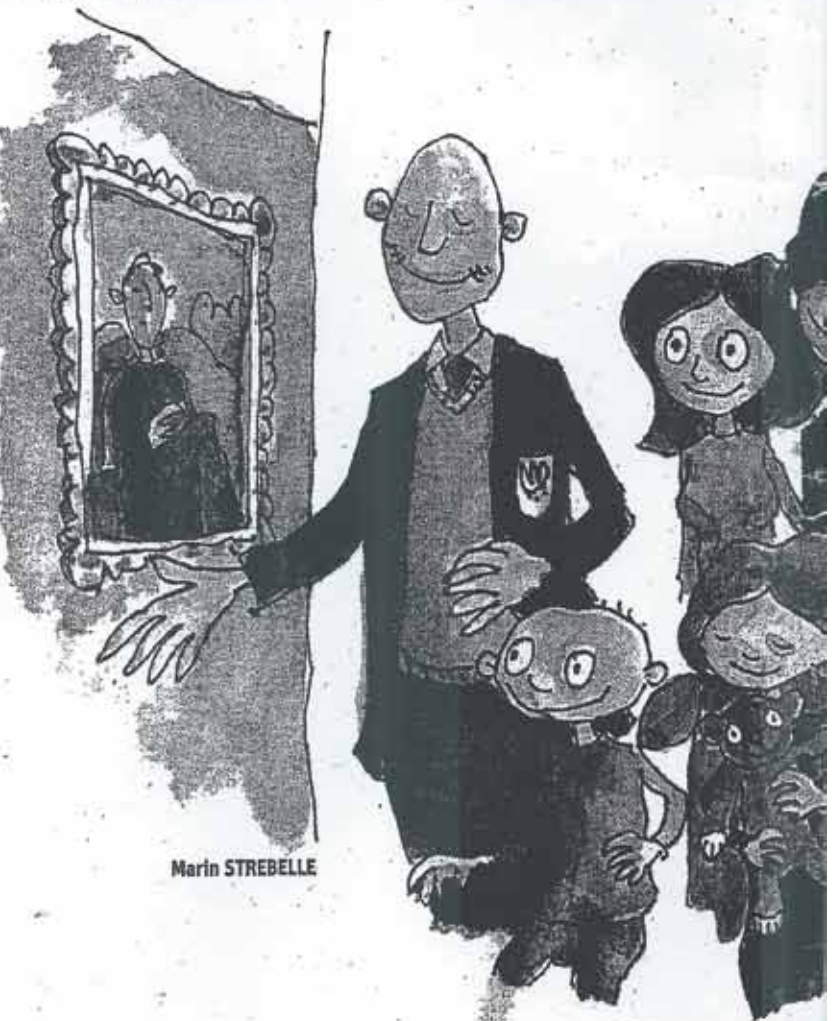
► Cent personnalités
dont quinze parlementaires
montent au créneau.

► Pour défendre
et promouvoir
des musées gratuits chaque
premier dimanche du mois.

Le 2 mai 2012, un décret important dans le domaine des politiques culturelles était adopté par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci rend obligatoire pour les musées subventionnés la gratuité chaque premier dimanche du mois, une mesure parmi les moins onéreuses en vue de promouvoir les musées et d'élargir leurs publics. Nous pensons donc nécessaire d'en soutenir ardemment l'application sans délai et présenter des pistes pour la réussir. En 2002, à La Louvière, le "Centre de la gravure et de l'image imprimée" prenait l'initiative d'importer cette pratique de France, cette pratique existant depuis 1996. Dix ans plus tard, une cinquantaine de nos institutions, reconnues ou non, pratiquent cette gratuité, douze dimanches par an. Quel en est l'intérêt?

Publiée fin 2009, l'enquête Pratiques et consommation culturelles en Communauté française confirme que la fréquentation des expositions ne concerne plus que 28% de la population, soit une baisse de 9% par rapport aux résultats de la recherche précédente datant de 1985. Les acteurs de terrain admettent que, chez nous, les musées attirent trop peu de visiteurs, et bien moins que chez nos voisins.

La course aux grandes expositions temporaires est-elle la seule façon de braver les projecteurs sur les musées? Pas du tout! La médiatisation de la gratuité le premier dimanche du mois par l'organisation festive de douze journées



Marin STREBELLE

par an constitue une réelle opportunité pour la valorisation des fonds permanents de nos musées. Avec des moyens efficaces mais peu onéreux: une présentation "coup de cœur" des œuvres par les bénévoles de ces institutions, la participation en "guide d'un jour" des personnalités du cru, des animations particulières pour des publics ciblés comme les sourds et malentendants, un accueil pour les familles avec des animations spécifiques pour les jeunes...

Le manque à gagner de la gratuité peut

se compenser par la mise en place de tirelires à la sortie des musées permettant de soutenir des projets précis. En Suède, à Paris, à Gand, à Ath ou à Louvain-la-Neuve, diverses expériences prouvent que la recette des dons est souvent supérieure à celle des entrées. De plus, cette démarche change le statut même du visiteur: le consommateur se mue en "mécène". Chez nous, il existe peu de statistiques fiables sur la fréquentation de nos musées. C'est en France qu'il faut trouver la seule enquête fouillée récente sur les ef-

fer
dé
pa
"te
"L
ici
Co
m
pr
ha
(2
ch
tic
Un

dans les est m maintenant



Le manque à gagner de la gratuité peut se compenser par la mise en place de tirelire à la sortie.

le dimanche 1^{er} mai 2011, le musée royal de Mariemont a "fait la fête" à sa gratuité et a attiré 462 visiteurs. Beau succès par rapport aux 165 visiteurs pour un "premier dimanche gratuit" normal, et aux 87 visiteurs qui fréquentent, en moyenne, les "dimanches payants".

Simple effet de substitution? On peut vraiment en douter, même si la chose mérite d'être étudiée de plus près, ce que nous appelons de nos vœux.

Les relations entre arts et publics ne sont évidemment pas une simple question de prix du ticket. Cependant la gratuité du premier dimanche joue un rôle de porte d'entrée permettant d'entamer un travail de médiation: collaboration avec le monde associatif, projets pilotes en matière de transports vers les musées difficiles d'accès, travail en profondeur avec les milieux scolaires...

Tenir à jour un guide commun et un site Internet valorisant les premiers dimanches, mettre en place des initiatives nouvelles avec les institutions, promouvoir du tourisme social au sein de nos frontières notamment grâce aux tarifs à 50% pratiqués les week-ends par la SNCB, sont autant de challenges gérables qui doivent prouver aux derniers sceptiques que la gratuité muséale du premier dimanche du mois n'est en rien une mesure hâtive et populiste, mais bien la mesure la plus importante de la décennie pour valoriser nos musées autrement!

→ La liste complète des signataires est disponible sur le site:

www.artsetpublics.be. Parmi ceux-ci: Nicolas Ancion (écrivain), Alban Barthélemy (président du Conseil de la jeunesse), Pierre Bertrand (éditeur), Françoise Carton de Wiart (conseillère communale à Etterbeek), Marie-Cécile Bruviers (directrice au musée royal de Mariemont), Grégor Chapelle (conseiller communal à Forest), Serge Choquet (président de La ligue des usagers culturels), Denis Coeckelberghs (historien de l'art), Jean Cornil (essayiste), Daniel Courbe (directeur au musée royal de Mariemont), Véronica Cremasco (députée wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles), David du Camara (président centre culturel du Brabant wallon), Philippe Defeyt (économiste), Julie de Groote (députée, présidente du Parlement francophone bruxellois), Armand Delcampe (comédien, directeur théâtre Jean Vilar), Hervé Doyen (député bruxellois, bourgmestre de Jette), André du Bus (sénateur), Jean-Philippe Ducart (porte-parole de Test Achats), Isabelle Durant (députée européenne), Marcel Frydman (professeur e.r. de l'université de Mons), Zoé Genot (députée fédérale), Aude Hendrick (directrice du musée de l'imprimerie de Thuin), Karima Houady (conservatrice de l'écomusée de Bois-du-Luc), Alain Hutchinson (député bruxellois, président de Visit Brussels), Jamal Ikazban (député bruxellois), Jean-François Istasse (député-échevin, président de la Commission Culture du PFWB), Jean-Jacques Jaspers (usager de musées, journaliste), Julek Jurawicz (administrateur-délégué SMARTbe), Christine Mahy (secrétaire générale Réseau wallon de lutte contre la pauvreté), Christian Panier (juge honoraire, maître de conférence UCL), David Phillips (responsable financier au musée de Louvain-la-Neuve), Pierre Pivin (professeur au Conservatoire de Bruxelles), Jean Richelle (directeur du Centre de culture scientifique à Parenville), Daniel Simon (écrivain), Henri Simons (ancien échevin de la Culture de la ville de Bruxelles), Michel Somville (vice-président du conseil provincial de Namur), Thierry Van Campenhout (directeur du centre culturel Jacques Franck), Daisy Van Steene (directrice de l'écomusée de Bois-du-Luc)...

s de la gratuité. Datant de 2008, elle montre que la mesure touche principalement la classe d'âge des 18-25, et toutes les catégories populaires" (voir "Le Monde", 6/4/2009).

Il en va de même. De 2008 à 2012, le musée royal de Mariemont a organisé, mois après mois, quarante visites de musées les premiers dimanches. Le constat est une hausse radicale de la fréquentation (100%) par rapport aux autres "dimanches payants", encore dopée si l'opération est médiatisée (400%).

Un exemple chiffré parmi tant d'autres:



Le musée
d'Histoire
naturelle
de Tournai.

LA FÊTE AUX MUSÉES

69 musées de Bruxelles et de Wallonie sont désormais gratuits
chaque premier dimanche du mois. Avec, en prime, une grosse fiesta.

Saviez-vous que le premier éléphant (naturalisé!) vu par les Belges en 1839 cohabite avec un lion asiatique, une tortue géante ou encore un hippopotame pygmée au Musée d'Histoire naturelle de Tournai? L'institution s'est aussi dotée d'un vivarium où poissons à lunettes, grenouilles venimeuses et autres lézards bizarres, tous bien vivants ceux-là, se côtoient en toute biodiversité. Envie de vous plonger dans ce passionnant univers? Pourquoi ne pas programmer cette sortie ce 3 février, premier dimanche du mois? L'entrée sera non seulement gratuite, mais en plus c'est dans ce musée tournaisien qu'aura lieu LA fête qui, chaque mois, célèbre dans un musée différent la gratuité dominicale conquise pas à pas depuis 10 ans.

En ce début 2013, le nombre de musées participant est passé de 52 à 69. Soit 17 unités supplémentaires d'un coup! Normal: tout musée de la Fédération Wallonie-Bruxelles est désormais tenu par décret à cette gratuité. Non sans avoir soulevé quelques réticences, dues au non-remboursement de ce manque à gagner pour les musées et au gel simultané de subventions.

Quoi qu'il en soit de ces tensions (aujourd'hui en partie apaisées et sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'étendre ici), le journaliste-animateur Bernard Hennebert, figure militante des droits des consommateurs en matière de culture qu'il défend désormais via la jeune asbl *Arts & Publics*, se réjouit de cette progression. "D'autres musées

En pratique

Guide des musées gratuits
le 1^{er} dimanche du mois
téléchargeable sur
www.consololsirs.be.
Une fête par mois se déroulera

le 3/2 au Musée d'Histoire
naturelle et dans son vivarium,
cour d'honneur de l'Hôtel de
Ville, 7500 Tournai.
069/33.23.43. Rendez-vous

ensuite le 3/3 au Musée du
Dialogue à Louvain-la-Neuve,
le 7/4 au château de Senefte et
au Musée de l'Orfèvrerie, et le
5/5 au Musée des Beaux-Arts

et de la Céramique de Verviers.
Les détails des festivités
sont présentés un mois
avant leur déroulement
sur www.artsetpublics.be.

D'autres plans culturels anti-crise?

LA CARTE ARCHÉOPASS

Elle vous permet de visiter plus de 25 musées d'archéologie de Wallonie avec 20 % de réduction minimum après un premier paiement au tarif plein dans un des musées affiliés. 081/42.00.50.

www.archeopass.be

LA BRUSSELS CARD

Durant 24, 48 ou 72h, profitez d'entrées gratuites ou de réductions dans plus de 30 musées et attractions de la capitale, d'un usage illimité des transports en commun et diverses réductions: de 24 € à 40 €.

www.visitbrussels.be

LE LIÈGE CITY PASS

Il vous donne accès à 13 musées gratuits, à un circuit Simenon avec audioguide, à des réductions (croisière sur la Meuse et train touristique). Pass 48h: 12 €.

www.liege.be/tourisme

D'AUTRES PASS

www.opt.be

vont encore suivre cette année, au fur et à mesure que seront signées les conventions avec le ministère de la Culture. Notre objectif est d'arriver à 100 musées d'ici 2015 quand Mons sera capitale européenne de la culture! Quand on lui fait remarquer que beaucoup de grands musées pratiquent déjà la gratuité le mercredi après-midi, H. Robert rétorque "que cette mesure est présentée comme généraliste alors que le mercredi, elle ne peut pas bénéficier à l'importante population qui travaille". Bref, via la gratuité du dimanche, il s'agit d'attirer un maximum de visiteurs. Histoire qu'ils (re)deviennent des "amateurs éclairés qui adorent ça, au point d'être peut-être même prêts à payer les autres jours!".

POUR TOUS LES GOÛTS

Reste maintenant à faire connaître à tous cette mesure. C'est l'objectif avoué de la grande Fête de la gratuité. Une manifestation particulièrement conviviale organisée, depuis quelque temps déjà, chaque 1^{er} dimanche du mois dans un musée différent. À chaque fois, le public y répond largement présent. Au Musée de Tournai, ce dimanche, les temps forts seront le nourrissage en cascade des tortues, des lézards puis des serpents. Les soigneurs et un taxidermiste expliqueront leur job. Il y aura beaucoup à voir, courez-y en famille! Et si les reptiles vous font trop peur, pourquoi ne pas aller découvrir gratis la Rubanerie à Comines? Ou l'Homo Erectus à Comblain-au-Pont? Voir la collection de slips des célébrités à Bruxelles? Il y en a pour tous les goûts...

✱ Paulette Nandrin

La ZATOPEK Académie

Le défi de ceux qui ne sont pas coureurs et qui veulent le devenir.

Relevez le défi de vous préparer pendant 12 semaines à courir le semi-marathon de Charleroi, les 15km de Woluwe-Saint-Lambert ou de Liège. Préinscrivez-vous* et rejoignez les entraînements collectifs.



CHARLEROI Entraînements collectifs

LIEU: Ecole Condorcet (IPSMA)

DATE: à partir du 28 janvier, chaque lundi à 18h



WOLUWE-ST-LAMBERT Entraînements collectifs

LIEU: Stade Fallon

DATE: à partir du 7 février, chaque jeudi à 19h



LIÈGE Entraînements collectifs

LIEU: Parc de la Boverie

DATE: à partir du 5 février, chaque mardi à 19h

* www.zatopekurbantour.com

Le Zatopek UrbanTour (ZUT) soutient 5 bonnes causes



VENDREDI 3 JANVIER 2014

FERRIÈRES - ENERGIE

| SUPPLÉMENT | 7

CULTURE

Quatre éoliennes à My

Electrabel relance son projet de parc éolien. L'enquête publique est lancée

Un parc de quatre éoliennes devrait bientôt s'implanter sur la crête entre My (Ferrières) et Filot (Hamoir). Une nouvelle demande de permis a en effet été introduite par Electrabel après un complément à l'étude d'incidence. L'enquête publique a débuté ce jeudi.

La commune de Ferrières va peut-être accueillir ses premières éoliennes dans les prochains mois. Une nouvelle demande de permis unique a été introduite par Electrabel pour l'implantation d'un parc éolien sur la crête entre My et Filot.

Le producteur d'électricité entend installer quatre éoliennes en zone agricole, parallèlement à la nationale qui relie Aywaille et Bomal. Elles serviront d'une puissance unitaire maximale de 3,2 MW et atteindront une hauteur de 100 mètres, sans compter les pales. Ce parc couvrirait à terme les besoins électriques de 850 ménages (Ferrières compte plus de 4700 habitants). Une éolienne pourrait aussi être citoyenne grâce à la coopérative Ferréole (voir ci-contre). Ce projet n'est pas nouveau pour la commune condruzienne. « Electrabel avait déjà déposé une demande de permis en 2011. La société l'avait ensuite retirée afin de compléter l'étude d'incidence », explique Lydia Blaise, échevine en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement à Ferrières.

Ce complément faisait suite aux remarques de citoyens. « Certains

s'inquiétaient de l'impact de ces éoliennes sur le site classé de logne. Nous avons donc demandé un complément à l'étude d'incidence. Et il n'y a aucun impact visuel. On ne voit en effet pas les éoliennes depuis le site grâce aux arbres qui l'entourent. Par contre, on en verra certainement un bout depuis Bomal-sur-Courthe, tout comme on pourra les apprécier depuis la plaine », déclare Lydia Blaise. L'enquête publique pour ce nouveau projet a débuté hier. « Nous avons eu des réactions plutôt positives lors de la première enquête. Il

« GRÂCE AUX ARBRES, IL N'Y A AUCUN IMPACT VISUEL SUR LE SITE CLASSÉ DE LOGNE »

ne devrait donc pas non plus y avoir de problème cette fois-ci », explique l'échevine. Les citoyens de Ferrières, comme ceux de Hamoir, Oufflet et Durbuy peuvent faire part de leurs remarques et doléances à leur collège communal jusqu'au 2 février. Si ce projet est le premier à atteindre ce stade sur la commune de Ferrières, il ne devrait cependant pas être le seul à avoir une incidence sur la localité. « Electrabel a aussi un autre projet sur le territoire d'Aywaille. Le lieu d'implantation serait cependant très proche du village de Xhoris et donc de notre commune », conclut Lydia Blaise. ■

CÉCILE WILLEMS



La SCRL Ferréole recherche toujours des coopérateurs pour son projet d'éolienne citoyenne.

BRKS

DES PARTS À 250 EUROS

La SCRL Ferréole veut mettre en place une éolienne citoyenne

lors du dépôt du premier projet par Electrabel en 2011, l'association Ferréole avait marqué son intérêt dans l'acquisition de l'une des quatre éoliennes pour en faire une éolienne citoyenne, c'est-à-dire en devenir le gestionnaire des bénéfices destinés à la collectivité.

La coopérative citoyenne entend remettre le couvert lors de ce nouveau projet. « Nous sommes toujours en discussion avec le promoteur. Nous

avendiquons donc une éolienne sur les quatre », explique Jean-François Cornet, responsable de Ferréole. L'association recherche des coopérateurs qui sont prêts à acheter des parts à 250 euros. « Nous envisageons 147 coopérateurs pour l'instant. 250 sympathisants ont aussi marqué leur intérêt pour ce projet. Mais ils attendent de voir s'il aboutira. Notre objectif est de réunir un million

d'euros sur fonds propres. Un coopérateur prend en moyenne quatre à six parts, nous voudrions donc compter 1000 coopérateurs à moyen terme. Et si le projet ne devait pas se faire, nous leur proposons soit de retirer leurs parts, soit de les laisser dans la coopérative pour investir dans d'autres projets énergétiques. » ■

C.W.

100 musées gratuits : à Huy aussi



L'Ecomusée de Ben-Ahin. ■ DR

Cent musées participent désormais au réseau des musées qui ouvrent gratuitement leurs portes au public le premier dimanche du mois. Dix-huit nouveaux musées ou centres d'exposition ont récemment rejoint l'opération. Dont trois en région liégeoise: le Musée des Transports en commun et la Cité Miroir/Sauvinière qui ouvrira ses portes à Liège dans les prochains jours, ainsi que La Châtaigneraie à Hénalle.

Les autres «petits nouveaux» sont l'Aquarium de Bruxelles, le Musée de la Maison d'Erasmus, le CRVA, le Hameau fribourgeois, la Médiatheque, tous situés à Bruxelles, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines, le Musée de la Mine Robert Fourbaix à La Louvière, le Trésor de la Cathédrale de Tournai, la Maison Van Gogh à Mons, l'Ecomusée de Ben-Ahin à Huy, le Musée Africain de Namur, le Musée de la Fraise à Wépion, le Musée du Petit format à Nîmes, le Musée de la Grotte Schladina à Andenne et le Musée Archéologique de Logne. ■

À NOTER le nouveau guide peut être téléchargé via l'adresse <http://artspublics.wortpress.com>

EN BREF

■ CÉLÉBRATION > BRUXELLES

Une journée spéciale pour la journée du Braille

Le 4 janvier, à l'occasion de la journée mondiale du Braille et de l'anniversaire de l'inventeur de cette écriture révolutionnaire, Manneken-Pis portera des lunettes noires et un costume d'écolier aveugle. Trois restaurants - *Armes de Bruxelles*, *La Maison du cygne* et *L'Ommegang* - ont, par ailleurs, accepté de transcrire leur menu en Braille. La Ligue du même nom propose aussi d'envoyer ses vœux de manière originale. Sur www.braille.be, un outil permettra de transcrire automatiquement les messages en Braille et de les envoyer par e-mail. La ligue apporte son aide à 13.364 personnes handicapées visuelles en Belgique, notamment par l'apprentissage de ce mode de communication. Elle espère, par ce biais, sensibiliser les citoyens à son importance dans le quotidien de nombreuses personnes aveugles et malvoyantes.

L. Sa.

■ VIOLENCE > SAINT-GILLES

Une femme blessée au couteau pour son GSM

Une femme a reçu un coup de couteau à la main, lors d'un vol avec violence, au parvis de Saint-Gilles, ce jeudi 2 janvier vers 4h. L'homme, âgé de 35 ans, est déjà connu de la justice pour 20 faits et se trouvait en séjour illégal. Il a reçu l'ordre de quitter le territoire de l'Office des étrangers et a été mis à la disposition du parquet. Lors de sa fouille, quatre GSM, une carte d'identité, un pacson de 3,85g de cannabis et un pacson de cocaïne de 0,64g ont été trouvés. Une 2^e victime a été identifiée.

R. C.

CONTACTEZ-NOUS

Bureau régional de Bruxelles
Rue des Francs, 79
1040 Bruxelles
Tél. : 02/211.29.49

Fax : 02/211.29.86
E-mail : dh.bruxelles@dh.be
Abonnements : 02/744.44.55
Publicité : 02/211.31.44

snow & ice
SCULPTURE FESTIVAL BRUGES -6°C
22/11 > 05/01 | 10 > 18 h | www.sculpturefestivalbruges.be



Disney
LA REINE DES NEIGES

Des artistes du monde entier font sauter de la glace et de la neige un monde magique de magie, d'émotions et d'aventures. Découvrez cette exposition exceptionnelle inspirée par la merveilleuse film Disney "La Reine des Neiges".

10 EUR
réduction
famille*

*Toute famille de 3 personnes à la source du festival toute la famille (jusq. 3 personnes) bénéficie de 12,00 de réduction par personne. Valable tous les jours du 27 novembre 2013 jusqu'au 3 janvier 2014. Entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 2 ans. Les places ne peuvent pas être achetées à l'aveugle.

LOISIRS

LISA SAOUL



C'est le dernier week-end pour profiter de Plaisirs d'Hiver. © PHOTO NEWS

SPECTACLE

La comédie musicale *Grease* en live

Vous êtes déjà un fan du film des 70's ? Découvrez la performance live ! Après le spectacle de *Peter Pan*, l'équipe du music-hall revient avec ce nouveau show. L'occasion de réécouter les tubes que tout le monde connaît : *You're the one that I want*, *Summer Nights* et *Greased Lightning*.
□ À Forest National, le 4 janvier à 15h et à 20h.
Tarif : 33 € - 48 €. www.music-hall.be

RENCONTRE

Les Belges du bout du monde en direct

Ce dimanche, l'équipe de l'émission *Les Belges du bout du monde* (La Première) invite les auditeurs pour un petit déjeuner et une émission en direct, à partir de 6h du matin. Parmi ces Belges du bout du monde, il y aura quelques Bruxellois comme Jali qui viendra présenter son nouvel album en acoustique et Alain Berenboom, prix Rossel 2013 pour son roman *Monsieur Optimiste*.
□ Au BELvue Museum, le 5 janvier de 6h à 10h.
www.lapremiere.be

SHOPPING

Marché vintage aux halles Saint-Géry

Le Brussels Vintage Market est de retour, ce

dimanche. Le principe de cet événement n'est pas compliqué : vendeurs vintage et créateurs rassemblés dans un même lieu le temps d'une journée. L'occasion d'acheter vêtements et bijoux dans un lieu convivial et une ambiance rétro.

□ Aux halles Saint-Géry, ce dimanche de midi à 19h.

FESTIVAL

Le dernier week-end de Plaisirs d'Hiver

C'est le moment de profiter du marché de Noël, si ce n'est pas déjà fait. Les 220 chalets ainsi que la patinoire provisoire quitteront le centre de Bruxelles, dimanche.

□ Autour de Bourse et sur la place Sainte-Catherine, jusqu'au 5 janvier. www.visitbrussels.be

THÉÂTRE

Le bureau des histoires

Quatre personnages se retrouvent dans un espace hors du temps. Leur mission ? Répondre aux appels pressants de personnes en demande d'histoires avant d'aller dormir. Cette pièce de théâtre, pour un public à partir de cinq ans, vous plongera et vous entraînera dans un univers de fantaisie et d'humour.

□ Au théâtre de la Balsamine, à Schaerbeek. Du 3 au 5 janvier. Réservation conseillée. Tarif : 4 - 14 €. www.balsamine.be

CULTURE

MANNEKEN-PIS fait dans la dentelle

▶ Cinq musées gratuits de plus, ce premier dimanche du mois. Sans compter deux musées de la ville...

► Parions que trop peu d'entre vous ont déjà trainé leurs guêtres au musée de la Ville de Bruxelles ou au musée du Costume et de la Dentelle. Songez que, ce 5 janvier, leur accès y sera gratuit. Comme tous les premiers dimanches du mois...

À la ville, cette dominicale ambiance familiale s'articulera autour du P'tit Julien : Manneken-Pis, petit gars de Bruxelles ouvrira sa garde-robe et révélera partie de son histoire, vous l'imaginez, bien plus étendue qu'au seul quartier de la rue de l'Étuve. Notez, au passage, que visite du site

(le musée), activités et autres animations s'y déploient également.

RUE DE LA VIOLETTE, où la gratuité sera aussi de mise, l'on vous emmènera au cœur de la *Fabuleuse histoire du vêtement*. Si, si... Avec, voilà qui amusera, des déguisements façon punk ou hip-hop à la clé. Prenez acte que les réservations s'opèrent sur place, le jour même.

Enfin, hors de ces deux mises en exergue, il convient également de garder à l'esprit qu'en francophonie, 100 musées s'offrent sans frais, le 1^{er} dimanche de chaque mois. Et parmi ceux-là, des nouveautés comme l'Aquarium de Bruxelles, la Maison Erasmus, le Civa, la Médiatine ou l'original Home frit Home...

G. Be

EN SAVOIR PLUS

Musée de la Ville de Bruxelles
Grand-Place, Tél. : 02/779.43.50
Musée du Costume et de la Dentelle, 12, rue de la Violette
Tél. : 02/213.44.50.

En bref

Trio

"Sisyphus", avec Sufjan Stevens

Entre autres projets parallèles, Ryan Lott alias Son Lux collabore avec Sufjan Stevens, prolifique et éclectique singer-songwriter, et avec le rappeur Serengeti. Le trio américain avait sorti, en 2012, un EP sous le nom S/S/S. Rebaptisé Sisyphus, il publiera, en mars 2014, son premier album, inspiré par l'artiste américain Jim Hodges, qui fait l'objet d'une rétrospective dès février 2014 au prestigieux musée Walker Art Center à Minneapolis. Pourquoi Sisyphus (Sisyphus en français, héros bien connu de la mythologie grecque) ? Pour les trois S du mot (moins connoté que S/S/S), pour le clin d'œil à une œuvre de Hodges (des rochers couverts d'acier) et, enfin, pour l'allusion au "combat sans fin, à la condition existentielle" qu'incarne Sisyphus, explique Sufjan Stevens dans une interview publiée sur le site du musée. "Nous travaillons tous sans but. Il y a aussi l'apparente futilité de cette collaboration : un rappeur noir de Chicago, un singer-songwriter blanc de Detroit, et un réalisateur arty portant de chouettes lunettes (l'ignore d'où vient Ryan en fait : Atlanta ?). Nous avons si peu en commun... mais nous avons un énorme respect mutuel, et c'est ensemble que nous poussons cette pierre", ajoutait Sufjan Stevens. L'album a été conçu à trois de A à Z "dans une toute petite pièce" (baignée de cigarettes mentholées, vin rouge et déo Axe, sic), en trois semaines à peine. Un travail d'équipe où les rôles n'étaient pas si déterminés que l'on pourrait croire : une "véritable orgie créative", dit encore Sufjan Stevens. Verdict en mars.

Cinéma

Joseph Ruskin, qui s'était fait connaître dans la série de films "Star Trek", est mort

L'acteur de cinéma américain Joseph Ruskin, qui s'était fait connaître pour son rôle dans la série de films "Star Trek" et dans le film "L'honneur des Prizzi", est décédé samedi dernier à l'âge de 89 ans, dans un hôpital de Los Angeles, a annoncé l'association des acteurs américains. Né en 1924 dans l'Etat américain du Massachusetts, Joseph Ruskin a également joué dans d'autres films ainsi que dans de nombreuses séries télévisées. (Belga)



Cinéma

Décès de l'actrice américaine Juanita Moore

L'actrice américaine Juanita Moore est décédée, rapportait mercredi le magazine américain "Variety". La nonagénaire appartenait à la première génération d'actrices afro-américaines primées aux Oscars. Juanita Moore avait obtenu la célèbre récompense pour son rôle dans "Mirage de la vie" ("Imitation of Life"), de Douglas Sirk. L'actrice avait atteint l'âge de 99 ans après "Variety". (Belga)



100

MUSÉES GRATUITS LE 1^{ER} DIMANCHE

Grâce à l'ASBL Arts&Publics 100 musées ouvrent désormais leurs portes gratuitement chaque premier dimanche du mois. 18 nouveaux musées ou centres d'exposition ont rejoint le dispositif dont l'Aquarium de Bruxelles, le Musée de la Maison d'Erasmus, le CIVA, la Médiathèque (à Bruxelles), l'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines, le Trésor de la Cathédrale de Tournai, la maison Van Gogh à Mons et le Musée africain de Namur.

Mode

Stijn Helsen blessé dans une chute



Le stylistes flamand Stijn Helsen a chuté d'un balcon du Royal Windsor Hotel de Bruxelles au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre. Selon "Het Laatste Nieuws", "il n'est pas en danger de mort" mais "souffre de plusieurs fractures". D'après le site du quotidien flamand, des témoins ont entendu un bruit sourd puis ont vu le stylistes chuter sur le toit d'une voiture. L'entreprise Helsen, située à Hasselt, est une affaire de famille réputée. Le couturier a travaillé pour Vivienne Westwood, Valentino et Armani. Ses créations ont été portées par des célébrités : Robbie Williams, Hugh Grant, Keanu Reeves et Lenny Kravitz. Il a dessiné le costume de Spider-Man, porté par Tobey Maguire. Selon des chiffres du site graydon.be, l'entreprise Helsen n'aurait pas de problèmes financiers.

Série

Anniversaires 2014

Le deuxième volet de la série consacrée aux compositeurs dont on célébrera un anniversaire particulier en 2014 paraîtra samedi.

Deux pass pour profiter beaucoup du passionnément du Ramdam Festival

ramdam
Very Incredible Pass 2014

ramdam
Light Pass 2014

ramdam
le festival du film qui dérange

IMAGIX TOURNAI
www.ramdamfestival.be
21 > 28 JANVIER

Imagix, F.I.T.T.E.R., notélé, ...

WALLONIE PICARDE

Sortir quand même

C'est le week-end le moins fourni de l'année mais...



Ce week-end est le plus mort de toute l'année en Wallonie picarde. Comme si après les fêtes, on devait rester à dormir chez soi. Mais, en cherchant bien (vraiment bien), on trouve quand-même quelques activités intéressantes et/ou originales à faire dans la région, et un peu plus loin...

Heureusement, chez nos voisins français, la culture ne dort pas pendant les fêtes.

Par exemple, la pièce « la cerise sur le gâteau » est jouée à la Comédie de Lille (204 rue Solferino) vendredi et samedi à 20h, dimanche à 16h : Ferdinand Coulon Jéme du nom a la sœur morte ce matin ! Héritier de l'usine de bouchons de liège créée par son grand-père, une cascade de catastrophes lui tombe dessus. PAF : 21 euros en tarif plein. Infos au +33 (0) 3 20 53 54 94.

La pièce « Si je t'attrape je te mort », quand la mort débouche dans le salon d'un couple normal, en crise. C'est vendredi et samedi à 21h30, à partir de 14 euros. Bien d'autres spectacles d'humour sont prévus ce week-end. ■

1 LES CLASSIQUES

Bols d'air, danses de salon et expositions

Ce sera la marche des Etranges dimanche à Tournai : environ 7 km de balade, au départ de la Vieille Guinguette à la chaussée de Willemeau, à 9h30 précises. Accueil et inscriptions dès 9h. PAF : 2 euros (avec boisson). Infos au 0479 86 04 25.

Le dimanche marche ADEPS avec les Amis de la Nature d'Ath : départ du Relais du Fayt à Granglins, dès 8h pour 5 à 10 km de randonnée via la forêt de Stamburges. Infos au 068 28 09 09.

Au 38 quai Notre Dame à Tournai, on présente le travail de toute une année, entre sérigraphie et édition, avec les travaux de plusieurs collectifs de la région. Les portes seront ouvertes samedi et dimanche de 14 à 18h.

Danses de salon à Thoricourt, encore chaque samedi soir, à



Forêt de Stamburges.

La Venerie (chaussée de Ghisbreght). C'est gratuit et ça commence à 20h.

Exposition sur le folklore athois : Reflets de la Ducasse, à la maison des Géants, avec des photos de la Ducasse, sur plusieurs années. L'expo sera accessible samedi de 14 à 18h. ■

1 LES ORIGINAUX

Vidage des peurs, foot ou cars & burgers...

A Ath, videz vos peurs et vos rancœurs pour attaquer dans la joie et l'allégresse cette nouvelle année. Déposez toutes les pensées négatives sur le parvis de l'Hôtel de Ville, et le 03 janvier, à 17h précises, toutes disparaîtront grâce à la première structure organique capable de chasser tous les mauvais souvenirs de l'année 2013. Un événement familial et festif à ne pas manquer.

Soutenez l'équipe des Diables Rouges pour le Brétil, en participant au tournoi du clip « Sur la route du Brétil ». Rendez-vous ce soir à 16h30 au Stade Luc Varenne de Tournai, avec un déguisement adéquat et surtout dans la bonne humeur !

Cars and burgers à Luignne : meeting de véhicules d'avant 1980,



Matinée rétro à Luignne ce dimanche...

de 9 à 12h, avec un petit déjeuner pour ceux qui veulent, au Lunch Express. Rendez-vous dimanche matin (et chaque premier dimanche du mois) au 189, chaussée de Dottingies. Infos au 056/341 441.

Visite de la distillerie du centenaire

à Wiers : une histoire qui débute en 1894 quand Auguste Labiau décide de mettre au point un nouvel apéritif. Depuis, la mère Labiau est toujours faite de la même manière. Ouverte samedi de 9 h à 12h. PAF : 3 euros. Infos : 0474/548.003. ■

3 PÊLE-MÊLE

Winter party, théâtre patoisant et soirée jeux

A Holsaigies, place au concert de la Sainte-Cécile de la Royale Fanfare. Ce sera samedi à 17 heures à l'église Saint-Martin (rue de l'église) et c'est gratuit. Infos au 0496631059.

A Leuze, bourse aux jouets et au matériel de poésie/culture au New Wave Café (11 avenue des Sports). Ça se passera samedi de 10 à 16h. Emplacement 5 euros (boisson offerte café/soft). Réservation et paiement avant le 3 décembre au 0474/076150.

Winter Party à Maulde, ce samedi soir à la salle socio culturelle du village, avec le 4x4 de Maulde. Au foyer socio-culturel d'Yver

dimanche, passez voir « Les Péqueux du dimanche » une pièce patoisante en trois actes jouée par la Relève Saint-Eloi de Froyennes.

Soirée Jeux de société ouvert à tous vendredi à Megaland (av. de Maire à Tournai), dès 19h. C'est gratuit mais il faut s'inscrire au 069/22.57.57.

Les premiers lundis perdus sont organisés ce lundi 6 dans quelques établissements comme Le Café de Paris (face à la gare de Tournai) ou à Harchies (infos au 0474/43.55.59). Mais, le vrai lundi perdu, ce sera le 13 janvier seulement. ■



Winter Party à Maulde.

4 ET AILLEURS

Yoga familial, théâtre, jazz, de Lille à Charleroi

A Courcelles, la ville s'anime pour les fêtes en ce week-end absolument creux en Wallonie picarde. Au programme de ce week-end : slam et hip-hop samedi à 17h (gratuit) et dimanche à 16h ce sera « Les Déménageurs en concert » (10 euros pour les plus de 12 ans) suivis à 19h par la chorale « Le Relais des Chants ». Cela se passera au marché de Noël, sur la place.

Tentez le yoga en famille à Enghien, samedi à 10h ou à 11h30 avec Les Voies du Corps. Ça se déroule aux Ateliers d'Étère Nature, 104 rue d'Illoves. PAF : 14 euros

pour 2 personnes, 24 euros pour 4 personnes d'une même famille. Inscription auprès de Starada au 0472 59 59 35.

A Lille, soirée 100 % jazz avec un quartet guitare, basse, saxo, clavier. Ce sera dimanche à 17h, au café le rétro, situé 14 rue d'Arcade. PAF : gratuit. Infos au +33 (0)3 20 82 21 10.

A Charleroi, la pièce revisitée que vous connaissez « La père Noël est une ordure », sera jouée vendredi, samedi et dimanche à 20h30 à la Théâtrothèque (située au 53 Bd Joseph Tirou). Ou quand les hommes deviennent



Nouvelle version.

des femmes et vice-versa... Infos au 071/200.760. PAF : 10 euros la place. ■

WALLONIE PICARDE

13 musées sont gratuits dimanche dans la région!

Pas moins de 13 musées de la région sont accessibles gratuitement chaque premier dimanche du mois, et ça démarre ce dimanche pour la première édition de l'année.

La nouveauté pour 2014, c'est que l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines rejoint le mouvement, ainsi que le Trésor de la cathédrale de Tournai.

Au total, une centaine de musées participent en Wallonie, et on peut noter l'effort fait à Tournai, où l'ensemble des musées seront gratuits le 1er dimanche du mois, soit neuf musées rien que pour la cité aux cinq clochers. A Mouscron, seul le musée de folklore est gratuit, et à Cornines-Warneton, c'est le musée de la rubanerie.

A Tournai, une série d'événements

festifs sera organisée dans l'ensemble des musées de la ville le dimanche 4 mai, afin de célébrer l'opération de gratuité. Car, la gratuité n'est pas forcément une perte sèche pour les musées : à Ath, l'espace gallo-romain est gratuit le 1er dimanche

NOTRE-DAME À LA ROSE ET LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE VOUS ATTENDENT

de chaque mois, mais les visiteurs peuvent laisser quelques euros dans une cagnotte destinée à financer divers projets. Et on s'aperçoit que les recettes des jours gratuits peuvent dépasser celles d'un jour normal...

Et puis, en France (aucune étude sur le sujet n'a été réalisée chez nous) on a constaté que les jeunes de 18 à 25 ans ainsi que les catégories populaires viennent plus facilement au musée lors de ces journées gratuites. En outre, vous pouvez profiter de ces dimanches pour visiter autrement la Wallonie et Bruxelles : chaque premier dimanche du mois, un musée sera mis à l'honneur de 14 à 17h, et ça commence dès ce dimanche à Bruxelles avec le CNA (centre international pour la ville, l'agriculture et le paysage). Au programme : visites guidées et lunch pour terminer l'après-midi.

De plus, le week-end, la SNCI propose des tarifs réduits elle aussi, jusqu'à moins 50 %.



Un week-end très calme, l'occasion de visiter nos musées gratuitement.

DANS L'EUROMÉTROPOLE

D'autres musées de l'Eurométropole sont ouverts au public gratuitement les premiers dimanches du mois : le Begijnhofpark (parc du Béguinage) dans le

centre de Courtrai, le Palais des Beaux-Arts de Lille (avec l'exposition Illuminations jusqu'en février), le musée La Piscine de Rodwaix, le Musée Eugène Leroy à Tournai, et également le LAM à Vil-

lenneuve d'Ascq. En ce morne week-end en Wallonie picarde, pourquoi ne pas faire un tour chez nos voisins ? ■

CEROWEN BOHE



BIOGRAPHIE

Robuchon, sa vie comme un roman

Joël Robuchon est le chef le plus étoilé du monde. Il se raconte dans une biographie gourmande et passionnante.

• Audrey VERBIST

Joël Robuchon est un des chefs français les plus célèbres. On l'a vu dans des émissions comme *Bon appétit bien sûr* (France 3) pendant près de dix ans ou, plus récemment comme invité dans *Top Chef Masterchef*. Il a des restaurants à Paris, Macao, Tokyo, Las Vegas, New York, Londres, Hongkong... Ses établissements totalisent ensemble 26 étoiles au Guide Michelin, il a été sacré cuisinier du siècle par Gault et Millau...

Le nom est prestigieux, mais on connaît peu l'homme. Il se livre dans *Comment je suis devenu chef*, une autobiographie qui se lit comme un roman. Il raconte dès ses 15 ans l'apprentissage sur le tas, loin de chez lui et de ses parents. Une orientation qu'il a choisie un peu par hasard qui est presque immédiatement devenue une passion.

Il égrène les lieux, les gens, les dates avec grande précision.



Joël Robuchon, un meilleur ouvrier de France et chef très étoilé qui a des restos dans le monde entier.

On sent progresser le jeune apprenti ambitieux et passionné, mais modeste et bossueur acharné, devenu très tôt un cuisinier confirmé avec pas mal de responsabilités. Il a cuisiné dans de petites auberges, une péniche, des maisons prestigieuses, des palaces, pour les autres, beaucoup, avant de se faire sa place et « sa » cuisine comme il dit. Il nous fait saliver avec son goût du bon produit et ses descriptions gourmandes.

Mais il n'y a pas que les côtés glamours du métier. Joël Robuchon raconte aussi la pression financière très forte quand on doit gérer un établissement haut de gamme où les frais de

Des descriptions gourmandes, de la passion, mais aussi des aspects moins glamours du métier comme la gestion d'un restaurant.

personnel et de matières premières ont étouffé plus d'un chef talentueux dans sa cuisine mais peu doué avec les chiffres.

Un autre aspect intéressant du livre est son côté coulisses : comment se passe une journée en cuisine, comment on gère un restaurant, un hôtel de luxe. On en apprend aussi pas mal sur la franc-maçonnerie

ou sur la façon dont se passent les relations entre les restaurateurs et les enquêteurs des guides gastronomiques.

Et puis, il distille quelques conseils aux jeunes cuisiniers : la modestie, le travail, le fait de beaucoup goûter, de tout, et de faire attention aux plats trop compliqués, « le sommet c'est la simplicité ».

En bonus, on trouve dix recettes qui ont fait la renommée du chef : gelée de caviar au chou-fleur, soupe chaude au foie gras à la gelée de poule, tarte friande de truffes aux oignons et lard fumé... ■

► Joël Robuchon, « Comme je suis devenu chef », Éditions Globe, 172p., 14,50 €.

♦ CULTURE

18 nouveaux musées gratuits le 1^{er} dimanche du mois

L'ASBL Art & Publics a atteint l'objectif qu'elle s'était fixé en 2012 à sa création : atteindre le chiffre de 100 musées gratuits le 1^{er} dimanche de chaque mois. Les 18 nouveaux sont l'Aquarium de Bruxelles, le musée de la Maison d'Érasme, le CIVA, Home frit Home, la Médiatime (à Bruxelles), l'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines, le musée de la Mine Robert Poubaux à La Louvière, le trésor de la Cathédrale de Tournai, la maison Van Gogh à Mons, le musée des Transports en commun et la Cité Miroir-Sauvignière à Liège, La Châtagnierie à Flémalle, l'Écomusée de Ben Aïnin à Huy, le Musée Africain de Namur, le musée de la Fraise et le musée du Petit format à Nismes, le musée de la Grotte Scaldina à Andenne et le musée Archéologique de Logne. Liste complète des Musées gratuits sur <http://artspubli.wordpress.com/musees/>

partenaires

♦ TÉLÉVISION

Sacha Daout redevient éditeur du JT

Après quelques mois de retour à la rédaction du JT, le journaliste Sacha Daout rejoindra l'équipe des éditeurs du JT de la RTBF dès ce lundi. Un poste qu'il avait déjà occupé entre 2005 et 2007, avant de coprésenter l'émission *Mise au point* puis de partir au Standard de Liège comme porte-parole. Il poursuivra aussi son travail de proximité et d'édition d'émission spéciale sur le terrain, comme lors des Joyeuses Entrées.

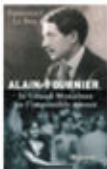
SORTIES

BIOGRAPHIE

★★★★☆

L'auteur du Grand Meaulnes

Un siècle après sa parution, *Le Grand Meaulnes* n'a rien perdu de sa tragique beauté, au point d'avoir été réadapté au cinéma en 2006. L'histoire d'amour intense et impossible entre Augustin Meaulnes et Yvonne de Galais continue d'être lue avec émotion par les jeunes générations. Dans la biographie qu'il consacre à Henri-Alban Fournier, alias Alain-Fournier, mort à 27 ans au début de la Première Guerre mondiale, le 22 septembre 1914, Emmanuel Le Bret en rappelle l'origine autobiographique. Le 1^{er} juin 1905, en sortant d'une exposition au Grand Palais, l'étudiant tombe amoureux fou d'une jeune fille plus



âgée qu'il cherchera à revoir. Mais qui se mariera avec un autre. Lui ne l'oubliera pas, au point d'en faire l'héroïne de son unique roman. S'appuyant notamment sur ses lettres, l'auteur revient sur son enfance, raconte le milieu dans lequel il a grandi, ses études. Et, en 1913, sa liaison avec une femme mariée, Madame Simone. Cette année-là, il revoit Yvonne, « le visage de la Beauté, de la Pureté et de la Grâce », « le seul être au monde avec qui [il eut] aimé passer [sa] vie ». Il est en train d'écrire un roman qu'il ne finira jamais. ■

► Emmanuel Le Bret, « Alain-Fournier », Éditions du Moment, 225 p., 18,50 €.

JEU VIDÉO

★★★★☆

Gran Turismo 6 : évolution en douceur

L'un des fers de lance de la PlayStation vient de nous livrer son sixième épisode sur PS3, toujours développé par l'équipe de Polyphony Digital. Si chaque apparition de GT est un événement marquant, le précédent opus avait cependant quelque peu déçu les amateurs de course automobile, faute de renouvellement de la mécanique de jeu, bien malmenée par la série Forza de Microsoft.

GT 6 offre un contenu d'avantage diversifié avec près de 1200 modèles de voitures, 37 environnements différents pour 100 configurations possibles de circuits (dont Ascari, Silverstone, ou encore Willow Springs), et un éditeur de tracés encore amélioré. Les modes de jeux s'avèrent exhaustifs : Outre une option Arcade toujours la bienvenue, GT6 comporte des défis en solo, du con-

tre-la-montre, des courses classiques, une carrière légèrement repensée, une section « Pause Café » (donnant l'accès à des mini-jeux), et bien sûr du multijoueurs (en écran splitté jusqu'à 2 et en ligne à 16).

La communauté est libre de créer ses clubs, de communiquer sur des forums ou d'organiser des événements ponctuels. Il sera également possible de participer à des compétitions saisonnières, où les joueurs devront participer à des courses officielles, des contre-la-montre et des défis dérapages. La réalisation technique fait un pas en avant, et le nou-



veau simulateur physique affiche un visuel général et des sensations de courses encore plus proches de la réalité. Les conditions météo s'avèrent particulièrement crédibles, et influent très nettement sur les réglages pour

la course.

A contrario, l'intelligence artificielle manque encore d'énergie, avec des voitures qui semblent toujours suivre une trajectoire définie. Si GT6 n'est pas la révolution attendue, cette production n'en demeure pas moins une simulation très complète, en attendant une future adaptation PS4 plus novatrice. ■

► SCE, 60€.

SORTIR



Inscrit au patrimoine exceptionnel de Wallonie, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose sera accessible gratuitement le dimanche.

WALLONIE PICARDE

Treize musées gratuits ce dimanche

En ce début 2014, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose et le Trésor de la Cathédrale viennent d'intégrer le réseau de musées gratuits le premier dimanche du mois.

• Pierre-Laurent COUVÉLIER

Le mouvement a pris naissance au Centre de la Gravure et de l'Image Imprimée de La Louvière qui, en 2003, décidait d'importer de France ce principe de gratuité. Mais c'est véritablement ces deux dernières années que l'initiative a fait florès grâce à l'ASBL bruxelloise Arts & Publics.

Avec plus d'un an d'avance sur les objectifs initialement fixés, le catalogue des musées ouverts gratuitement chaque premier dimanche du mois flirte en ce début d'année 2014 avec la barre fatidique des 100 institutions (NDLR : elles étaient 69 en janvier 2013).

À l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, soit le territoire couvert par l'opération, quelque 17 nouveaux musées ou centres d'exposition ont intégré le dispo-

sitif. Dans notre région, laquelle comptait déjà 12 structures participantes à l'opération dont 8 rien qu'à Tournai, on notera surtout deux innovations pour 2014. Intégrés au réseau, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose (Lessines) et le Trésor de la Cathédrale (Tournai) pourront aussi être visités librement tous les premiers dimanches de chaque mois.

Le but de cette formule de gratuité reste évidemment de promouvoir l'offre muséale tout en élargissant leur public à l'heure où tous les acteurs de terrain admettent que les musées attirent trop peu de curieux. « Chez nous, il existe peu de statistiques fiables sur la fréquentation des différentes structures. En France, par contre, une enquête sur les effets de la gratuité a démontré que les jeunes de 18 à 25 ans ainsi que les catégories populaires

étaient plus enclins à franchir la porte d'un musée », précise-t-on au sein de l'ASBL Arts & Publics.

La liste des musées gratuits

Ath : l'espace Gallo-Romain, 2 rue de Nazareth (14 à 18 h ; visite guidée à 15 h). **Lessines** : l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, place Alix du Rosoit (14 à 18 h 30). **Comines** : le musée de la Rubanerie cominoise, 3 rue des Arts (10 h 30 à 12 h). **Mouscron** : musée du Folklore Léon Maes, 3 rue des Brasseurs (14 à 18 h).

Tournai : le Centre de la Marionnette (47 rue St-Martin, 14 à 18 h), les musées d'Archéologie (8 rue des Carmes, 10 à 17 h 30), des Beaux-Arts (enclos Saint-Martin, 10 à 17 h 30), d'Histoire Naturelle et Vivarium (cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, 10 à 17 h 30), des Arts décoratifs (50 rue Saint-Martin, 10 à 17 h 30), de la Tapisserie (9 place Reine Astrid, 10 à 17 h 30), d'Armes et d'Histoire militaire (59 rue Roc Saint-Nicaise, 10 à 12 h et 14 à 17 h) et le Trésor de la Cathédrale (14 à 18 h). ■

◆ MOUSCRON

Ebis, les Doors

En ce début d'année, le Wap Doo Wap fixe un premier rendez-vous le 9 janvier, de 17 à 20 h, pour un « Ebis birthday » consacré aux enregistrements de 1954 à 1960.

Le lendemain, à 20 h, les membres d'« Hollywood Bowl » (Gaël au clavier, LuuZ au chant, Max à la basse, Mike à la batterie et Sam à la guitare) feront revivre l'époque glorieuse du groupe « Les Doors ».

> 20 rue du Beau Chêne - 056 860 160 - www.wapdoowapmoucron.com



◆ TOURNAI

Les enjeux de la crise pour l'Europe

L'Université de Tournai organise une conférence-débat sur le thème : « Les enjeux de la crise globale pour l'Europe », présentée par Jean-Christophe Defraigne, professeur à l'Université Saint-Louis à Bruxelles.

« La crise financière qui a frappé l'économie mondiale en 2007 s'est transformée en une crise globale et prolongée du capitalisme d'une ampleur inégalée depuis la Deuxième Guerre mondiale. Comment l'Europe est-elle affectée par cette crise ? Quelles en sont les conséquences possibles sur son niveau de cohésion économique et sociale ? »

> Jeudi 9 janvier à 14 h 30, Maison de la Culture - 069 221 257



Samedi 4 et dimanche 5

11 h : Plein cadre - Les films à l'affiche dans la région et en « Art et Essai ».

12 h : Délices et tralala - Magazine culinaire.

12 h 30 : Si on sortait ! - Magazine culturel.

12 h 55 : Météo.

13 h : 7 Jours HQ - Journal télévisé du week-end.

13 h 45 : Spéciale « Le Bétisier ».

14 h 15 : concert du Grand Jojo à Forest National.

15 h 45 : Revue du Cabaret Wallon « Ch'est l'infier au paradis » - 2^e partie.

17 h 30 : Table et terroir Magazine culinaire.

17 h 54 : Météo.

18 h : 7 Jours HQ. Ensuite rediffusion toutes les heures jusqu'au lendemain.

Dimanche 5 janvier

9 h : 7 Jours HQ.

10 h 30 : Spéciale « Le Bétisier ».

11 h et 16 h 30 : concert du Grand Jojo à Forest National.

12 h 40 : Délices et tralala.

13 h : 7 Jours HQ.

13 h 45 et 16 h : Spéciale « Le Bétisier ».

18 h : revue du Cabaret Wallon « Ch'est l'infier au paradis » - 2^e partie.

20 h : Biscotos - Rétrospective 2013.

Rediffusion toutes les heures jusqu'au lendemain.

LES CINÉMAS

ATH

Le Vieux Ath

Rue du Gouvernement: 068 269 999
 • Baby Balloon VO EA. • Sa 14h
 • Belle et Sébastien VO EA. • Di 16h Sa 20h
 • Casse-tête chinois VO EA. • Sa 17h30 Di 20h15
 • Je fais le mort VO EA. • Di 18h
 • Jour de fête (jeu) VO EA. • Sa 16h
 • Loulou, l'incroyable secret VO EA. • Di 14h

MONS

Pinza Art

Rue de Nîm, 12 ☎ 065 35 15 44
 • A Touch of Sin VO ST FR EA. • Sa 19h45 Di 18h30 Lu 20h Ma 19h15
 • Au bonheur des ogres VO EA. • Sa 22h30 Di 21h15 Lu 19h15 Ma 19h15
 • Avant Thiver VO EA. • Sa 22h30 Di 21h15 Lu 19h15 Ma 19h15
 • Ays de Topogon VO EA. • Di 21h30

Lu 15h Ma 19h15
 • Henri VO EA. • Sa Lu 17h30 Di 19h30 Ma 20h30
 • In Bloom VO ST FR EA. • Sa 22h30 Di 19h30 Ma 20h
 • L'histoire du petit Paolo VO EA. • Sa 10h
 • La marche VO EA. • Sa Ma 19h Di 16h30 Lu 20h
 • La sorcière dans les ailes VE EA. • Sa 15h15 Di 14h15
 • Le Darseur du dessin VO ST FR EA. • Di 17h30
 • Les Enfants de Nui VO ST FR EA. • Sa Lu 19h
 • Loulou, l'incroyable secret VO EA. • Sa 15h Di 14h
 • Marine VO ST FR EA. • Lu 17h30 Di 19h

• Nymphomaniac - Part 1 VO ST FR EA. • Sa Di 20h Lu Ma 20h15
 • Quel d'Orsay VO EA. • Sa 20h Di 18h Lu 19h Ma 19h30
 • Sur la terre des dinosaures VE EA. • Sa 15h Di 14h
 • Tel père, tel fils VO ST FR EA. • Sa Lu Ma 20h30 Di 19h30

Ma 20h Di 19h15
 • The Immigrant VO ST FR EA. • Di 19h Lu 15h Ma 19h30
 • The Lunchbox VO ST FR EA. • Sa 19h30 Di 19h
 • Un chitroun en Italie VO EA. • Sa 19h15 Di 18h Lu 19h30 Ma 19h

MOUSCRON

Cinéma For U ver

Rue de la Marlière, 31
 • Belle et Sébastien VO EA. • Sa Lu 19h45 19h15 20h Di 19h 19h45 19h15 20h Ma 19h45 19h15
 • Captain Phillips VE EA. • Di 22h15 Lu 19h30 19h45 22h15 Ma 19h30
 • Casse-tête chinois VO EA. • Sa Di Lu Ma 22h30
 • Evasion VE EA. • Sa 22h30 Di 20h 22h30 Lu 19h30 19h45 22h30 Ma 22h30 19h30
 • Hunger Games : L'Embossement VE EA. • Sa Di Lu 19h30 19h45 22h15 Ma 19h30 19h45 22h15
 • Justin Bieber's Believe VE EA. • Sa Lu

19h15 Di 19h 19h15 Ma 19h30
 • L'île des Miam-rimaux : Tempête de boulettes géantes 2 VE EA. • Sa 19h 19h45 Di 19h 19h15 20h Lu 19h
 • La Reine des neiges VE EA. • Sa 20h 19h30 19h15 Di 19h 19h30 19h45 Lu 19h30 19h45 Ma 19h30 19h45
 • La vie rêvée de Walter Mitty VE EA. • Sa Lu 19h30 19h15 20h 22h30 Di 19h 19h45 19h15 20h 22h30 Ma 19h30 19h45 19h15 20h 22h30
 • Le Hobbit : la Désolation de Smaug VE EA. • Sa 19h30 20h 19h30 Di Lu Ma 19h45 20h 19h30
 • Le Loup de W Street VE EA. • Sa Di 21h
 • Le murmur magique VE EA. • Sa 19h45 Di 19h 19h15
 • Paranormal Activity : The Marked Ones VE EA. • Sa 19h30 20h 22h30 Di 19h30 20h15 22h30 Lu 19h30 19h45 22h30 Ma 19h30 19h45 22h30
 • Sur la terre des dinosaures VE EA. • Sa 19h45 Di 19h 19h15
 • Yves St Laurent VO EA. • Ma 20h30

TOURNAI

Imagine

Boulevard Delwail, 60 - 0900 20 900 ☎ (0,50 €/min) à partir d'un poste fixe
 • 16 ans... ou presque VO EA. • Sa 19h15 20h15 22h45 Di Lu 19h15 20h15 Ma 19h15
 • Amazonia VE EA. • Ve Di 19h
 • Belle et Sébastien VO EA. • Di 19h 19h45 19h15 20h Sa Lu Ma 19h45 19h15 20h
 • Camille, la revanche VE EA. • Sa Di Lu Ma 22h45
 • Casse-tête chinois VO EA. • Sa 22h45
 • Don Jon VO ST FR EA. • Di Ma 20h 20h30 Sa 22h30 Lu 19h15
 • Evasion VO ST FR EA. • Sa Di Lu Ma 22h45
 • Hunger Games : L'Embossement VE EA. • Di 19h 19h15 19h45 22h30 Sa Lu Ma 19h15 19h45 22h30
 • Inside Out VO VO ST FR EA. • Sa 20h Di 19h 19h15 Lu 19h15 Ma 19h15
 • Je fais le mort VO EA. • Sa Di Lu 20h
 • Justin Bieber's Believe VO ST FR EA.

• Sa Di 19h30
 • L'île des Miam-rimaux : Tempête de boulettes géantes 2 VE EA. • Di 19h 19h30 Sa Lu Ma 19h30
 • La Reine des neiges VE EA. • Di 19h 19h30 19h15 20h Sa Lu Ma 19h30 19h15 20h
 • La vie rêvée de Walter Mitty VE EA. • Sa Di Lu Ma 19h30 19h15 20h 22h45
 • Sa Di Lu Ma 19h30 19h15 20h 22h45
 • Le Hobbit : la Désolation de Smaug VO ST FR EA. • Di 19h 19h45 19h15 20h 22h45 Sa Lu Ma 19h30 19h45 19h15 20h 22h45
 • Le Loup de W Street VE EA. • Di 19h 19h30 20h 22h45 Sa Lu Ma 19h30 19h45 19h15 20h 22h45
 • Le murmur magique VE EA. • Di 19h 19h30 19h45 22h30 Sa Lu Ma 19h30 19h45 22h30
 • Paranormal Activity : The Marked Ones VE EA. • Sa Di Lu Ma 19h15 20h 22h45
 • Philomena VE EA. • Ma 19h30
 • Sur la terre des dinosaures VE EA. • Di 19h Lu Ma 19h30
 • Tel père, tel fils VO ST FR EA. • Sa 19h45 19h15 Di Ma 19h45 Lu 20h 22h30

HUY

Ouvrir plus souvent les musées ? L'idée est à l'étude

L'éco-musée de Ben-Ahin et le musée communal sont gratuits. Et pas qu'un dimanche par mois. Sauf que tous deux n'ouvrent qu'à la belle saison.

• Catherine DUCHATEAU

Près d'une centaine de musées gratuits le premier dimanche de chaque mois : l'idée était séduisante. L'ASBL Arts & Publics l'a lancée en 2012. Elle espérait avoir 100 musées participants à l'opération en trois ans. De 69 en janvier dernier, les musées sont passés à 77 en mars, 84 en septembre et 100 aujourd'hui. Et parmi eux, le musée communal de Huy mais aussi, depuis ce début d'année, l'éco-musée de Ben-Ahin.

Sauf que ce premier dimanche de l'année, un visiteur a trouvé porte close alors qu'il aurait aimé visiter les salles du musée communal de la rue Vankeerberghen. Pour la bonne et simple raison que le musée hutois, comme l'éco-musée de Ben-Ahin d'ailleurs, n'ouvre qu'à la belle saison. De mi-mai à la fin septembre. « Mais nous sommes gratuits toute l'année », s'empresse d'ajouter le conservateur L.F. Frédéric de Barys. Ouvrir les musées hutois tous les dimanches ? Un vœu pieux mais aussi irréalisable. Simplement



L'éco-musée de Ben-Ahin rejoint les 100 musées qui sont gratuits chaque premier dimanche du mois.

parce que le public ne suivrait peut-être pas chaque dimanche et que de toute façon, le musée n'a pas le personnel à laisser de faction à l'accueil chaque dimanche. Mais on y pense... « On va essayer d'élargir les horaires. D'ouvrir des Pâques déjà », note Frédéric de Barys. Et surtout, de proposer une offre commune musée communal, éco-musée de Ben-Ahin et fort. Plus que cela, « cela demanderait une étude... » Car pour ses trois lieux, Huy n'a que trois personnes en plus du conservateur (mais qui est absent depuis plusieurs mois), en plus d'un « préparateur de musée » qui se partage entre les trois aussi, une secrétaire à mi-temps et enfin des bénévoles

« particulièrement actifs ». « Mais c'est clair qu'on aimerait en avoir plus. »

Ouvrir tous les week-ends, intéressant ou pas ? À l'éco-musée de Ben-Ahin, pas sûr en tout cas. « Nous avons des activités saisonnières, explique Virginie Karikese, qui en est la responsable. On s'occupe beaucoup de nature. » Et en hiver, la nature est en sommeil. Ouvrir l'éco-musée maintenant ne rimerait pas à grand chose. « On payerait du chauffage pour rien. » Par contre, l'éco-musée ouvre à la demande et sur réservation même en hiver. Pour ceux qui décident d'une balade dans la vallée de la Solières et veulent repasser par le musée local. ■

Une volonté

« Notre volonté, c'est d'ouvrir plus largement », explique le bourgmestre Alexis Housiaux. Le collège attend une proposition de la direction des trois musées. Mais c'est clair qu'il faut avoir du personnel pour pouvoir ouvrir plus souvent. N'empêche, les 6 à 7000 visiteurs chaque année qui poussent les portes du musée communal donnent l'envie d'élargir les plages horaires. « Mais il faut que ce soit coordonné entre les trois musées, désormais sous la même direction. »

AMAY

Jeune auteure cherche éditeur

À 17 ans, l'Amaytoise Astrid Méan a déjà écrit son premier roman d'historic fantasy. Un ouvrage qu'elle espère un jour voir publié.

• Julie DE PAUW

Astrid Méan n'a que 17 ans mais elle a déjà tout d'une grande. Sa passion ? L'écriture. Cette jeune Amaytoise a d'ailleurs déjà écrit un premier roman de plus de 300 pages, *Deorum Interfectores*, en français Tueurs de dieux. « C'est une saga en six tomes composée



Astrid Méan a déjà écrit un premier tome. La saga en comptera six.

de trois cycles de deux. Chaque cycle raconte l'histoire d'une génération, en commençant par celle du

grand-père. Ce sont des tueurs de dieux. Ils doivent récupérer l'arme d'un dieu pour en tuer un autre », raconte Astrid Méan.

Grâce à son institutrice

Son livre de fantasy historique mêle deux mondes. « Ça se passe dans un monde que j'ai inventé mais aussi à Rome, à l'époque de Jules César ». Pour les éléments historiques, la jeune fille s'est d'ailleurs documentée pour ne pas faire d'erreurs. « Je ne peux pas m'approprier des événements qui se sont produits et les mettre 10 ans plus tard ou 10 ans plus tôt ou qui n'ont pas les mêmes protagonistes. »

Astrid a commencé à écrire son roman à 14 ans. Sa passion, elle la doit entre autre à son

institutrice de 6^e primaire. « Ma prof nous faisait lire des livres et nous posait ensuite des questions à développement. Un jour, elle m'a pris en aparté et elle m'a dit que j'écrivais quand même pas mal. Elle m'a conseillé de commencer à écrire des petits textes. De fil en aiguille, j'ai écrit des textes que je lui faisais lire. Elle me donnait des conseils. J'ai ensuite écrit une fan-fiction. Mon père m'a alors conseillé d'écrire un roman sur base de ma fan-fiction. »

Son premier tome terminé, Astrid l'a envoyé à trois maisons d'éditions dans l'espoir d'une bonne nouvelle... Un rêve pour la jeune fille qui adorerait pouvoir dédicacer son premier bouquin. ■

INFOS-SERVICES

AGENDA

HUY

→ **Ciné club** 'The Butler', de Lee Daniels. Au Kihuy, ma et je à 20 h, di à 18 h.
→ Prix: 4,50 €.

SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE

→ **Concert** Philippe Laloy. Centre culturel, 21h.
→ 042/59 75 05.

PHARMACIENS

SECTEUR DE HUY

→ Pharmacie Lejeune, rue de la Station, 6, Seilles, 085/85 60 40

SECTEUR D'AMAY

→ Pharmacie Crickx, chée d'Ivoz, 43, Ivoz-Ramet, 043/37 00 17

SECTEUR DE VILLERS-LE-BOUILLET

→ Pharmacie Verschuere, rue René Dubois, 7, Statte-Huy, 085/21 42 85

PROGRAMME RTC

→ De 03h00 à 05h00 : Rediffusion du JT de la veille

→ De 08h00 à 09h00 : Rediffusion du JT de la veille

→ De 12h30 à 14h00 : JT Edition de midi, Météo, Focus : Annonce du concours du Liégeois de l'Année 2013.

→ À 14h00 : Table et terroir

→ De 18h00 à 20h30 : JT, Météo, Focus : Jean-Marie Valkeniers présente le match de handball Belgique - Grèce.

→ À 20h30 : DBranche

→ De 21h00 à 22h00 : Le Challenge Sijvo

→ De 22h00 à 00h30 : JT, Météo, Focus

CONTROLES DE VITESSE

→ Sur la RN614 entre Dommartin et Amay.

◆ AMAY

Concert

Depuis 2012, les jameurs et jameuses ont rendez-vous au Club (la salle 3 du centre culturel) d'Amay, une fois par mois. Du jazz au blues en passant par le rock, chacun(e) peut y trouver son compte et ses notes, devant un public averti, dans une ambiance unique et généreuse. Ce sera le moment d'être curieux le jeudi 9 janvier, dès 20 h.
→ 085/31 24 46. www.ccaamay.be

◆ WANZE

Conte pour enfants

Le mercredi 8 janvier, de 15h45 à 16h45, c'est l'heure du conte à la bibliothèque de Wanze, une animation gratuite destinée aux enfants à partir de deux ans.
→ 085/21 10 36.

◆ HUY

Exposition

Le week-end des 11 et 12 janvier, de 14 à 18 h, l'Espace Place Verte, à Huy, accueillera l'exposition d'un duo d'artistes hutois, Murielle Zeguere et Boubacar Djibo.
→ 085/21 78 21.

Soldes de janvier

Depuis le 3 janvier, les soldes d'hiver ont démarré. Cela veut dire que les manteaux, les gros pulls, les vêtements chauds vont être vendus avec des réductions. Il faut en effet faire de la place pour les nouveautés qui vont arriver en magasin. Or, cet automne, la météo a été variable, alternant les périodes froides et douces, donc 55 % des commerces de mode ont plus de stock (de caisses de vêtements) que l'an dernier. Les soldes se termineront le 31 janvier.

Vite dit



7

euros, c'est l'amende que devra bientôt payer le voyageur de train qui embarque sans titre de transport (ticket). Actuellement, s'il prévient le chef de train, c'est 3 euros et s'il ne le prévient pas, c'est 12,50 euros.



Le 50^e bébé okapi

Un bébé okapi est né au zoo d'Anvers le 27 décembre. C'est le 50^e jeune okapi né dans ce zoo depuis 1919. La maman, Hakima, a porté son jeune pendant 14 mois avant de lui donner naissance. Le bébé est une femelle, appelée Onti. Elle pèse 34 kg.

Hors des zoos et des réserves, il ne reste que 10000 okapis, qui vivent dans les forêts du Congo (Afrique). L'okapi, qui fait partie de la même famille que les girafes, est menacé par la déforestation (on coupe les forêts), le braconnage (chasse interdite), les guerres... Le zoo d'Anvers participe, avec d'autres zoos dans le monde, à un programme pour faire naître des okapis et sauver l'espèce.

Que renferment les boules de l'Atomium ?

Les élèves de l'institut Notre-Dame de Charleroi se sont promenés dans les boules d'un très célèbre monument belge. Visite guidée.



L'Atomium, c'est un peu la « tour Eiffel » belge. Il a été construit au Heyssel (Bruxelles) pour l'exposition universelle qui a eu lieu en 1958 à Bruxelles. Jean-Marie est guide à l'Atomium. Il invite les élèves de Charleroi à prendre place dans un grand ascenseur qui les emmène rapidement à 192 m de haut dans la boule supérieure. Jean-

Marie précise : « En 1958, cet ascenseur était le plus rapide du monde. »

La sphère (boule) supérieure de l'Atomium offre une vue panoramique (une vue d'ensemble) de Bruxelles. Que les bâtiments ont l'air petits vus de haut ! Jean-Marie attire l'attention sur les différentes constructions que l'on aperçoit tout en bas : le stade roi Baudouin tout proche, la basilique

que (grande église) de Koekelberg plus lointain, les résidences de la famille royale, la tour d'émission de la RTBF (la télévision belge francophone)...

Le groupe voyage ensuite de boule en boule en empruntant des escalators et des escaliers. Au fur et à mesure de la visite, Jean-Marie fait découvrir les différentes facettes du monument : son architecture (la manière dont il est construit), son histoire, les années 1950 à travers les souvenirs de l'exposition universelle de 1958 rassemblés dans la boule inférieure... William s'attarde un peu dans la boule qui accueille pour le moment une exposition sur les inventions : « C'est chouette, on peut voir un vrai drone (mini-avion sans pilote) par exemple. » Tous sont d'accord : c'était un chouette après-midi ! R.W.

● L'exposition sur les inventions a lieu jusqu'au 2 février 2014.

www.atomium.be

Entrer au musée sans payer ?



Comines (Hainaut), vers 1900, était la capitale mondiale du ruban. On y produisait aussi des lacets pour chaussures. Au musée de la rubanerie, on peut découvrir ce travail d'autrefois !

100 musées ouvrent gratuitement leurs portes au public le premier dimanche de chaque mois.

L'idée de la gratuité dans les musées n'est pas nouvelle. « À l'origine, les musées étaient gratuits parce qu'ils sont des lieux d'éducation et de culture, explique Madame Pauthier, de l'association Arau (un groupe d'habitants qui travaillent pour rendre la vie en ville possible et accessible à tous). C'est après la révolution française (en 1789) en France que les musées se sont développés et cela a servi de modèle au reste du monde. Ces musées ont été conçus pour la conservation des œuvres et la formation des artistes et de la population. En Belgique, les musées de l'État sont devenus payants en 1997. Alors qu'en Angleterre, par exemple, les musées d'État sont toujours gratuits aujourd'hui !

Il y a 150 ans en Belgique, on considérait que le musée était aussi important que l'école pour la formation de la population. Le musée doit collecter les œuvres d'art (sculptures, peintures, etc.). En tout cas, à l'origine, c'est surtout cela. Avec le temps, on a commencé à conserver beaucoup d'autres choses. » Quand, en 1997, les musées sont devenus payants en Belgique, il y a eu des réactions. Des professeurs, notamment ceux qui enseignaient l'art, ont protesté. Mais aussi une association, appelée Arts et Publics, qui s'est exprimée en faveur de la gratuité des musées. La Communauté française (autorité en Wallonie et à Bruxelles) a accepté que des musées pratiquent la gratuité, le premier dimanche du mois. Cela s'est d'abord fait avec compensation (on a donné de l'argent à certains musées pour compenser le non-paiement des entrées) mais ce n'est plus le cas à présent. Désormais 100 musées sont gratuits le premier dimanche du mois. « Pour nous, il est important que les familles puissent aller souvent au musée, sans obstacle, en toute liberté. Car un musée permet de comprendre d'où nous venons (car on a accès au passé) et qui nous sommes (quelle est notre identité). »

M.-A.C.

important que l'école pour la formation de la population. Le musée doit collecter les œuvres d'art (sculptures, peintures, etc.). En tout cas, à l'origine, c'est surtout cela. Avec le temps, on a commencé à conserver beaucoup d'autres choses. »

Quand, en 1997, les musées sont devenus payants en Belgique, il y a eu des réactions. Des professeurs, notamment ceux qui enseignaient l'art, ont protesté. Mais aussi une association, appelée Arts et Publics, qui s'est exprimée en faveur de la gratuité des musées. La Communauté française (autorité en Wallonie et à Bruxelles) a accepté que des musées pratiquent la gratuité, le premier dimanche du mois. Cela s'est d'abord fait avec compensation (on a donné de l'argent à certains musées pour compenser le non-paiement des entrées) mais ce n'est plus le cas à présent. Désormais 100 musées sont gratuits le premier dimanche du mois. « Pour nous, il est important que les familles puissent aller souvent au musée, sans obstacle, en toute liberté. Car un musée permet de comprendre d'où nous venons (car on a accès au passé) et qui nous sommes (quelle est notre identité). »

Quels sont les musées qui ouvrent gratuitement le premier dimanche de chaque mois ? Vous pouvez consulter la liste sur le site : www.consoloisirs.be



DE COMINES À ATH

72 h d'évasion en Wapi

Ce week-end, il y a de quoi bouger, rire, réfléchir et s'engager dans la région...

● Ce week-end en Wallonie picarde, de nombreux spectacles vous attendent. Humour, mais aussi réflexion seront au programme. Il y aura aussi des balades bucoliques, notamment à Flobecq, des concerts, entre jazz, rock et fanfares, un Télévie à Maulde... A vos agendas pour 72h de sorties en Wapi...

VENDREDI

18h30 Soirée cartes à Brugellette

Le patro St-Martin vous invite à une soirée cartes suivie d'un concours de manille, à l'école St-Louis. C'est gratuit, et il y aura un bar avec petite restauration.

19h Soirée pyjama à la bibliothèque

La bibliothèque de Comines organise une soirée pyjama en famille (des 3 ans), au milieu de vos doudous et couvertures pour écouter des histoires en dégustant des crêpes. Places limitées, rés. au 0561 55 49 58.

19h30 Le Parti d'en Rire à Péruwelz

Une comédie délectante de l'auteur Philippe Dumvin, dans laquelle l'homosexualité et politique seront étroitement liées. PAF: 7 euros (+12 ans). Également programmée samedi à 19h30 et dimanche à 16h, à l'arrêt 59 à Péruwelz. Rés. au 0497 19 00 76.



Le groupe tzigane Taraf de Haidouk (à Lessines).

19h30 Soirée jeux de société

Rendez-vous à l'école communale de Wodecq pour une soirée de jeux de société jusqu'à 22h 30. Infos au 0494 94 68 18.

20h The Suspects en concert à Mouscron

Le groupe rock sixties gantois The Suspects sera au Wap Doo Wap de Mouscron et c'est gratuit.

20h Spectacle Sueurs froides à Comines (F)

Le Nautilus de Comines (F) présente un spectacle musical et décalé « Sueurs Froides ». Histoire d'un tueur en série réparateur de jouets. PAF: 2 euros.

20h Un paradis sur terre à Leuze

A l'Hôtel de Ville de Leuze, un spectacle sur l'immigration. Celles des européens venus se réfugier en Afrique, racontée par les Africains. PAF: 10 euros (tarif plein). Rés. au 069 662 467.

20h Sois Belge et tais-toi à Ath

C'est la 16^e tournée de la troupe, qui s'arrête au palais d'Ath ce vendredi. Réservations et infos: 068/26 99 99

SAMEDI

9h Promenade hivernale dans les Collines

Dans le cadre du projet « Belgitude », le centre culturel des Collines organise des marches hivernales (9h et 14h) pour découvrir le patrimoine naturel et historique de Flobecq. PAF: gratuit. Infos au 068/54 29 02.

9h Brocante d'hiver au Centre Expo

Durant deux jours, 192 exposants vous attendent au Centre Expo de Mouscron (de 9 à 18h) pour la brocante d'hiver ouverte. PAF: gratuit.

9h Visite guidée des marais d'Harchies

Départ à 9h depuis l'église de

10h30 Portes ouvertes au Negundo

Deux jours de sports et de loisirs vous attendent au centre Negundo Sports à Tournai. Samedi ce sera squash et badminton, et à 19h grande soirée spéciale anniversaire.

15h30 C'est la chandeleur à Pecq

Samedi jusqu'à 18h, l'après-midi est consacré aux enfants avec des jeux de société, du bricolage, un conte nature et un goûter (inscription obligatoire au 069 580613), et à 19h30 place aux parents avec un cabaret littéraire « En avant la musique » entre humour, chanson, poésie... Ce sera à la salle Roger Lefebvre à Hérimettes-Pecq. PAF: 4 euros.

18h Sainte Cécile de la fanfare qui vit

Rendez-vous à Estaimpuis à la Salle la Redoute pour le concert de la Sainte-Cécile de la Fanfare qui Vit, avec huit nouvelles œuvres. PAF: 12 euros. Infos et rés. au 056/48 60 36. Il y aura aussi un bar à soupes et un buffet campagnard.

19h Week-end Télévie à Maulde

Buffet fromage et spectacle du « Cristal Show » au centre sportif. Rés. au 0477/21 00 02.

19h30 Winterfolk à la brasserie

Les chanteurs flamands Pato Van Hecke, Pol Vandepoel & Luc Depret seront à la brasserie d'Hoppe (la Houppie à Flobecq) pour une soirée de repas/concert (25 euros, rés. au 0478 395528).

20h Machine Gun et Dr Voy à Sillery

Rendez-vous au Salon à Sillery, pour une soirée 100 % rock avec des reprises d'AC/DC et Dr Voy, du rock enervé, entre Punk et psychédélique. PAF: 8 euros.

20h Carré de Femmes à Lessines

Le Théâtre des Moulins accueille la troupe du Cactus pour son spectacle « Carré de femmes », sur la vie chamboulée d'un artiver bien rangé. PAF: 5 euros. Également dimanche à 15h. Rés. au 0494/494 062.

20h Un spectacle insolent à la MCA

« Les mères de famille se cachent pour mourir », une comédie loin du politiquement correct pour rire de tout, au Palais d'Ath. PAF: 30 euros.

20h Cabaret: Les Nouvelles de l'Espace

Rendez-vous à la salle la Fenêtre à Tournai, pour le cabaret journa-



Un paradis sur terre, ce vendredi soir à Leuze.

listico-humoristique Les nouvelles de l'espace, avec Jacky Legge en invité. PAF: 10 euros en tarif plein. Rés. par mail via anne.aimon3107@gmail.com.

DIMANCHE

8h Deux marches ADEPS en Wapi

Il y aura deux marches ADEPS (5 à 20 km) ce dimanche dans la région. L'une est organisée à Godeghien au départ de l'Espace Leulier, 1 rue Petit Dieu. Toutes les infos auprès de Jean-Pierre Fontaine en appelant au 068 33 33 29. Il y aura des activités sur place avec un guide nature. L'autre à Laplaigne, au départ de l'école libre Ste-Marie, 4 bis ruelle du Couvent. Infos auprès de Chantal Hincet au 069 34 41 87.

9h Musées gratuits en Wapi et ailleurs

Les musées de Tournai, mais aussi le musée de Follidore à Mouscron et le musée de la Rubanerie à Comines sont gratuits ce premier dimanche du mois. De même au musée des Beaux-Arts de Lille, au LAM à Villeneuve d'Ascq et à La Piscine de Roubaix, alors n'hésitez pas à en profiter.

9h Journée des zones humides à Harchies

N'oubliez pas des bottes pour traverser cet ancien terroir et comprendre la gestion de cette zone humide unique. Rés. obligatoire au 069/58.11.72. PAF: 5 euros.

9h Week-end de Télévie à Maulde

Marche Maulde en cœur (de 8 à 14h, jusqu'à 20 km, PAF: 2,5 euros), journée scrap à l'école Saint-Thomas jusque vers 17h. A 10h début du tournoi de manille (2 euros) et à 14h concours de whist. Ça se passera au centre sportif.

9h Matinée Cars & Burgers à Luignee

Un Rencard aircooled et US et européen cars (avant 1980) et ves-



A la découverte des marais ■ D.R.

cours cardio et muscu. Le Negundo est dans le zoning, 4 rue du progrès.

14h Expo « Tournai au fil de l'eau »

Pendant neuf mois, des photographes amateurs ont arpenté la ville. Ils vous présentent une sélection de plus de deux-cent clichés. Ça se passe à la maison de la laïcité, 13 rue des Clairisses à Tournai.

15h30 Trois p'tits contes à Maulde

Découvrez en famille les histoires cocasses de trois pommes extraordinaires, d'un petit sapin mélancolique et apprendrez comment la neige est devenue blanche... avec la conteuse Viviane Desmarests à l'Atelier de la Capnule (45 grand route à Maubray). PAF: 5 euros, rés. au 0498/878 320.

16h « Y'n a pu qu'a signer », pièce en patois

Le Cercle Wallon Vieux Leuzois vous propose sa pièce « Y'n a pu qu'a signer », qui a remporté un succès lors de la ducasse. Ce sera à la salle Les Glycines à Pipaix. PAF: 7 euros. Rés. au 0496/61 33 78.

18h Taraf de Haidouks à Lessines

Le centre culturel de Lessines accueille le groupe de musique tzigane Taraf de Haidouks et le duo de chanteurs bretons Astrakan Project. PAF: 20 euros. Rés. au 068/250600. ■

CROWEN ROCHÉ

Annexe 5 - Comptes et bilan 2015

ARTS ET PUBLICS ASBL

Bilan schéma abrégé BNB

Dossier N°	53
Page N°	1

Valeurs EUR

	Case	2015 2015
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	177,06
I. Frais d'établissement	20	
II. Immobilisations incorporelles (ann. I, A)	21	
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	
A. Terrains et constructions	22	
B. Installations, machines et outillage	23	
C. Mobilier et matériel roulant	24	
D. Location-financement et droits similaires	25	
E. Autres immobilisations corporelles	26	
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28	177,06
2 Frais d'étab., actifs imm. & cr. à + 1 an	28	
28 Immobilisations financières	28	
288 Cautionnements versés en numéraire	28	
288000 Garantie	28	177,06
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	70 811,53
V. Créances à plus d'un an	29	
A. Créances commerciales	290	
B. Autres créances	291	
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	
A. Stocks	30/36	
B. Commandes en cours d'exécution	37	
VII. Créances à un an au plus	40/41	59 047,00
A. Créances commerciales	40	22 515,00
4 Créances et dettes à un an au plus	40	
40 Créances commerciales	40	
400 Clients	40	
400000 Clients	40	22 515,00
B. Autres créances	41	36 532,00
4 Créances et dettes à un an au plus	41	
41 Autres créances	41	
416 Créances diverses	41	
4160 Comptes action., assoc., gér., exploit.	41	
416010 Subventions à recevoir	41	36 532,00
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53	
IX. Valeurs disponibles	54/58	11 764,53
5 Placements de trésorerie, val. dispo.	54/58	
55 Etablissements de crédits	54/58	
550000 BNP P. FORTIS 001-6703344-41	54/58	11 701,04
57 Caisses	54/58	
570000 Caisse - Espèces	54/58	63,49
X. Comptes de régularisation	490/1	
TOTAL DE L'ACTIF		70 988,59

Valeurs EUR

	Case	2015 2015
CAPITAUX PROPRES	10/15	5 628,24
I. Capital (ann. III)	10	
A. Capital souscrit	100	
B. Capital non appelé	101	
II. Primes d'émission	11	
III. Plus-values de réévaluation	12	
IV. Réserves	13	
A. Réserve légale	130	
B. Réserves indisponibles	131	
1. Pour actions propres	1310	
2. Autres	1311	
C. Réserves immunisées	132	
D. Réserves disponibles	133	
V. Bénéfice reporté	140	5 628,24
* 140000 Résultat de la période en cours	140	5 628,24
Perte reportée	141	
VI. Subsidés en capital	15	
VII. Avance aux associés sur répartition de l'actif net	19	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	
VIII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5	
B. Impôts différés	168	
DETTES	17/49	65 360,35
IX. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	
A. Dettes financières	170/4	
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3	
2. Autres emprunts	174/0	
B. Dettes commerciales	175	
C. Acomptes reçus sur commandes	176	
D. Autres dettes	178/9	
X. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	41 360,35
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	
B. Dettes financières	43	
1. Etablissements de crédit	430/8	
2. Autres emprunts	439	
C. Dettes commerciales	44	25 714,75
1. Fournisseurs	440/4	25 714,75
4 Créances et dettes à un an au plus	440/4	
44 Dettes commerciales	440/4	
440 Fournisseurs	440/4	
440000 Fournisseurs	440/4	25 714,75
2. Effets à payer	441	
D. Acomptes reçus sur commandes	46	
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	397,98
1. Impôts	450/3	179,37
4 Créances et dettes à un an au plus	450/3	
45 Dettes fiscales, salariales et sociales	450/3	

Valeurs EUR

	Case	2015 2015
453 Précomptes retenus	450/3	
453000 Précomptes prof. s/ rémunérations	450/3	179,37
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	218,61
4 Créances et dettes à un an au plus	454/9	
45 Dettes fiscales, salariales et sociales	454/9	
454 Office National de la Sécurité Sociale	454/9	
454000 ONSS	454/9	218,61
F. Autres dettes	47/48	15 247,62
4 Créances et dettes à un an au plus	47/48	
48 Dettes diverses	47/48	
489 Autres dettes diverses	47/48	
4892 Comptes des action., assoc., gér., exploit.	47/48	
489241 Compte courant Jacques REMACLE	47/48	2 247,62
489242 Compte courant Lindsay PILBEAM	47/48	13 000,00
XI. Comptes de régularisation	492/3	24 000,00
4 Créances et dettes à un an au plus	492/3	
49 Cptes de régul. et cptes d'attente	492/3	
492000 Charges à imputer	492/3	24 000,00
TOTAL DU PASSIF		70 988,59

Valeurs EUR

	Case	2015 2015
Chiffre d'affaires (mention facultative)	70	41 235,00
7 Comptes de produits	70	
70 Chiffre d'affaires	70	
702000 Prestations de services	70	41 235,00
Autres produits d'exploitation	71/4	87 099,06
7 Comptes de produits	71/4	
73 Cotisations, dons, legs et subsides	71/4	
736000 Subsidés en capital et en intérêts	71/4	83 350,00
74 Autres produits d'exploitation	71/4	
743900 Récupérations diverses	71/4	3 725,33
743950 Exonération PP	71/4	23,73
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	60/61	117 506,97
6 Comptes de charges	60/61	
61 Services et biens divers	60/61	
611 Loyers, charges locatives et entretien	60/61	
6111 Loyers et charges locatives	60/61	
611110 Loyers et chges loc. - Bureau	60/61	6 400,00
611120 Loyers et chges loc. sur matériel	60/61	956,00
612 Fournitures faites à l'entreprise	60/61	
6121 Energie	60/61	
61214 Carburant (Matériel roulant)	60/61	
612140 Carburant (Matériel roulant)	60/61	52,77
6124 Imprimés et fourn. De bureau	60/61	
612400 Imprimés	60/61	56,00
612420 Fournitures de bureau diverses	60/61	227,55
612430 Documentations, livres professionnels	60/61	95,74
6125 Frais de PTT	60/61	
612520 Internet, site, hébergement, mail box	60/61	356,92
612550 Timbres poste	60/61	122,52
613 Rétributions de tiers	60/61	
6132 Honoraires	60/61	
613240 Honoraires traducteurs	60/61	202,54
613250 Honoraires artistiques	60/61	1 158,00
613260 Sous-traitances	60/61	3 950,00
613270 Honoraires de Photographie	60/61	325,00
613280 Honoraires de graphisme	60/61	930,00
613290 Chargé des relations publiques	60/61	48 000,00
6135 Assurance (autres que mat. Rlt. et pers)	60/61	
613530 Assurance responsabilité civile	60/61	110,73
615 Autres fournitures et services	60/61	
6151 Frais de déplacement et représ.	60/61	
615100 Voyages, déplacements	60/61	928,00
615110 Frais de représentation	60/61	2 123,95
615130 Secrétariats sociaux	60/61	877,10
6152 Annonces, publicité	60/61	
615200 Annonces et insertions	60/61	39 666,97
615210 Agendas et imprimés	60/61	2 067,27
615220 Participation foires, expo., ...	60/61	559,50
615250 Autres frais de publicité	60/61	608,38
6153 Frais de publications légales	60/61	
615300 Frais de compta & dépôts cptes annuels	60/61	1 333,06
616 Frais de restaurant, réception et autres	60/61	
6167 Frais de réception	60/61	

Valeurs EUR

	Case	2015 2015
616700 Frais de réception	60/61	222,50
6168 Cadeaux et obligations clientèle	60/61	
616800 Cadeaux et obligations clientèle	60/61	64,85
616900 Petit matériel	60/61	265,42
617 Personnel intérimaire	60/61	
617000 Intérimaires	60/61	5 846,20
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	10 827,09
Marge brute d'exploitation (solde négatif)	61/70	
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI.2)	62	(11 898,68)
6 Comptes de charges	62	
62 Rémun., charges sociales et pensions	62	
620 Rémunérations et avantages soc. Directs	62	
6202 Employés	62	
620200 Rémunérations - Employés	62	(11 553,60)
620230 Primes/ Gratif. - Employés	62	286,12
621 Cotis. patronales d'assurances sociales	62	
621000 Cotisations ONSS sur salaires	62	(266,31)
623 Autres frais de personnel	62	
6232 Autres avantages sociaux	62	
623200 Service médical, médecine du travail	62	(364,89)
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -, utilisations et reprises +)	631/4	
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7	
6 Comptes de charges	635/7	
63 Amort., RdV, prov. pour risque & charges	635/7	
637 Prov. Pour autres risques et charges	635/7	
637010 Provisions campagnes promotionnelles	635/7	(8 000,00)
637020 Prov. honoraires - relations publiques	635/7	(16 000,00)
637100 Util./repr. Prov. Autr. Ris./chges (-)	635/7	24 000,00
G. Autres charges d'exploitation	640/8	
H. Charges d'expl. portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	
Bénéfice d'exploitation	70/64	
Perte d'exploitation	64/70	(1 071,59)
II. Produits financiers	75	9,04
7 Comptes de produits	75	
75 Produits financiers	75	
750000 Produits de immob. Fin.	75	9,04
Charges financières	65	(34,78)
6 Comptes de charges	65	
65 Charges Financières	65	
659000 Frais bancaires	65	(34,78)
Bénéfice courant avant impôts	70/65	
Perte courante avant impôts	65/70	(1 097,33)
III. Produits exceptionnels	76	
Charges exceptionnelles	66	

Valeurs EUR

	Case	2015 2015
Bénéfice de l'exercice avant impôts	70/66	
Perte de l'exercice avant impôts	66/70	(1 097,33)
IIIbis. Prélèvements sur les impôts différés	780	
Transferts aux impôts différés	680	
IV. Impôts sur le résultat	67/77	
Bénéfice de l'exercice	70/67	
Perte de l'exercice	67/70	(1 097,33)
V. Prélèvements sur les réserves immunisées	789	
Transferts aux réserves immunisées	689	
Bénéfice de l'exercice à affecter	(70/68)	
Perte de l'exercice à affecter	(68/70)	(1 097,33)

Valeurs EUR

	Case	2015 2015
A. Bénéfice à affecter	70/69	5 628,24
Perte à affecter	69/70	
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	
Perte de l'exercice à affecter	68/70	(1 097,33)
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	6 725,57
Perte reportée de l'exercice précédent	690	
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	
C. Affectations aux capitaux propres	691/2	
1. au capital et aux primes d'émission	691	
2. à la réserve légale	6920	
3. aux autres réserves	6921	
D. 1. Bénéfice à reporter	693	(5 628,24)
2. Perte à reporter	793	
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794	
F. Bénéfice à distribuer	694/6	
1. Rémunération du capital	694	
2. Administrateurs ou gérants	695	
3. Autres allocataires	696	
HORS BILAN		

Valeurs EUR

	Case	**/2015 - 12/2015
I. Ventes et prestations	70/74	128 334,06
A. Chiffre d'affaires (ann. XII, A)	70	41 235,00
702000 Prestations de services	70	41 235,00
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution	71	
C. Production immobilisée	72	83 350,00
736000 Subsidés en capital et en intérêts	72	83 350,00
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	3 749,06
743900 Récupérations diverses	74	3 725,33
743950 Exonération PP	74	23,73
II. Coût des ventes et prestations	60/64	(129 405,65)
A. Approvisionnements et marchandises	60	
1. Achats	600/8	
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	
B. Services et biens divers	61	117 506,97
611110 Loyers et chges loc. - Bureau	61	6 400,00
611120 Loyers et chges loc. sur matériel	61	956,00
612140 Carburant (Matériel roulant)	61	52,77
612400 Imprimés	61	56,00
612420 Fournitures de bureau diverses	61	227,55
612430 Documentations, livres professionnels	61	95,74
612520 Internet, site, hébergement, mail box	61	356,92
612550 Timbres poste	61	122,52
613240 Honoraires traducteurs	61	202,54
613250 Honoraires artistiques	61	1 158,00
613260 Sous-traitances	61	3 950,00
613270 Honoraires de Photographie	61	325,00
613280 Honoraires de graphisme	61	930,00
613290 Chargé des relations publiques	61	48 000,00
613530 Assurance responsabilité civile	61	110,73
615100 Voyages, déplacements	61	928,00
615110 Frais de représentation	61	2 123,95
615130 Secrétariats sociaux	61	877,10
615200 Annonces et insertions	61	39 666,97
615210 Agendas et imprimés	61	2 067,27
615220 Participation foires, expo., ...	61	559,50
615250 Autres frais de publicité	61	608,38
615300 Frais de compta & dépôts cptes annuels	61	1 333,06
616700 Frais de réception	61	222,50
616800 Cadeaux et obligations clientèle	61	64,85
616900 Petit matériel	61	265,42
617000 Intérimaires	61	5 846,20
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	11 898,68
620200 Rémunérations - Employés	62	11 553,60
620230 Primes/ Gratif. - Employés	62	(286,12)
621000 Cotisations ONSS sur salaires	62	266,31
623200 Service médical, médecine du travail	62	364,89

Valeurs EUR

	Case	**/2015 - 12/2015
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et	630	
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations	631/4	
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)(ann. XII, C3 et E)	635/7	
637010 Provisions campagnes promotionnelles	635/7	8 000,00
637020 Prov. honoraires - relations publiques	635/7	16 000,00
637100 Util./repr. Prov. Autr. Ris./chges (-)	635/7	(24 000,00)
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII,F)	640/8	
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	
III. Bénéfice d'exploitation	70/64	
Perte d'exploitation	64/70	(1 071,59)
IV. Produits financiers	75	9,04
A. Produits des immobilisations financières	750	9,04
750000 Produits de immob. Fin.	750	9,04
B. Produits des actifs circulants	751	
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	
V. Charges financières	65	(34,78)
A. Charges des dettes (ann. XIII,B et C)	650	
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651	
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	34,78
659000 Frais bancaires	652/9	34,78
VI. Bénéfice courant avant impôts	70/65	
Perte courante avant impôts	65/70	(1 097,33)
VII. Produits exceptionnels	76	
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9	
VIII. Charges exceptionnelles	66	
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations	660	
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, reprises -)	662	
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B)	664/8	
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration	669	
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts	70/66	
Perte de l'exercice avant impôts	66/70	(1 097,33)
IX bis. A. Prélèvements sur les impôts différés	780	
B. Transfert aux impôts différés	680	

Valeurs EUR

	Case	**/2015 - 12/2015
X. Impôts sur le résultat	67/77	
A. Impôts (ann. XV)	670/3	
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	
XI. Bénéfice de l'exercice	70/67	
Perte de l'exercice	67/70	(1 097,33)
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées	789	
Transfert aux réserves immunisées	689	

Valeurs EUR

	Case	**/2015 - 12/2015
A. Bénéfice à affecter	70/69	5 628,24
Perte à affecter	69/70	
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	
Perte de l'exercice à affecter	68/70	(1 097,33)
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	6 725,57
Perte reportée de l'exercice précédent	690	
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	
1. sur le capital et les primes d'émission	791	
2. sur les réserves	792	
C. Affectations aux capitaux propres	691/2	
1. au capital et aux primes d'émission	691	
2. à la réserve légale	6920	
3. aux autres réserves	6921	
D. Résultat à reporter	793/693	(5 628,24)
1. Bénéfice à reporter	693	(5 628,24)
2. Perte à reporter	793	
E. Intervention d'associés dans la perte	794	
F. Bénéfice à distribuer	694/6	
1. Rémunération du capital	694	
2. Administrateurs ou gérants	695	
3. Autres allocataires	696	

Annexe 6

Budget 2017-2020 (base annuelle)

Dépenses			Recettes		
Coordination générale		120.000			108.000
Coordination générale un mi-temps – adm-délégué	30.000		Subvention CFWB	50.000	
Un(e) chargé(e) de communication plein-temps	48.000		Loterie nationale	15.000	
Un(e) chargé(e) de projet mi-temps	24.000		Wallonie Points APE	24.000	
			Réduction de charges APE	15.000	
Frais administratifs (loyer, téléphone, assurances, déplacement, locaux, envois postaux,...)	18.000		Subvention ministre-président FWB	2.000	
Promotion générale		48.000			51.000
Site web – entretien/amortissement	2.000		Insertions publicitaires dans produits promotionnels	35.000	
Dossiers de présentation	1.000				
Flyers et guide	3.500				
Spot radio	2.500		Tourisme (W et Bxl)	10.000	
Spot tv	2.000		Subventions Cocof Présidence	6.000	
Regards sur les Musées	34.000				
Distribution-diffusion	1.000				
Facebook	2.000				
Pour 50c, t'as de l'art					
		46.000			53.000
Animations dans les musées	5.000		Partenariats communaux	5.800	
Une chargée d'animation mi-temps	24.000		Subvention Région Bxl - Logement	21.000	
Frais divers 50C	5.000		Subventions Cocof Culture	10.000	
Coordination générale (1/5è temps – adm-délégué)	12.000		Appels à projets	10.000	
			Subventions Cocof Cohésion sociale	6.200	
Videomuz		41.000			34.000
Coordination générale (1/5è temps – adm-délégué)	12.000		Partenaires et appels à projets	25.000	
Un(e) chargé(e) de projet mi-temps	24.000		Wallonie Points APE	9.000	
Frais divers	5.000		Réduction de charges APE	5.000	
Total		255.000	Total		255.000

ARTS & PUBLICS

